

# **GéoConnexions**

**Avis d'offre de participation  
aux  
organismes canadiens**

**Avis d'offre de participation 2007  
pour les communautés d'utilisateurs de l'ICDG**

Code d'avis : IA07xxxxx1

Version 1.1

## ACRONYMES et ABRÉVIATIONS

AOP	Avis d'offre de participation
ICDG	Infrastructure canadienne de données géospatiales
LI	Lettre d'intention

## DÉFINITIONS

Développeurs	Les développeurs créent et mettent en œuvre les technologies qui forment les composantes de base de l'ICDG. Ils concluent en outre des contrats avec les utilisateurs finaux et les facilitateurs afin d'élaborer des produits et des services tirant parti de l'ICDG. Les développeurs construisent des applications sur les « services Web ».
Facilitateurs/animateurs	Les facilitateurs/animateurs sont généralement des ministères ou organismes gouvernementaux, des programmes, des instituts et des ONG (mais peuvent être des entreprises du secteur privé) qui ne forment pas nécessairement des environnements décisionnels mais qui offrent un soutien aux utilisateurs finaux. Ils peuvent fournir des applications, des produits ou des services géospatiaux comme service à leur communauté d'utilisateurs. Par exemple les associations, les laboratoires d'idées et les autorités gouvernementales de réglementation.
Fournisseurs	Les fournisseurs offrent des données géospatiales et des services Web faisant autorité à l'ICDG. Cette catégorie d'utilisateurs fonctionne au cœur de l'ICDG, fournissant ainsi le contenu nécessaire aux atlas régionaux et aux systèmes d'aide à la décision.
Géomatique	La géomatique est la discipline qui a pour but de collecter, gérer, analyser, intégrer et diffuser les données géospatiales.
Infrastructure canadienne de données géospatiales (ICDG)	Une infrastructure Internet/Web regroupant les progrès des secteurs fédéral, provincial, territorial et privé et d'autres partenaires qui créent les politiques, la technologie, les normes, les systèmes d'accès et les protocoles nécessaires pour rendre les renseignements géospatiaux du Canada disponibles sur Internet.
Renseignements géospatiaux	Les renseignements géospatiaux peuvent être cartographiés ou associés à un endroit particulier. Par exemple l'emplacement d'une rivière, les statistiques sur la criminalité au sein d'un

	quartier précis ou la propagation des maladies infectieuses.
Utilisateurs finaux	Les utilisateurs finaux consomment des données ou des renseignements géospatiaux tirés des données géospatiales destinées à la prise de décisions ou aux activités fonctionnelles. Ils peuvent effectuer des analyses ou en recevoir les résultats pour corriger les problèmes.

## Sommaire de l'avis

### INTRODUCTION

Le présent avis d'offre de participation (AOP) a pour objet de solliciter des lettres d'intention visant des projets qui, en bout de ligne, représenteront, bâtiront et mettront à profit des sources distribuées de renseignements géospatiaux sur Internet. Les projets doivent mettre à profit l'accès et l'utilisation des politiques, des normes, des technologies, des services et des ensembles de données qui composent l'Infrastructure canadienne de données géospatiales (ICDG) et faciliteront l'échange d'information à l'appui de la prise de décisions. En outre, ces projets doivent renforcer la capacité des groupes d'utilisateurs de même que promouvoir, étendre et accroître l'utilisation de l'ICDG.

### QUI PEUT PRÉSENTER UNE DEMANDE?

On acceptera les lettres d'intention des **utilisateurs finaux** ou des **facilitateurs**. On encourage les fournisseurs et les développeurs à collaborer avec les utilisateurs finaux et les facilitateurs pour mener à terme les projets. **Les fournisseurs de données faisant autorité** peuvent également être admissibles à présenter une demande, selon le type de projet. Voir la section 2.4 du présent AOP pour obtenir de plus amples détails.

### QUELS PROJETS PEUVENT FAIRE L'OBJET D'UNE DEMANDE?

GéoConnexions sollicite des lettres d'intention pour des initiatives composées de l'un ou des projets suivants. GéoConnexions vous encourage fortement à lire ce document et à consulter les annexes pertinentes dans le cadre de votre initiative.

#### **Catégorie 1 – Planification stratégique :**

Les projets financés dans le cadre de cette catégorie appuient l'élaboration de plans stratégiques et fonctionnels touchant l'utilisation de stratégies géomatiques durables et coopératives qui tirent partie de l'Infrastructure canadienne de données géospatiales (ICDG). Consultez l'annexe F pour obtenir plus de détails.

#### **Catégorie 2 – Renforcement de la capacité :**

Les projets financés dans le cadre de cette catégorie visent le renforcement d'une capacité interne durable utilisant la géomatique (p. ex. le matériel et les logiciels informatiques, les données et la formation) à des fins de prise de décision dans le cadre des partenariats régionaux et appuient les préparatifs visant à tirer profit de l'ICDG. Consultez l'annexe G pour obtenir plus de détails.

#### **Catégorie 3 – Évaluation des besoins des utilisateurs :**

Les projets financés dans le cadre de cette catégorie appuient l'étude des besoins des utilisateurs en matière de données, de systèmes géospatiaux d'aide à la décision et d'atlas régionaux qui emploient les normes adoptées par GéoConnexions et les technologies faisant partie de l'ICDG. Consultez l'annexe H pour obtenir plus de détails.

**Catégorie 4 – Publication de données thématiques :**

Les projets financés dans le cadre de cette catégorie appuient la publication de données géospatiales en ligne au moyen de l'ICDG par les fournisseurs de données les plus proches de la source. Les projets doivent employer les normes adoptées par GéoConnexions. Consultez l'annexe I pour obtenir plus de détails.

**Catégorie 5 – Normes touchant les données thématiques :**

Les projets financés dans le cadre de cette catégorie appuient les normes touchant le contenu des données géospatiales thématiques grâce à l'élaboration de guides des pratiques exemplaires, de guides d'échange de données et/ou de modèles de données. Consultez l'annexe J pour obtenir plus de détails.

**Catégorie 6 – Atlas régionaux à des fins de sensibilisation communautaire :**

Les projets financés dans le cadre de cette catégorie appuient l'élaboration coopérative d'atlas en ligne qui emploient l'ICDG afin d'autoriser l'accès à des renseignements géospatiaux intégrés, distribués et multipartites à l'échelle régionale sous forme d'affichages thématiques pertinents pour des utilisateurs finaux particuliers. Les atlas régionaux accroîtront la sensibilisation communautaire et répondront aux besoins décisionnels des communautés d'utilisateurs finaux qui participent activement. Consultez l'annexe K pour obtenir plus de détails.

**Catégorie 7 – Systèmes géospatiaux d'aide à la décision :**

Les projets financés dans le cadre de cette catégorie appuient l'élaboration des systèmes géospatiaux d'aide à la décision qui traitent et analysent les données et les renseignements essentiels, y compris les données et renseignements géospatiaux requis par les décideurs. Les systèmes doivent employer les normes adoptées par GéoConnexions et les technologies qui font partie de l'ICDG. Consultez l'annexe L pour obtenir plus de détails.

Remarquez que les lettres d'intention peuvent faire part du besoin de financement pour de multiples projets liés entre eux. Par exemple, une lettre d'intention peut mentionner que du financement est nécessaire afin d'évaluer les besoins des utilisateurs et d'élaborer un atlas régional qui publie des données thématiques liées au contenu de l'atlas régional ou peut indiquer qu'un financement est sollicité afin de mettre en œuvre une planification stratégique qui sera suivie d'un projet de renforcement de la capacité.

Les lettres d'intention doivent cerner des projets qui abordent des enjeux particuliers dans l'un des secteurs prioritaires suivants :

- *Santé publique* : faciliter la **surveillance de la santé de la population** ou les **interventions d'urgence en santé et la planification entre les urgences**.
- *Sécurité publique* : faciliter l'**identification des infrastructures essentielles** ou la **connaissance de la situation et gestion des conséquences**.

- *Environnement et développement durable* : faciliter l'**aménagement du territoire** ou **les évaluations environnementales** dans le contexte de gestion intégrée des écosystèmes.
- *Enjeux d'importance pour les peuples autochtones* : faciliter la **gestion des terres et des ressources et la planification communautaire**.

## QUEL EST LE FINANCEMENT OFFERT?

La durée du financement et des projets de GéoConnexions varie selon le type de projets faisant l'objet des demandes. La fourchette de financement s'étend de 40 000 \$ à 150 000 \$. **Consultez l'annexe A : tableau des projets pour obtenir plus de détails.** Le financement total prévu pour cette annonce est d'environ 4 500 000 \$.

## QUEL EST LE PROCESSUS?

**GéoConnexions sollicite des lettres d'intention (LI) d'au plus cinq pages.** Le modèle des LI est le même (voir l'annexe B), peu importe le projet faisant l'objet de la demande. Ces lettres seront évaluées en fonction des critères énoncés à l'annexe C et formeront la base des discussions avec le personnel de GéoConnexions et la présélection subséquente. D'après les résultats de cette évaluation et cette présélection, **on invitera un certain nombre de demandeurs choisis à présenter des propositions complètes pour le premier projet de leur initiative.** Ces propositions seront examinées en fonction des critères énoncés à l'annexe D. Des critères supplémentaires associés à chaque type de projet peuvent être employés. Vous pouvez les consulter respectivement aux annexes F à L. Remarquez que les propositions doivent être rédigées et présentées par leur promoteur et non pas par un collaborateur ou un entrepreneur privé. Les propositions complètes sont acceptées que sur invitation. **Une invitation à présenter une proposition complète ne constitue pas une garantie de financement.** Reportez-vous à la section 3 du présent AOP pour obtenir plus de détails.

## QUELLES SONT LES ÉCHÉANCES?

Le présent avis définit les trois rondes de financement suivantes :

	Ronde 1	Ronde 2	Ronde 3
Diffusion de l'avis	6 juin 2007	17 septembre 2007	7 janvier 2008
Échéance pour la lettre d'intention	6 juillet 2007	12 octobre 2007	1 <sup>er</sup> février 2008
Échéance pour la proposition	31 août 2007	7 décembre 2007	28 mars 2008
Début du projet	1 <sup>er</sup> décembre 2007	1 <sup>er</sup> avril 2008	30 juin 2008

Ces rondes et échéances peuvent changer. Pour toutes les échéances, la documentation doit être reçue au plus tard à minuit (0h 00), heure normale du Pacifique.

**QUI DOIS-JE CONTACTER POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS?****Categories 1-3, 7**

Craig Stewart,  
Coordonateur, Capacité des utilisateurs  
GéoConnexions  
Téléphone : 613-996-3012  
Télécopieur : 613-947-2410  
Courriel : [craig.stewart@nrcan.gc.ca](mailto:craig.stewart@nrcan.gc.ca)

**Categories 4-6**

Paula Rojas  
Coordonnatrice, Contenu des données de l'ICDG  
GéoConnexions  
Téléphone : 613-947-2174  
Télécopieur : 613-947-2410  
Courriel : [projas@nrcan.gc.ca](mailto:projas@nrcan.gc.ca)

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Objectif .....</b>	<b>11</b>
<b>2</b>	<b>Contexte.....</b>	<b>11</b>
2.1	GéoConnexions .....	11
2.2	Infrastructure canadienne de données géospatiales (ICDG) .....	11
2.3	Modèle de financement.....	12
2.4	Secteurs prioritaires de GéoConnexions et collectivités d'utilisateurs .....	16
2.4.1	<b>Santé publique .....</b>	<b>16</b>
2.4.2	<b>Sécurité publique.....</b>	<b>17</b>
2.4.3	<b>Environnement et développement durable .....</b>	<b>19</b>
2.4.4	<b>Enjeux d'importance pour les peuples autochtones .....</b>	<b>20</b>
2.5	Promoteurs .....	22
<b>3</b>	<b>Processus de soumission.....</b>	<b>25</b>
3.1	Préparation et présentation de la lettre d'intention.....	25
3.2	Évaluation de la lettre d'intention et réponse .....	25
3.3	Préparation et présentation de la proposition pour le premier projet de l'initiative .....	25
3.4	Évaluation de la proposition et sélection des projets .....	26
3.5	Élaboration d'ententes officielles.....	26
3.6	Présentation pour les projets subséquents .....	27
<b>4</b>	<b>Rôles et responsabilités.....</b>	<b>27</b>
4.1	GéoConnexions .....	27
4.2	Promoteur .....	27
4.3	Organismes collaborateurs .....	27
4.4	Entrepreneur(s).....	28
4.5	Secteur privé.....	28
<b>5</b>	<b>Répondre aux besoins des utilisateurs .....</b>	<b>28</b>
<b>6</b>	<b>Utiliser l'ICDG et y contribuer .....</b>	<b>29</b>
6.1	Normes et spécifications adoptées par l'ICDG.....	29
6.2	Services de l'ICDG.....	31
6.3	Adaptation à l'architecture de l'ICDG .....	32
<b>7</b>	<b>Évaluation des risques.....</b>	<b>33</b>
<b>8</b>	<b>Information Financière .....</b>	<b>33</b>

8.1	Financement .....	33
8.2	Coûts de projet admissibles .....	34
8.3	Coûts de projet non admissibles .....	35
8.3.1	Profits .....	35
8.3.2	Taxes .....	35
8.3.3	Avant-projet.....	35
8.3.4	Données.....	36
8.3.5	Propriété intellectuelle sur les renseignements de base .....	36
8.3.6	Matériel .....	36
8.3.7	Biens incorporels.....	36
8.3.8	Autres.....	36
8.4	Aide fédérale autorisée totale .....	36
8.5	Projets au Québec .....	36
<b>9</b>	<b><i>Rapport et surveillance</i></b> .....	<b>37</b>
9.1	Chargés de projet .....	37
9.2	Réunions.....	37
9.3	Rapports d'étape.....	37
9.4	Calendrier de paiement.....	38
9.5	Rapport final.....	38
9.6	Enregistrement des résultats .....	38
9.7	Communications au public et aux intervenants.....	38
<b>10</b>	<b><i>Droits de GéoConnexions</i></b> .....	<b>39</b>
<b>11</b>	<b><i>Personnes-ressources</i></b> .....	<b>40</b>
	<b><i>ANNEXE A :</i></b> .....	<b>41</b>
	<b><i>ANNEXE B : Modèle de lettre d'intention</i></b> .....	<b>43</b>
	<b><i>ANNEXE C : Critères d'évaluation de la lettre d'intention</i></b> .....	<b>47</b>
	<b><i>ANNEXE D : Critères d'examen des propositions</i></b> .....	<b>52</b>
	<b><i>ANNEXE E : Formulaire à remplir pour les projets du québec</i></b> .....	<b>56</b>
	<b><i>ANNEXE F: Catégorie 1 Planification stratégique</i></b> .....	<b>60</b>
	<b><i>ANNEXE G: Catégorie 2 Renforcement de la capacité</i></b> .....	<b>78</b>
	<b><i>ANNEXE H : Catégorie 3 Évaluation des besoins des utilisateurs</i></b> .....	<b>100</b>
	<b><i>ANNEXE I : Catégorie 4 Publication de données thématiques</i></b> .....	<b>121</b>
	<b><i>ANNEXE J : Catégorie 5 Normes touchant les données thématiques</i></b> .....	<b>146</b>
	<b><i>ANNEXE K : Catégorie 6 Atlas régionaux à des fins de sensibilisation communautaire</i></b> .....	<b>166</b>

***ANNEXE L : Catégorie 7 Systèmes géospatiaux d'aide à la décision..... 193***

## 1 OBJECTIF

Le présent avis d'offre de participation (AOP) a pour objectif de solliciter des lettres d'intention visant des projets qui, en fin de compte, représenteront, bâtiront et mettront à profit des sources distribuées de renseignements géospatiaux sur Internet. Les projets aborderont des enjeux particuliers dans l'un de quatre secteurs prioritaires : **santé publique, sécurité publique, environnement et développement durable et enjeux d'importance pour les peuples autochtones**. Les projets doivent se référer et employer les politiques, les normes, les technologies, les services et les ensembles de données qui composent l'Infrastructure canadienne de données géospatiales (ICDG) et ainsi faciliter l'échange de renseignements à l'appui de la prise de décision.

En outre, les projets financés par l'intermédiaire du présent avis d'offre de participation renforceront la capacité des groupes d'utilisateurs et assureront la promotion, l'expansion et l'augmentation de l'utilisation de l'ICDG.

## 2 CONTEXTE

### GéoConnexions

GéoConnexions est un programme national de partenariat dirigé par Ressources naturelles Canada qui vise à faire évoluer et à étendre l'ICDG.

### Infrastructure canadienne de données géospatiales (ICDG)

L'infrastructure canadienne de données géospatiales (ICDG) s'efforce de fournir aux Canadiens un accès sur demande à des renseignements géospatiaux au moyen d'un réseau interopérable, axé sur des normes et bâti par une multitude de fournisseurs de données, de services et de technologies. L'infrastructure est conçue pour abattre les silos d'information en encourageant l'échange afin de satisfaire les exigences stratégiques et fonctionnelles particulières. Grâce à l'infrastructure, les utilisateurs peuvent découvrir, visualiser et consulter les données et utiliser les services géospatiaux. Par conséquent, moins de données sont répétées et le processus décisionnel est simplifié puisque les gens peuvent accéder facilement à des données faisant autorité.

L'ICDG comprend les quatre composantes principales suivantes :

- 1) les données-cadre nationales — les couches de base nécessaires pour élaborer les applications;
- 2) les politiques communes en matière de données pour faciliter l'accès aux données,
- 3) les normes techniques qui permettent aux utilisateurs de partager les données;
- 4) les technologies qui permettent aux gens d'élaborer des systèmes géospatiaux.

Avec ces quatre composantes principales, l'ICDG sert de fondement commun aux systèmes d'information gouvernementaux de même qu'à la prestation de services par des tiers. Reportez-vous à la section 6 pour obtenir plus de détails sur l'ICDG.

## Modèle de financement

L'objectif du présent avis de GéoConnexions est de rassembler des activités associées à la planification stratégique, au renforcement des capacités, aux besoins des utilisateurs, aux données thématiques et aux normes, aux atlas régionaux et à l'élaboration des systèmes d'aide à la décision en une initiative homogène à étapes multiples qui mène à l'utilisation optimale des données, des services, des politiques et des technologies de l'ICDG.

GéoConnexions sollicite des lettres d'intention touchant des initiatives composées d'un ou plusieurs des projets suivants :

### **Catégorie 1 : planification stratégique**

Les projets financés dans le cadre de cette catégorie appuient l'élaboration de plans stratégiques et fonctionnels touchant l'utilisation de stratégies géomatiques durables et coopératives qui tirent partie de l'Infrastructure canadienne de données géospatiales (ICDG). Reportez-vous à l'annexe F pour obtenir plus de détails.

### **Catégorie 2 : renforcement de la capacité**

Les projets financés dans le cadre de cette catégorie appuient le renforcement d'une capacité interne durable d'utilisation de la géomatique (p. ex. le matériel et les logiciels informatiques, les données et la formation) aux fins de prise de décision dans le cadre des partenariats régionaux et appuient les préparatifs visant à tirer profit de l'ICDG. Reportez-vous à l'annexe G pour obtenir plus de détails.

### **Catégorie 3 : évaluation des besoins des utilisateurs**

Les projets financés dans le cadre de cette catégorie appuient l'étude des besoins des utilisateurs en matière de données, de systèmes géospatiaux d'aide à la décision et d'atlas régionaux qui emploient les normes adoptées par GéoConnexions et les technologies faisant partie de l'ICDG. Reportez-vous à l'annexe H pour obtenir plus de détails.

### **Catégorie 4 : publication de données thématiques**

Les projets financés dans le cadre de cette catégorie appuient la publication de données géospatiales en ligne au moyen de l'ICDG par les fournisseurs de données source les plus proches. Les projets doivent employer les normes adoptées par GéoConnexions. Reportez-vous à l'annexe I pour obtenir plus de détails.

### **Catégorie 5 : normes touchant les données thématiques**

Les projets financés dans le cadre de cette catégorie appuient les normes touchant le contenu des données géospatiales thématiques grâce à l'élaboration de guides des pratiques exemplaires, de guides d'échange de données et/ou de modèles de données. Reportez-vous à l'annexe J pour obtenir plus de détails.

### **Catégorie 6 : atlas régionaux à des fins de sensibilisation communautaire**

Les projets financés dans le cadre de cette catégorie appuient l'élaboration coopérative d'atlas en ligne employant l'ICDG pour autoriser l'accès à des renseignements géospatiaux intégrés, distribués et multipartites à l'échelle régionale sous forme d'affichages thématiques pertinents pour des utilisateurs finaux

particuliers. Les atlas régionaux accroîtront la sensibilisation communautaire et répondront aux besoins décisionnels des communautés d'utilisateurs finaux qui participent activement. Reportez-vous à l'annexe K pour obtenir plus de détails.

### **Catégorie 7 : systèmes géospatiaux d'aide à la décision**

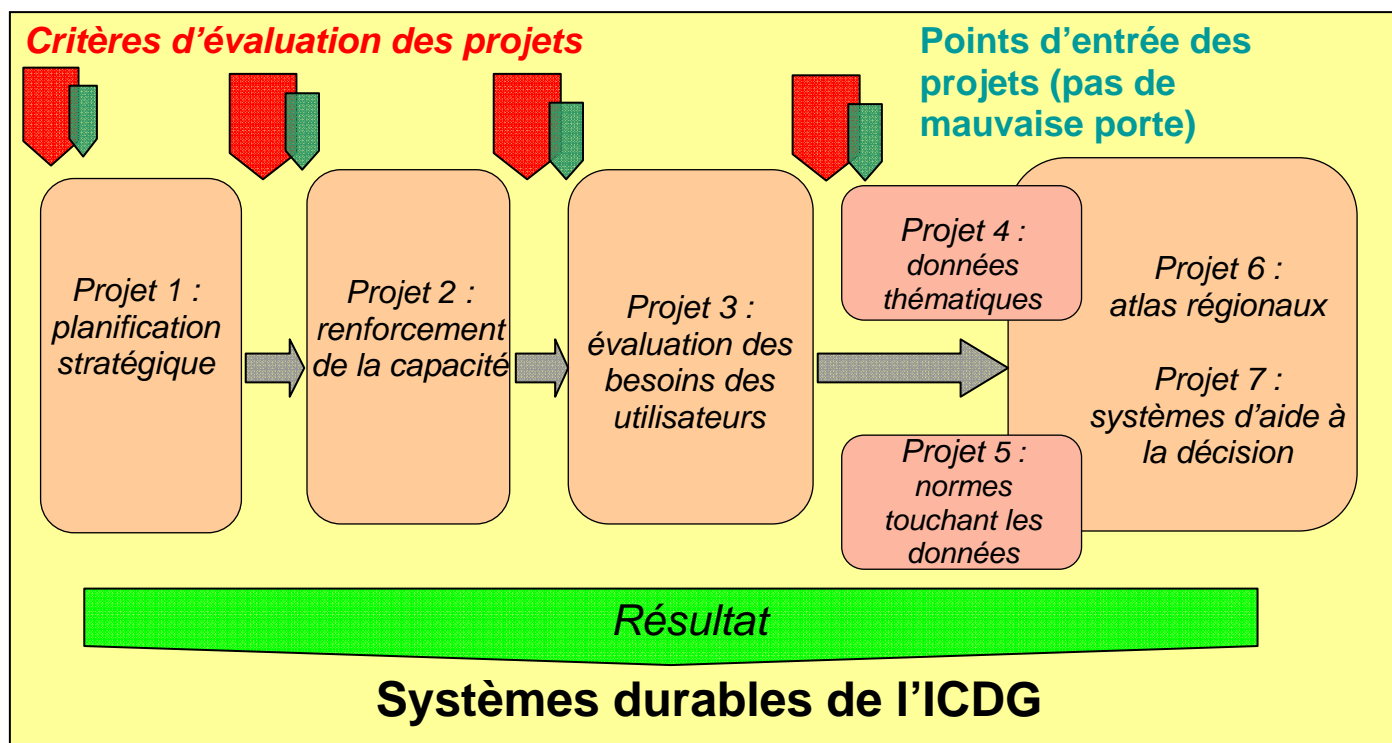
Les projets financés dans le cadre de cette catégorie appuient l'élaboration des systèmes géospatiaux d'aide à la décision qui traitent et analysent les données et les renseignements essentiels, y compris les données et renseignements géospatiaux requis par les décideurs. Les systèmes doivent employer les normes adoptées par GéoConnexions et les technologies qui font partie de l'ICDG. Reportez-vous à l'annexe L pour obtenir plus de détails.

Le présent avis est conçu de manière à ce que les promoteurs puissent demander le financement des types de projets dont ils ont besoin pour profiter de l'ICDG et y contribuer. Lorsque la demande porte sur plus d'un des sept projets possibles, un seul projet peut être financé à la fois. Le financement des projets subséquents dépend du succès du projet précédent et de l'élaboration réussie d'une nouvelle proposition pour le projet suivant dans un délai convenu.

Chaque projet est lié aux projets qui le précèdent. Les promoteurs qui demandent le financement de projets de la catégorie 2 (renforcement de la capacité doivent démontrer à GéoConnexions qu'ils disposent d'un plan stratégique pour utiliser la géomatique au sein de leur organisme. Si ce n'est pas le cas, ils doivent exécuter un exercice de planification ou demander du financement se rapportant à la catégorie 1 : planification stratégique, en plus du financement afin de renforcer la capacité. Reportez-vous aux annexes F et G pour obtenir plus de détails sur la planification stratégique et le renforcement de la capacité.

Les promoteurs qui demandent du financement pour des projets appartenant à la catégorie 4 (publication de données thématiques) ou à la catégorie 5 (normes touchant les données thématiques) doivent clairement démontrer que les projets proposés sont liés aux besoins des utilisateurs et à des applications existantes ou prévues. Reportez-vous aux annexes H, I et J pour obtenir plus de détails sur les besoins des utilisateurs, les données thématiques et les normes touchant les données.

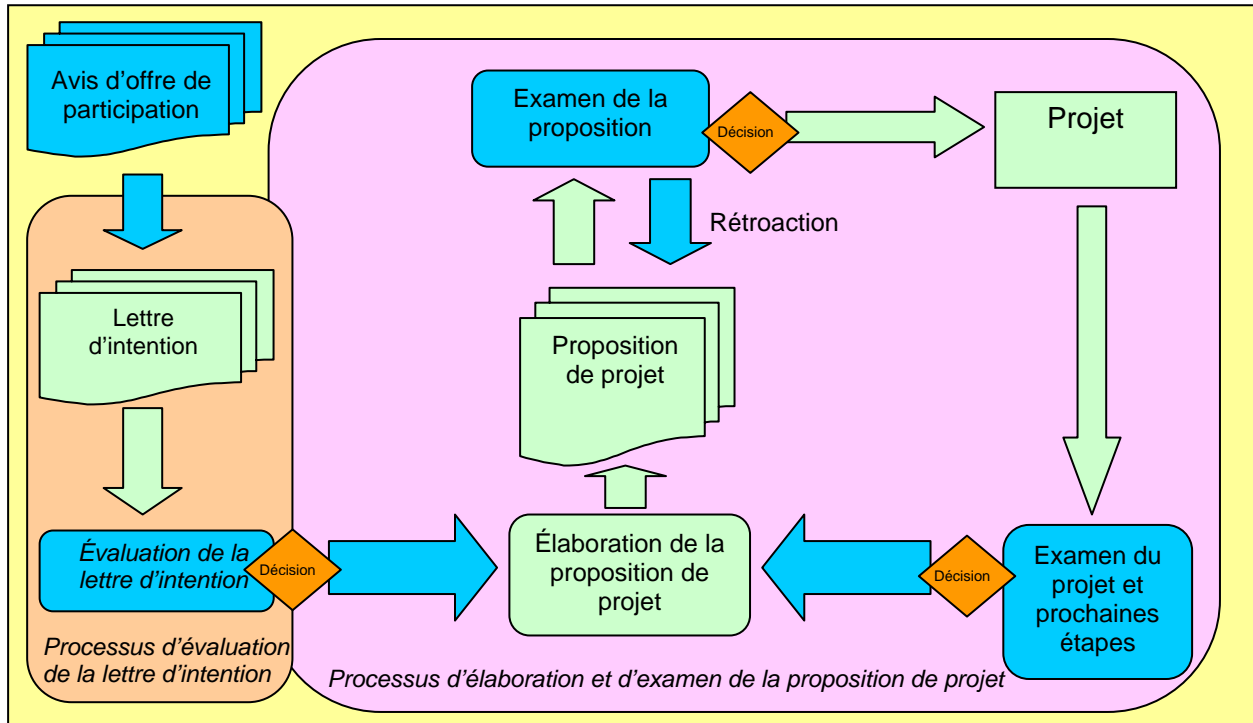
De même, les promoteurs qui demandent du financement pour des projets appartenant aux catégories 6 (atlas régionaux) ou 7 (élaboration de systèmes d'aide à la décision) doivent démontrer qu'ils possèdent les plans et la capacité leur permettant d'élaborer et de maintenir l'atlas ou le système d'aide à la décision après la fin du projet. En outre, ils doivent également avoir effectué une étude sur les besoins des utilisateurs associée à l'atlas ou au système pour lequel du financement est demandé. Si ce n'est pas le cas, ils doivent effectuer l'étude d'abord ou demander du financement pour un projet de la catégorie 3 (évaluation des besoins des utilisateurs) en plus d'obtenir du financement qui servira à l'élaboration d'un système ou d'un atlas. Reportez-vous aux annexes H, K et L pour obtenir plus de détails sur les besoins des utilisateurs, les atlas régionaux et l'élaboration de systèmes.



L'accès au financement de GéoConnexions en vertu du présent AOP est un processus concurrentiel. On demande des lettres d'intention (LI) décrivant l'initiative proposée et les projets qui la composent. Ces LI seront évaluées les unes par rapport aux autres et on demandera à un certain nombre de promoteurs ayant obtenu les pointages les plus élevés de préparer des propositions pour le premier projet de leur initiative. GéoConnexions examinera individuellement chacune des propositions pour déterminer si elle est complète, faisable et alignée sur le mandat et les priorités de GéoConnexions (reportez-vous à l'annexe D pour connaître les critères). GéoConnexions travaillera avec les promoteurs dont les propositions réussissent l'examen afin de préparer un accord de financement pour ce projet proposé. Les promoteurs dont les propositions ne réussissent pas l'examen obtiendront une rétroaction et auront une chance de présenter une nouvelle demande d'examen, à la condition que la date d'échéance pour les propositions n'ait pas été atteinte. Reportez-vous à la section 3 pour obtenir plus de détails.

Pour les initiatives à projets multiples, une fois le premier projet achevé, le promoteur pourra présenter directement à GéoConnexions une proposition de financement pour le prochain projet de l'initiative (GéoConnexions confirmera par écrit au promoteur qu'il peut poursuivre). Le financement des projets subséquents dépendra des conditions suivantes :

- la réalisation du projet précédent selon l'évaluation de GéoConnexions;
- l'achèvement de la nouvelle proposition pour le projet à l'intérieur d'un délai convenu;
- la révision de la nouvelle proposition;
- la préparation de l'accord de financement;
- la disponibilité des fonds auprès de GéoConnexions.



## Secteurs prioritaires de GéoConnexions et collectivités d'utilisateurs

Les projets doivent satisfaire les exigences particulières d'un groupe d'utilisateurs. Plus particulièrement, GéoConnexions appuiera la prise de décisions touchant un éventail d'enjeux dans quatre secteurs prioritaires : la santé publique, la sécurité publique, l'environnement et le développement durable de même que les enjeux d'importance pour les peuples autochtones. Le présent avis d'offre de participation vise les projets géospatiaux qui abordent des enjeux particuliers dans ces secteurs prioritaires et qui appuient les besoins décisionnels des organismes autorisés et responsables.

Le présent avis d'offre de participation sollicite pour chacun des quatre secteurs prioritaires des initiatives qui abordent les enjeux décrits ci-dessous. Remarquez que les promoteurs doivent indiquer **un seul secteur prioritaire**, soit celui auquel leur initiative correspond le mieux.

### 2.1.1 Santé publique

Pour appuyer la communauté des utilisateurs en matière de santé publique, GéoConnexions a cerné 2 secteurs prioritaires :

1. la surveillance de la santé de la population;
2. les interventions d'urgence en santé et la planification entre les urgences.

#### Surveillance de la santé de la population

##### Enjeu

Afin d'améliorer la santé des Canadiens et de réduire les iniquités en matière de santé entre les groupes de population (c.-à-d. les sous-ensembles de la population définis par certaines limites comme l'âge, le sexe, l'éducation et le revenu), la communauté de la santé publique a besoin de renseignements sur les déterminants de la santé<sup>1</sup>, sur l'état de santé<sup>2</sup> et sur les services de santé.

---

<sup>1</sup> Les déterminants de la santé sont tous des facteurs qui interagissent dans la détermination de la santé d'une personne, y compris les facteurs sociaux et économiques, l'environnement physique et les comportements individuels. Les déterminants de la santé comprennent : 1) le niveau de revenu et le statut social, 2) les réseaux de soutien social, 3) l'éducation et l'alphabétisme, 4) l'emploi et les conditions de travail, 5) les environnements sociaux, 6) les environnements physiques, 7) les habitudes de santé et la capacité d'adaptation personnelle, 8) le développement de la petite enfance, 9) le patrimoine biologique et génétique, 10) les services de santé, 11) le sexe, et 12) la culture (Agence de santé publique Canada, *Qu'est-ce qui détermine la santé?*, <http://www.phac-aspc.gc.ca/ph-sp/ddsp/determinants/index.html>)

<sup>2</sup> État de santé: état dans lequel une personne (ou un groupe spécifique) peut habituellement remplir ses rôles et ses fonctions physiques, mentaux, émotionnels et sociaux. Tout écart à l'état habituel constitue un signe de la présence de la maladie. L'état de santé peut être évalué cliniquement en posant des questions et en effectuant un examen physique et/ou au moyen d'indicateurs de l'état de santé ou d'échelles de mesure de la santé. (Traduction française de la définition tirée de Last, John M. (2007). *A Dictionary of Public Health*. New York: Oxford University Press.)

## **Besoins décisionnels**

Afin de faciliter la prise de décisions, les professionnels de la santé ont besoin de mécanismes permettant d'échanger de l'information avec les organismes établis au sein de leurs collectivités et de leurs autorités respectives, de même qu'à l'extérieur. De plus, les praticiens de la santé publique reconnaissent que les facteurs extrinsèques au système ou au secteur de la santé ont une influence notable sur la santé. Par conséquent, la gamme complète de facteurs individuels et collectifs, comprenant les déterminants de la santé à caractère social, économique et environnemental, de même que leurs interactions entre eux, peut être associée avec l'état de santé. L'analyse des données géospatiales permet l'intégration de ces facteurs multiples, des éléments de données, des indicateurs de la santé et de conditions à différentes échelles dans le but de mieux comprendre les relations et les répercussions de la planification et ainsi élaborer des programmes mieux ciblés. Le milieu de la santé publique peut se servir de l'information géoréférencée sur les déterminants de la santé et de l'état de santé de la population afin d'établir des corrélations et de déterminer les priorités et les stratégies nécessaires à l'amélioration de la santé et les facteurs qui l'influencent.

## **Intervention d'urgence en santé et planification entre les services d'urgence**

### **Enjeu**

Une capacité d'analyse et de suivi au cours des urgences de santé publique doit être mise sur pied et opérationnelle au Canada, ce qui nécessite des outils interopératoires et une capacité permettant le perfectionnement des compétences et des systèmes des professionnels de la santé publique.

### **Besoins décisionnels**

Afin de familiariser les professionnels de la santé publique avec l'utilisation d'outils et de leur permettre de mieux réagir en cas d'urgence majeure, ces outils et la capacité de les utiliser doivent être mis en place sur une base quotidienne. L'utilisation collective des outils pour les urgences mineures et les activités quotidiennes de surveillance des éclosions de maladies peuvent également être utiles dans la mise sur pied d'un système de dépistage des maladies transmissibles faisant l'objet d'une surveillance. Les praticiens de la santé publique peuvent se servir des données géoréférencées pour suivre et prédire les éventuelles éclosions de maladie infectieuse et pour surveiller les événements épidémiques qui se produisent à l'intérieur de notre pays et au-delà. Cette nouvelle méthode facilitera l'identification des populations vulnérables et elle permettra l'évaluation des risques pour la santé publique et la mobilisation des fonctions d'urgence. De plus, elle facilitera la création et la diffusion de rapports, de mises en garde et d'alertes, à l'échelle nationale et internationale au besoin, en plus d'aider à la détermination d'autres mesures d'intervention nécessaires, comme la production de vaccins. La mise sur pied des systèmes et l'élaboration d'une formation pour le personnel destinés à un usage interopératoires faciliteront le perfectionnement des mesures d'intervention en cas d'urgence et permettront un rendement optimal de l'usage entre-temps.

### **2.1.2 Sécurité publique**

Pour appuyer la communauté des utilisateurs en matière de sécurité publique, plus précisément lors de la gestion des urgences, GéoConnexions a cerné 2 enjeux prioritaires :

1. l'identification des infrastructures essentielles (IE);

2. la connaissance de la situation et la gestion des conséquences.

### **Identification des infrastructures essentielles**

#### **Enjeu**

Les Canadiens peuvent compter sur des infrastructures hautement interconnectées et interdépendantes qui sont essentielles à leur bien-être sur le plan de la santé, de la sécurité et de l'économie. En temps de crise ou de catastrophe, ils s'attendent à ce que les infrastructures du pays demeurent viables et fonctionnelles. Il est de première importance pour les collectivités de savoir quelles sont les IE relatives à la sécurité publique et de pouvoir les localiser par rapport à l'événement causant la crise ou la catastrophe afin d'être en mesure d'appuyer les décisions administratives des intervenants face à l'événement.

#### **Besoins décisionnels**

Les propriétaires et exploitants d'IE devraient posséder de l'information sur les infrastructures essentielles des entités dont ils dépendent et devraient connaître les problèmes qui menacent leurs propres infrastructures afin d'assurer le maintien de leurs activités. Les gestionnaires des mesures d'urgence et les premiers intervenants devraient posséder suffisamment de renseignements sur les IE pour planifier et assumer leurs rôles de gestion des mesures d'urgence. Les autorités publiques ayant des responsabilités en matière de protection devraient posséder de l'information sur les infrastructures essentielles de leur administration qui doivent être protégées. La collectivité de la sécurité publique devrait posséder de l'information à référence géographique sur les IE afin de mieux répondre aux priorités en matière de sécurité et de situations d'urgence.

### **Connaissance de la situation et gestion des conséquences**

#### **Enjeu**

Afin de mieux se préparer, de gérer et de réagir aux menaces et aux dangers qui affectent la sécurité des Canadien(ne)s, les organismes de sécurité publique (SP) doivent être en mesure de comprendre la situation rapidement et être à l'affût de tout changement. Au fur et à mesure que la crise évolue, il est essentiel d'obtenir des renseignements sur la gestion des conséquences afin d'appuyer les décisions éventuelles.

#### **Besoins décisionnels**

Afin de gérer les menaces de façon plus efficace, des organismes de différentes autorités ont de plus en plus besoin d'établir des partenariats et de partager l'information. Les renseignements relatifs à la compréhension de la situation devraient fournir de l'information à référence géographique sur la crise et décrire les événements sur le terrain, les endroits où ils se sont produits et les mesures que l'on a prises. La gestion des conséquences devrait comprendre l'exploitation et l'échange d'information avant et après l'événement ou le désastre dans le but d'élaborer un tableau opérationnel commun (TOC). Le TOC devrait être utilisé par les intervenants pour décider du cours des événements, comme l'identification d'un besoin de plus de reconnaissance, la direction vers laquelle les efforts de gestion des conséquences doivent être dirigés et la manière de faire parvenir les ressources au bon endroit. Les organismes de SP devraient être en mesure de comprendre la situation afin de pouvoir prédire, détecter, se préparer et gérer les menaces à la sécurité publique.

### 2.1.3 Environnement et développement durable

Pour appuyer la communauté des utilisateurs en matière d'environnement et de développement durable, GéoConnexions a cerné deux enjeux prioritaires :

1. aménagement du territoire (comprend la planification des océans et des eaux douces)
2. évaluations environnementales (comprend les évaluations régionales, stratégiques et cumulatives).

#### **Aménagement du territoire et évaluations environnementales**

##### **Enjeu**

Les organismes d'aménagement du territoire et les autorités de réglementation doivent satisfaire les exigences législatives et réglementaires liées à la gestion de l'écosystème et aux évaluations environnementales. Semblablement, les promoteurs de projet, leurs consultants, intervenants et autorités de réglementation et de planification doivent répondre aux exigences décrites dans les mesures législatives se rapportant aux évaluations environnementales. Ces activités sont de plus en plus réalisées dans un contexte régional intégré basé sur l'écosystème.

##### **Besoins décisionnels**

Les organisations d'aménagement du territoire, les autorités de réglementation et les intervenants en évaluation environnementale ont besoin d'un moyen d'accéder, d'intégrer et d'analyser diverses données. De plus, les résultats d'une telle intégration doivent être intégrés à même les processus décisionnels plus vastes qui examinent également les facteurs économiques et sociaux afin d'atteindre des buts de développement durable plus étendus.

L'aptitude à satisfaire ces besoins peut être améliorée grâce à une plus grande utilisation et une plus grande analyse des données géospatiales qui sont liées à des procédures et des systèmes plus généraux de gestion de l'information à l'appui du processus décisionnel. La gestion intégrée des écosystèmes est une approche systématique qui peut contribuer à cet enjeu en optimisant des objectifs environnementaux, économiques et sociaux considérés en fonction du temps et de l'espace et pour l'ensemble des compétences.

Afin que GéoConnexions comble les besoins ci-haut mentionnés, GéoConnexions recherche des projets appuyant l'aménagement du territoire et les processus d'évaluation environnementale qui font progresser les objectifs à l'échelle régionale ou du paysage. Les projets devraient démontrer plusieurs des caractéristiques suivantes :

- intègrent des données et des renseignements environnementaux et socio-économiques pertinents à une exigence législative ou réglementaire clairement définie et liée à l'aménagement du territoire et aux évaluations environnementales;
- emploient une « approche écosystémique », c.-à-d. « une stratégie de gestion intégrée des terres, de l'eau et des ressources biologiques qui vise à favoriser la conservation et une utilisation viable des ressources de façon à assurer une exploitation équitable »;

- traitent des enjeux d'écosystèmes (c.-à-d. un bassin hydrologique, un paysage terrestre ou marin ou un écosystème particulier);
- adressent le contexte émergent d'impacts et d'adaptations inhérents au changement climatique;
- permettent l'utilisation et l'échange de *nouvelles* données géospatiales prioritaires au moyen des normes de l'ICDG;
- emploient ou mettent au point des outils en ligne offrant une capacité d'analyse améliorée allant au-delà de la simple superposition;
- intègrent des données géospatiales à des procédures et des systèmes d'information plus généraux d'aide à la décision pouvant inclure des renseignements non spatiaux;
- cadrent et justifient les objectifs dans le contexte des principaux buts en développement durable selon la mission du Promoteur (les exemples comprennent les objectifs du Millénaire pour le développement; stratégies de développement durable) et/ou la maintenance et l'emploi durable du capital naturel public du Canada (c.-à-d. air, terre, eau, et/ou espèces (biodiversité));
- incorporent les résultats de science appliquée de fine pointe dans le contexte de prise de décisions.

#### 2.1.4 Enjeux d'importance pour les peuples autochtones

**Remarque :** toutes les initiatives et tous les projets financés dans le cadre de ce secteur prioritaire doivent compter au moins un organisme autochtone à titre de promoteur ou de collaborateur.

Pour appuyer les communautés et les organismes autochtones, GéoConnexions a cerné un enjeu prioritaire :

1. la gestion des terres et des ressources et planification communautaire.

#### **Gestion des terres et des ressources et planification communautaire :**

##### **Enjeu**

Les dirigeants, gestionnaires et aménagistes du territoire autochtones ont besoin de meilleurs outils de planification et d'information pour gérer de manière durable et efficace leurs collectivités, leurs terres cédées en vertu d'un traité ou octroyées par une entente, ainsi que leurs terres et leurs ressources en cogestion.

##### **Besoins décisionnels**

Afin d'administrer efficacement et de renforcer économiquement leurs communautés, leurs ressources et leurs terres, les dirigeants, les gestionnaires et les aménagistes du territoire autochtone de tous les ordres de gouvernement doivent avoir à leur disposition de l'information à référence géographique et doivent être en mesure de la partager avec leurs collectivités et leurs partenaires en toute sécurité et avec rapidité et efficacité.

Les communautés autochtones du Canada sont confrontées à des pressions croissantes en ce qui concerne les terres (y compris les terres et territoires traditionnels) et les ressources. Ces pressions et exigences découlent de la dévolution en vertu des initiatives d'autonomie gouvernementale, des activités de prospection de ressources et de la

nécessité d'offrir des possibilités à leurs membres tout en veillant à ce que les terres demeurent productives dans l'avenir. Équilibrer les besoins d'aujourd'hui avec ceux de demain oblige les communautés à tirer parti des technologies modernes et ce, en vue de leur planification et développement. En raison de l'emplacement géographique de nombreuses communautés autochtones et des contraintes touchant les ressources humaines et financières, il existe également un besoin d'échanger ou de partager les renseignements entre les compétences.

La gestion des terres et des ressources et la planification communautaire comprend pour de nombreuses communautés autochtones la reconnaissance et l'incorporation des systèmes de valeurs traditionnels dans les pratiques et les systèmes d'aménagement du territoire. En même temps, il est de plus en plus nécessaire de collaborer avec l'industrie privée au moyen d'un processus consultatif ou d'un partenariat dans une coentreprise. De saines pratiques d'incorporation des systèmes de connaissances traditionnels et occidentaux sont essentielles pour appuyer le processus décisionnel dans les communautés autochtones.

## Promoteurs

GéoConnexions est chargé d'appuyer la prise de décisions géospatiales et de répondre aux besoins des utilisateurs dans les quatre secteurs prioritaires : **santé publique, sécurité publique, environnement et développement durables et enjeux d'importance pour les peuples autochtones**. Les utilisateurs finaux qui requièrent des données et des renseignements géospatiaux sont expressément ciblés par le présent AOP. Toutes les initiatives et tous les projets financés dans le cadre du secteur prioritaire portant sur les enjeux d'importance pour les peuples autochtones doivent compter au moins un organisme autochtone à titre de promoteur ou de collaborateur.

**À l'exception des catégories 4 et 5, les promoteurs doivent être des utilisateurs finaux ou faire appel à des utilisateurs finaux.** Toutefois, on encourage les fournisseurs et les développeurs à collaborer avec les utilisateurs finaux et les facilitateurs afin d'exécuter le projet. **Pour les catégories 4 (publication de données thématiques) et 5 (normes touchant les données thématiques)**, les promoteurs peuvent appartenir à tout secteur défini comme étant le plus près possible de la source des données ou être le fournisseur de données prioritaires qui font autorité et qui sont démontrées et documentées afin de satisfaire les exigences décisionnelles d'un secteur d'intervention privilégié (reportez-vous à la section 2.4).

Le tableau suivant sert de guide de sélection à savoir le genre d'utilisateur/d'organisme facilitateur qui sont anticipés à faire une demande de financement. Les promoteurs devraient se rapporter à la section 2.4 pour les exigences spécifiques par rapport aux quatre secteurs prioritaires de GéoConnexions.

<b>Guide de sélection des promoteurs – Projets des catégories 1, 2, 3, 6 et 7</b>				
<b>Secteur</b>	<b>Initiatives en matière d'environnement-DD</b>	<b>Initiatives en matière de santé publique</b>	<b>Initiatives en matière de sécurité publique</b>	<b>Initiatives touchant les enjeux autochtones</b>
<b>Ministères fédéraux</b>	<i>Par exemple :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Environnement Canada</li> <li>• Pêches et Océans Canada</li> <li>• Ministères responsables du Nord</li> <li>• Agence canadienne d'évaluation environnementale</li> <li>• Secteurs des ministères responsables de la mise en œuvre des règlements de la</li> </ul>	<i>Par exemple :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Agence de santé publique du Canada</li> <li>• Santé Canada</li> <li>• Sociétés d'État</li> <li>• Secteurs des ministères responsables en surveillance de la santé de la population ou les interventions d'urgence en santé et la planification</li> </ul>	<i>Par exemple :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécurité publique Canada (SP)</li> <li>• Transports Canada</li> <li>• Ministère de la Défense nationale</li> <li>• Agence des services frontaliers du Canada (ASFC)</li> <li>• Ressources naturelles Canada</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Affaires indiennes et du Nord canadien</li> <li>• Ministères responsables du Nord</li> <li>• Secteurs des ministères responsables d'appuyer la gestion des terres et des ressources autochtones et la planification communautaire</li> </ul>

	LCEE	entre les urgences	• Ministères responsables de la sécurité publique	
<b>Gouvernements provinciaux/territoriaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministères chargés de l'aménagement du territoire ou des ressources naturelles</li> <li>• Ministères chargés des questions municipales</li> <li>• Organismes de réglementation des terres, des ressources ou des services publics</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministères de la Santé</li> <li>• Ministères ou organismes désignés comme autorités du système de santé publique au niveau provincial ou territorial</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organismes chargés des mesures d'urgence</li> <li>• Ministères responsables de la gestion des urgences provinciales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministères territoriaux chargés de l'aménagement du territoire ou des ressources naturelles</li> <li>• Ministères responsables d'appuyer la gestion des terres et des ressources autochtones et la planification communautaire</li> </ul>
<b>Gouvernements locaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministères responsables de la planification intégrée de l'aménagement du territoire</li> <li>• Municipalités avec des partenariats provinciaux ou régionaux qui peuvent s'assurer de la viabilité du projet et prolonger les approches du projet ainsi que les résultats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autorités en matière de santé</li> <li>• Ministères ou organismes désignés comme autorités du système de santé publique au niveau régional ou local</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministères responsables des questions entourant la gestion des urgences au niveau régional</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministères responsables de la gestion des terres et ressources autochtones et la planification communautaire au niveau régional</li> <li>• Administration des terres autochtones, Conseils sur les ressources renouvelables, Sociétés foncières, Commissions terrestres ou aquatiques</li> </ul>
<b>Gouvernements autochtones</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gouvernements autochtones représentant de multiples communautés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gouvernements autochtones représentant de multiples communautés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gouvernements autochtones représentant de multiples communautés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gouvernements autochtones représentant de multiples communautés</li> </ul>
<b>Organismes non gouvernementaux (ONG)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ONG ayant des partenariats de coopération officiels avec un organisme provincial, dans lequel il est convenu que les besoins décisionnels touchant la gestion intégrée des écosystèmes (GIE) sont satisfaits par l'ONG</li> <li>• ONG mettant en œuvre des projets démontrant la GIE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ONG ayant des partenariats de coopération officiels avec les autorités de santé provinciales-territoriales ou régionales</li> <li>• ONG mettant en œuvre des projets démontrant la GIE avec la perspective d'informer les gouvernements et autres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À titre de collaborateurs uniquement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organismes autochtones nationaux</li> <li>• Organismes autochtones provinciaux</li> <li>• Organismes autochtones régionaux tels des comités de chasseurs et trappeurs</li> </ul>

	avec la perspective d'informer les gouvernements et autres intervenants	intervenants		
<b>Établissements universitaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mêmes limites que les ONG (ci-dessus)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mêmes limites que les ONG (ci-dessus)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À titre de collaborateurs uniquement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À titre de collaborateurs uniquement</li> </ul>
<b>Secteur privé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les compagnies de ressources naturelles avec le mandat d'administration de terres (p.ex. zones de gestion forestière)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À titre de collaborateurs uniquement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collectivité d'infrastructure essentielle : comprend les organisations responsables pour les installations, réseaux, services et biens; s'il y avait interruption ou s'ils étaient détruits, ils y aurait de graves conséquences sur le bien-être des canadien(ne)s ou sur le fonctionnement efficace des gouvernements au Canada.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À titre de collaborateurs uniquement</li> </ul>

### 3 PROCESSUS DE SOUMISSION

L'élaboration du projet comporte les étapes principales suivantes :

- 3.1 Préparation et présentation de la lettre d'intention
- 3.2 Évaluation de la lettre d'intention et réponse
- 3.3 Préparation et présentation de la proposition pour le premier projet de l'initiative
- 3.4 Évaluation de la proposition et sélection des projets
- 3.5 Élaboration d'ententes officielles pour les projets sélectionnés

#### Préparation et présentation de la lettre d'intention

GéoConnexions exige qu'un agent autorisé représentant le promoteur de l'initiative présente une lettre d'intention (LI) sous en-tête de son organisme. La lettre d'intention est requise pour établir rapidement une vision et une compréhension communes dans les discussions sur l'initiative et pour éviter des efforts superflus de la part des deux parties. *Les promoteurs doivent suivre le modèle de lettre d'intention joint à l'annexe B pour s'assurer de répondre aux exigences du présent AOP.*

Les lettres d'intention doivent être présentées par courriel à Jodi Rowland au Bureau de la gestion de la valeur de GéoConnexions [jrowland@nrcan.gc.ca](mailto:jrowland@nrcan.gc.ca).

Voir l'annexe A (tableau des échéances de l'initiative) pour connaître les dates d'échéance de présentation des lettres d'intention.

#### Évaluation de la lettre d'intention et réponse

La lettre d'intention sera examinée par GéoConnexions pour déterminer si le projet proposé respecte les exigences du présent AOP. Chaque LI sera évaluée séparément, selon le secteur prioritaire de GéoConnexions (énoncés à la section 2.4) et le type de projet (énoncés à la section 2.3) et suivra les critères établis à l'annexe C du présent AOP. Cette partie du processus est compétitive; GéoConnexions invitera des propositions des LI les mieux classées.

GéoConnexions répondra par courriel à chaque lettre d'intention. La réponse indiquera si une proposition est requise.

#### Préparation et présentation de la proposition pour le premier projet de l'initiative

Les promoteurs choisis seront invités à présenter une proposition pour le premier projet de l'initiative aux fins d'étude en vertu du présent AOP. ***Les propositions non sollicitées ne seront pas étudiées.*** La proposition de projet a pour objectif d'expliquer le projet de façon suffisamment détaillée pour permettre à GéoConnexions d'évaluer la proposition de

manière approfondie. ***Une invitation à présenter une proposition ne constitue pas une garantie de financement en vertu du présent AOP.***

Il incombe aux promoteurs de préparer et de présenter les propositions. Toutefois, au cours du processus, les promoteurs peuvent consulter le personnel de GéoConnexions pour obtenir des conseils.

Les propositions peuvent être présentées en anglais ou en français.

Les propositions doivent suivre le modèle de proposition associé au projet pour lequel du financement est sollicité. Voir l'annexe A (tableau des projets) pour obtenir le modèle de proposition approprié.

La proposition doit être indépendante parce qu'elle sera examinée uniquement en fonction de ses propres mérites. Des renseignements supplémentaires peuvent être annexés à la proposition.

Voir l'annexe A (tableau des échéances de l'initiative) pour connaître les dates d'échéance de présentation des propositions.

### **Évaluation de la proposition et sélection des projets**

Une équipe d'examineurs examinera les propositions de projet. Les examens seront axés sur les critères énumérés à l'annexe D du présent AOP ainsi que des critères additionnels spécifiés dans les catégories de projet (voir les annexes F-L). Les propositions seront examinées dans l'ordre où elles sont reçues et financées dans l'ordre où elles sont approuvées. On vérifiera que les propositions sont complètes, faisables et conformes au mandat et aux priorités de GéoConnexions. Les propositions ne seront pas évaluées en concurrence les unes avec les autres. Les propositions doivent respecter tous les critères énoncés à l'annexe D ainsi que les critères associés dans les annexes (voir F-L) avant que du financement soit envisagé. Les propositions qui ne respectent pas un ou plusieurs des critères peuvent être modifiées et présentées à nouveau à condition que la date limite de présentation des propositions ne soit pas passée. Voir l'annexe A (tableau des échéances de l'initiative) pour connaître les dates d'échéance de présentation des propositions. GéoConnexions invitera les promoteurs des propositions approuvées à discuter d'une entente officielle. **L'invitation de soumettre une proposition ne constitue nullement une garantie de financement.**

### **Élaboration d'ententes officielles**

GéoConnexions travaillera avec les promoteurs des initiatives choisies pour discuter des ententes officielles. Les ententes qui en découleront décriront les modalités de la collaboration avec GéoConnexions et établiront les attentes mutuelles, comme la durée du projet, les extrants, les tâches, les dates des jalons et les ressources humaines (organisme, noms des membres de l'équipe, rôles/titres, taux quotidiens et jours d'effort par personne), de même qu'un plan de communications et les détails financiers.

## **Présentation pour les projets subséquents**

Pour les promoteurs d'initiatives comportant des projets supplémentaires, un examen des résultats du projet achevé sera effectué par le personnel de GéoConnexions. Cet examen évaluera les résultats du projet à ce jour. Si l'examen indique que le projet est réussi, le promoteur recevra une confirmation écrite l'autorisant à poursuivre et aura la possibilité d'élaborer une proposition pour le prochain projet de son initiative. Cette proposition sera élaborée et examinée de la manière décrite aux sections 3.3, 3.4 et 3.5.

## **4 RÔLES ET RESPONSABILITÉS**

GéoConnexions encourage la collaboration, particulièrement la collaboration visant à assurer l'exécution des projets par le secteur privé de la géomatique et, à un moindre degré, par les universités et les organismes non gouvernementaux. Cette section détaille les rôles et les responsabilités de tous les collaborateurs potentiels d'un projet.

### **GéoConnexions**

GéoConnexions appuie les projets en offrant du financement et des conseils. GéoConnexions est responsable d'évaluer les propositions, d'élaborer les ententes, de fournir des conseils, de surveiller les progrès, d'évaluer les extrants et d'autoriser les paiements. GéoConnexions doit travailler en collaboration avec le promoteur pour assurer la promotion et la communication du ou des projets et de leurs résultats.

### **Promoteur**

Voir la section 2.5 pour obtenir une description des promoteurs.

Le promoteur assemble la ou les propositions de projet, dirige et coordonne toutes les activités du projet et fait office de point d'accès auprès de GéoConnexions pour les questions touchant l'initiative. Les promoteurs doivent avoir des exigences stratégiques ou fonctionnelles claires pour remplir ces rôles. Le promoteur doit avoir à la fois le mandat et les ressources nécessaires pour coordonner l'initiative et maintenir les résultats au-delà de la fin du ou des projets. Les promoteurs doivent investir financièrement dans l'initiative au moyen de contributions en espèces ou en nature. Les promoteurs sont responsables de coordonner le travail des collaborateurs du ou des projets ainsi que les contrats. Les promoteurs sont responsables de toute activité requise par le projet ou faisant l'objet d'un contrat. Les promoteurs travailleront en collaboration avec GéoConnexions pour promouvoir l'initiative et ses résultats et communiquer à ce sujet.

### **Organismes collaborateurs**

Les organismes collaborateurs apportent des ressources particulières au(x) projet(s) et doivent avoir un intérêt direct envers le ou les projets. Chaque projet doit comprendre au moins un organisme collaborateur en plus du promoteur. Les organismes collaborateurs doivent contribuer financièrement au projet, en espèces, en nature ou les deux. Les collaborateurs peuvent être des ministères gouvernementaux, des sociétés d'État, des établissements universitaires, des organismes sans but lucratif ou des entreprises du

secteur privé. L'engagement du collaborateur doit être précisé dans une lettre de collaboration et doit être inclus dans la présentation de la proposition. **Pour la catégorie 4 (publication de données thématiques) les collaborateurs sont encouragés mais ne sont pas obligatoires.**

### **Entrepreneur(s)**

Chaque projet doit inclure au moins un entrepreneur du secteur privé, du secteur universitaire ou du secteur non gouvernemental. Le rôle exact de l'entrepreneur sera spécifique à chaque projet. En général, un entrepreneur fournira les services ou les produits à livrer requis pour réussir le projet. Un entrepreneur ne peut pas être promoteur. Les promoteurs sont responsables de tous les aspects de l'impartition et sont donc régis par toutes les règles et restrictions contractuelles de leur propre organisme.

### **Secteur privé**

GéoConnexions est résolu à dépenser 50 % de son budget total dans le secteur privé. Les promoteurs du gouvernement qui reçoivent un financement de GéoConnexions doivent faire exécuter les travaux au moyen de contrats avec le secteur privé dans la mesure du possible plutôt que d'engager de nouveaux employés à l'interne pour travailler aux activités du projet. Les rapports financiers sur le projet doivent détailler ce transfert vers le secteur privé.

## **5 RÉPONDRE AUX BESOINS DES UTILISATEURS**

Une **collectivité d'utilisateurs** est un groupe de personnes qui partagent un intérêt sur un sujet (ou un « domaine d'enjeu »), qui interagissent continuellement et qui accumulent et diffusent des connaissances. GéoConnexions définit une « collectivité d'utilisateurs » comme un groupe d'utilisateurs qui partagent des préoccupations ou des problèmes communs et qui peuvent avoir des exigences communes à l'égard de l'ICDG. Par exemple, un institut d'examen des bassins versants pourrait collaborer avec d'autres organismes, des municipalités, le gouvernement provincial et un ministère fédéral, afin d'élaborer un système de planification de l'eau qui emploie des normes adoptées par l'ICDG les aidant ainsi à prendre des décisions. La proposition d'élaborer un tel système ne peut pas être présentée par un fournisseur de données, un développeur d'application (consultant) ou un détaillant de logiciels. Cependant, ils pourraient collaborer au projet.

Aux fins du présent avis d'offre de participation, les utilisateurs correspondent aux utilisateurs finaux : les personnes et organismes qui profiteront directement de l'initiative et de l'utilisation des renseignements qu'elle intègre afin de prendre des décisions éclairées. Ces utilisateurs finaux, ou un sous-ensemble d'utilisateurs finaux, doivent participer aux projets, avoir un besoin constant pour les résultats proposés et posséder les ressources nécessaires pour utiliser les résultats une fois les projets achevés. Le groupe d'utilisateurs doit définir les exigences et diriger l'initiative.

Le mandat des promoteurs consiste à élaborer les projets, à maintenir les résultats obtenus et à servir les utilisateurs finaux visés. Idéalement, ils auront un modèle de gouvernance ou une structure organisationnelle stable et adaptée au maintien et à l'utilisation des résultats des projets.

Les groupes d'utilisateurs doivent être en mesure d'utiliser les résultats des projets de la manière voulue une fois que le financement de GéoConnexions cessera. Par conséquent, le promoteur ou au moins un des organismes collaborateurs doit s'engager à maintenir les résultats. Les promoteurs doivent démontrer l'existence d'un plan de maintien des résultats des projets.

## **6 UTILISER L'ICDG ET Y CONTRIBUER**

L'infrastructure canadienne de données géospaciales (ICDG) est comme une boîte à outils qui aide le partage de données géoréférencées à travers le Canada. Cette boîte à outils consiste en une série de données-cadre, normes techniques, technologies habilitantes (telles la recherche et la récupération de données et de services) et de politiques. Le mandat de GéoConnexions est d'augmenter l'utilisation de cette boîte à outils, ainsi l'ICDG doit être éminente dans les projets financés. L'ICDG est, par nature, très technique. Toutefois, il existe de nombreuses ressources pour aider les promoteurs à en tirer profit. Si vous avez des questions sur cette section, on vous encourage à communiquer avec GéoConnexions (voir la section 11).

Les propositions doivent démontrer comment un projet s'intègre à l'ICDG et/ou peut lui permettre de prendre de l'ampleur.

### **Normes et spécifications adoptées par l'ICDG**

Les applications doivent utiliser une technologie fondée sur les normes et les spécifications adoptées et émergentes de l'ICDG. Certaines de ces normes sont énumérées dans le tableau suivant :

<b>Norme ou spécification</b>	<b>Acronyme</b>	<b>Fonction(s)</b>
Service de cartes Web	SCW (WMS)	Visualisation en divers formats et diverses projections de données provenant d'entrepôts de données répartis.
Service d'entité Web	WFS	Accès, insertion, mise à jour et extraction de données de sources distribuées en divers formats et diverses projections.
Langage de balisage géographique	GML	Le GML permet d'encoder l'information géospatiale pour le transport et le stockage de données. C'est un codage XML pour les entités géographiques.
Descripteur de symbolisation	SLD	Le descripteur de symbolisation permet au client de personnaliser des styles (tels la couleur ainsi que la symbolisation d'entités) qu'un service de carte Web utilise pour afficher une couche de carte.
Encodage de filtre	FE	Une façon normalisée, basé sur XML, de limiter le nombre d'article retournés par une requête.
Service de découverte de géodonnées	S.O.	Permet la recherche et la découverte de données et de services géospatiaux (conformément au Service de catalogue v. 2.0 de l'OGC ou profil GEO Z39.50).
Registres des géodonnées	S.O.	Registres partagés qui contiennent des métadonnées sur les bases de géodonnées. Ces registres identifient les agences responsables de chaque jeu de données d'attribut et donnent les descriptions des données attribut. Ils contiennent aussi de l'information sur la façon d'accéder aux données Voir ISO 19115 : 2003 geographic information – metadata, FGDC STDGM (information géographique – métadonnées, Norme relative au contenu du FGDC pour les métadonnées géospatiales numériques).
Document de contexte cartographique Web	S.O.	Spécifie comment un regroupement (une ou plusieurs cartes) de cartes provenant d'un ou plusieurs services de cartographie Web peut être décrit dans un format portable pour fins d'entreposage, d'utilisation et de réutilisation par les clients.
Service de géotraitement	WPS	Donne accès à des calculs ou des modèles qui fonctionnent avec les données géoréférencées. Les données requises par le service sont locales ou peuvent être livrées à travers un réseau en employant des normes d'échange tel le GML ou GDAS.
Service d'accès aux données géoliées	GDAS	Permet à un client d'extraire un jeu de données de géographiquement liées. Les organisations

		qui souhaitent distribuer des données d'attribut sans les données géospatiales qui les accompagnent peuvent le faire au moyen de ce service.
--	--	--

Les nouvelles normes comme Sensor Web, le Service de couverture Web (WCS) et le Service de géotraitement (WPS) peuvent également être utilisées. Les lettres d'intention doivent décrire, et les propositions démontrer, comment on entend assurer l'intégration et l'interopérabilité du projet avec l'ICDG au moyen d'une ou plusieurs de ces normes et spécifications adoptées.

Des détails sur les dernières spécifications sont disponibles sur le site Web de GéoConnexions à l'adresse suivante :

<http://www.geoconnections.org/fr/communities/developers/standards>

GéoConnexions peut exiger la vérification de l'interopérabilité et de la conformité des applications avec les normes et les spécifications de l'ICDG.

### **Services de l'ICDG**

Les services Web constituent le fondement des interactions sur l'Internet permettant aux utilisateurs de fournir, de consulter et d'échanger des données géospatiales. La mise en place des services et des applications obéit à des normes adoptées par l'ICDG. Les applications utilisent un ou plusieurs services Web pour visualiser, publier, éditer ou découvrir des données géospatiales fournies par des serveurs Web. Les services Web fondés sur des normes ouvertes rendent possible une architecture distribuée qui permet à des systèmes indépendants de communiquer et de collaborer les uns avec les autres.

Voici des exemples de services de l'ICDG :

- Services visant à permettre de découvrir et de consulter des renseignements.
- Un Service de cartes Web (WMS) permettant de produire des cartes complémentaires à partir d'entrepôts de données sur les entités grâce au Service d'entités Web.
- Un Service d'entités Web (WFS) appuyant l'extraction ou la modification d'entités géospatiales individuelles et de leurs propriétés sur Internet à partir de n'importe quel entrepôt de données.
- Un Service de couverture Web (WCS) assurant la prestation de couvertures de données comme les données altimétriques numériques et d'autres données matricielles à taille fixe ou variable.
- Un service de stylismes de carte et des services d'accès aux bibliothèques de symboles cartographiques afin d'appuyer le style des entités géographiques sous une forme d'encodage susceptible d'être analysée par un Service de cartes Web.
- Un Service de découverte de géodonnées fournissant un mécanisme de recherche de métadonnées sur les géodonnées et d'extraction de renseignements détaillés qui décrivent la source de géodonnées.

Le lien suivant mène à une liste d'exemples de services de l'ICDG :  
<http://www.geoconnections.org/fr/communities/developers/standards>

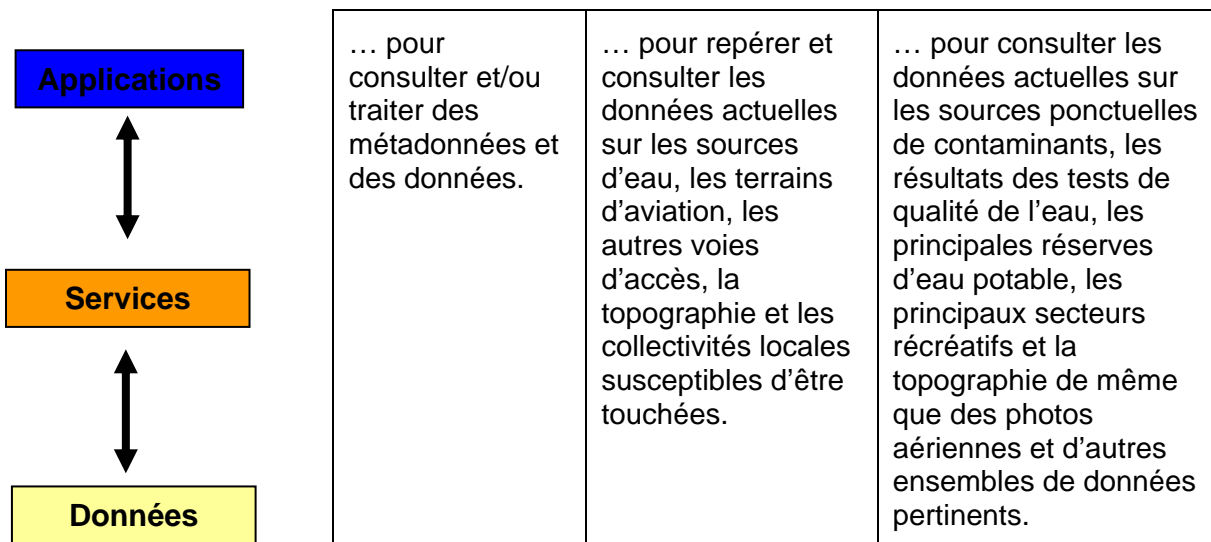
Le Portail de découverte de GéoConnexions permet de trouver des services géospatiaux sur le Web et indique les services conformes aux spécifications adoptées par l'ICDG. Voir <http://geodecouverte.icdg.ca/>

### Alignement à l'architecture de l'ICDG

L'architecture de l'ICDG repose sur un modèle en trois volets, soit les données, les services et les applications. Le volet des données est composé de renseignements géospatiaux répartis comme les métadonnées, les données sur les entités ou les couches de cartes. Le volet des services est composé de services Web conformes aux normes adoptées par l'ICDG, qui permettent l'accès aux données ou le traitement de celles-ci. Le troisième volet est composé des applications de l'ICDG qui abordent un problème ou un enjeu particulier.

Dans l'architecture en trois volets de l'ICDG, les applications sont activées par des services qui donnent accès aux données et aux traitements requis, comme l'illustre le tableau suivant :

Description	Exemple 1	Exemple 2
Une application destinée à une collectivité d'utilisateurs en particulier...	Une application d'intervention en cas d'urgence qui localise les feux de forêt et aide à planifier la répartition des ressources déployées pour lutter contre eux...	Une application de gestion des bassins versants employée dans un contexte de planification intergouvernementale...
... utilise les services distribués et conformes à l'ICDG (p. ex. WMS, WFS)...	... utilise un service de métadonnées et les services de cartographie Web de divers organismes...	... utilise le service de répertoire d'un organisme, les services d'entités et de cartographie Web des autorités de conservation, des autorités municipales, régionale, provinciale-territoriale et fédérales et d'ONG...



Pour obtenir des renseignements détaillés sur l'architecture de l'ICDG, reportez-vous aux documents disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.geoconnections.org/fr/resourcelibrary/developersLibrary>

Une formation en ligne sur l'ICDG est disponible à l'adresse suivante :

[http://www.geoconnections.org/publications/training\\_manual/f/index.htm](http://www.geoconnections.org/publications/training_manual/f/index.htm)

Un guide sur l'ICDG à l'intention des développeurs est disponible à l'adresse suivante :

[http://www.geoconnections.org/publications/Technical\\_Manual/html\\_f/cgdiindex.html](http://www.geoconnections.org/publications/Technical_Manual/html_f/cgdiindex.html).

## 7 ÉVALUATION DES RISQUES

Les promoteurs doivent évaluer les risques afin de prouver que le projet est réalisable et qu'il présente de réelles chances de réussite. Cette évaluation peut également comprendre des références à des recherches publiées, des rapports contractuels, des expériences antérieures et d'autres documents pertinents.

Une évaluation approfondie des risques cerne tous les risques et problèmes éventuels et présente des stratégies d'atténuation pour chacun de ces risques. Les risques possibles peuvent comprendre entre autres la technologie, les ressources, l'accès aux données, les engagements, les circonstances du projet et les politiques. Les propositions doivent décrire la probabilité et l'incidence potentielle de chaque risque.

## 8 INFORMATION FINANCIÈRE

### Financement

GéoConnexions ne financera que les projets à frais partagés. Dans les projets à frais partagés, le promoteur et ses collaborateurs conviennent de contribuer financièrement au projet en espèces ou en nature. La contribution financière du promoteur (en espèces et en nature) au projet doit représenter au moins de 50 p. 100 des coûts totaux du projet (en

espèces et en nature). Pour les projets de la **catégorie 2 (création de capacités)** seulement, la contribution financière du promoteur (en espèces et en nature) au projet doit représenter au moins 40 p. 100 des coûts totaux du projet. Voir le modèle de projet de la catégorie 2 : renforcement de la capacité (annexe G) pour plus de détails.

Le financement maximum requis de la part de GéoConnexions dépend du type de projet (section 2.3). Voir l'annexe A : tableau des projets et le modèle de projet pour obtenir plus de détails.

Si un financement de projet est assujéti à un autre programme de financement, GéoConnexions exige une confirmation écrite émanant de ce programme indiquant que le financement a été approuvé.

## Coûts de projet admissibles

### 8.2.1 Main-d'œuvre

Les coûts de main-d'œuvre représentent les salaires effectifs payés au personnel plus tous les avantages jusqu'à concurrence de 20 p. 100. Les coûts de main-d'œuvre sont considérés comme une contribution en nature.

Chaque organisme participant est tenu d'expliquer comment il calcule ses taux journaliers. Un moyen typique de calculer les coûts de main-d'œuvre est d'utiliser la formule taux salarial/main-d'œuvre : salaire annuel raisonnable, plus frais généraux et avantages raisonnables, divisés par un nombre raisonnable de jours facturables par année. Les coûts de main-d'œuvre pour l'organisme promoteur ne doivent pas comporter de profits. Dans le cas de personnel gouvernemental, les taux de salaire officiels approuvés par l'organisme gouvernemental ou le niveau de classification doivent être utilisés.

### 8.2.2 Logiciels

Les coûts reliés aux logiciels géomatiques spécialisés essentiels pour le projet doivent être amortis par répartition sur la durée de vie du logiciel et la durée de l'initiative.

### 8.2.3 Publication des données

Les coûts associés à la publication des données aux services de l'ICDG seront pris en compte. Ces coûts peuvent comprendre les frais de mise en œuvre des serveurs de données, de préparation des données aux fins de publications ou les deux. Ces coûts ne peuvent pas comprendre les frais liés à la collecte des données ou à la valeur des données.

### 8.2.4 Formation

La formation, dans le cadre des activités de transfert de la technologie, peut faire partie des coûts totaux estimatifs du projet. Elle ne devrait cependant pas dépasser 15 p. 100 des coûts totaux du projet. Les coûts de formation doivent être entièrement expliqués et justifiés dans la proposition de projet. Pour les projets de la **catégorie 2 (création de capacités)** seulement, la formation ne doit pas dépasser 50 p. 100 des coûts totaux du projet. Voir le

modèle de projet de la catégorie 2 : création de capacités (annexe G) pour obtenir plus de détails.

### 8.2.5 Matériel

Le matériel n'est une dépense admissible que pour les projets de la **catégorie 2 (création de capacités)** et ne doit pas dépasser 30 p. 100 des coûts totaux du projet. Voir le modèle de projet de la catégorie 2 : création de capacités (annexe G) pour obtenir plus de détails.

**Les coûts de matériel pour tous les autres types de projet constituent des coûts de projet non admissibles.**

### 8.2.6 Frais de déplacement et de subsistance

Les frais de déplacement et de subsistance seront pris en considération avec des pièces justificatives. Les propositions doivent décrire en détail le fondement et les coûts de tous les déplacements requis en plus de les relier directement aux activités du projet.

Les frais de déplacement doivent être conformes à la directive actuelle du Conseil du Trésor sur les voyages ou, le cas échéant, aux propres lignes directrices du promoteur sur les voyages (sans passer outre à la directive du Conseil du Trésor). La directive du Conseil du Trésor sur les voyages est disponible à [http://publiservice.tbs-sct.gc.ca/pubs\\_pol/hrpubs/TBM\\_113/td-dv\\_e.asp](http://publiservice.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/hrpubs/TBM_113/td-dv_e.asp).

### 8.2.7 Services en sous-traitance

Pour tous les sous-traitants, l'information sur la répartition des coûts doit être indiquée en détail dans la proposition. GéoConnexions peut demander des copies des marchés avec les sous-traitants ou les consultants.

## **Coûts de projet non admissibles**

### 8.3.1 Profits

Les profits, y compris les profits sur la main-d'œuvre, sont des dépenses non admissibles et ne peuvent pas être inclus lors de la détermination des coûts de projet estimatifs.

### 8.3.2 Taxes

La taxe sur les produits et services (TPS), la taxe de vente provinciale (TVP) et la taxe de vente harmonisée (TVH) sont des coûts de projet non admissibles.

### 8.3.3 Avant-projet

Aucun paiement ne sera effectué pour les frais engagés pour préparer ou présenter une proposition de projet en réponse à cet AOP. Aucun coût préalable à la réception d'une entente signée ou d'une autorisation écrite émanant de GéoConnexions ne peut être chargé à toute entente résultante.

#### 8.3.4 Données

Les coûts liés à l'achat, à l'acquisition ou à la valeur des données ne sont pas admissibles. Les coûts associés à toute activité touchant à la collecte des données ne sont pas admissibles.

#### 8.3.5 Propriété intellectuelle sur les renseignements de base

Les coûts liés à la propriété intellectuelle sur les renseignements de base ne sont pas admissibles. La propriété intellectuelle sur les renseignements de base est une propriété intellectuelle établie préalablement au projet proposé.

#### 8.3.6 Matériel

Les coûts liés à l'achat de matériel (p. ex. ordinateurs, récepteurs GPS, traceurs) ne sont pas admissibles. Le matériel n'est une dépense admissible que pour les projets de la **catégorie 2 – Création de capacités**. Voir le modèle de projet de la catégorie 2 : création de capacités (annexe G) pour plus de détails.

#### 8.3.7 Biens incorporels

Les coûts sous forme de savoir, clientèle ou autres biens incorporels ne sont pas admissibles.

#### 8.3.8 Autres

L'achat de terrains ou le paiement d'impôts fonciers et de coûts d'immobilisations ne sont pas admissibles.

### **Aide fédérale autorisée totale**

Lorsque le promoteur n'est pas un organisme fédéral, le promoteur doit fournir une liste de tous les ministères fédéraux participant au projet proposé et doit veiller à ce que l'aide totale du gouvernement fédéral, y compris le montant demandé à GéoConnexions, ne dépasse pas 75 p. 100 des coûts totaux du projet. Le financement provenant d'un autre projet financé par GéoConnexions ne peut pas faire partie des coûts totaux de projet ou des fonds à levier financier.

### **Projets au Québec**

Un organisme au Québec dont les activités sont partiellement ou entièrement financées par la province du Québec peut être assujéti à la *Loi sur le Conseil exécutif* (L.R.Q., chapitre **M-30**).

En vertu des articles 3.11 et 3.12 de la *Loi sur le Ministère du Conseil exécutif* (ci-après la Loi), certaines entités, telles que définies dans la Loi, comme les organismes municipaux, scolaires ou publics, doivent obtenir une autorisation stipulée par la Loi avant de signer

toute entente avec le gouvernement du Canada, ses ministères ou organismes, ou une agence fédérale publique.

Par conséquent, toute entité qui est assujettie à la Loi est tenue d'obtenir cette autorisation avant de signer toute entente avec le gouvernement du Canada. Le formulaire reproduit à l'annexe E doit être rempli et joint aux propositions de projet émanant du Québec. Si vous répondez « oui » à une des trois questions, vous devez - au nom de votre organisme - prendre les mesures nécessaires pour obtenir l'autorisation appropriée du gouvernement du Québec avant d'obtenir un financement du gouvernement du Canada. Vous devez communiquer avec le représentant de l'organisme ou de l'institution du Québec qui vous fournit le financement et ensuite GéoConnexions enverra une copie non signée de l'entente de contribution.

Si vous répondez « non » aux trois questions du formulaire, votre organisme n'est pas assujetti aux dispositions du chapitre M-30 et le processus d'évaluation de proposition peut suivre son cours.

## **9 RAPPORT ET SURVEILLANCE**

### **Chargés de projet**

Un chargé de projet de GéoConnexions sera nommé pour surveiller chaque projet. Il incombera à ce chargé de projet d'approuver les paiements d'étape. Les rapports d'étape et les produits livrables correspondants seront soumis au chargé de projet aux fins d'évaluation.

### **Réunions**

#### **9.2.1 Réunion d'orientation**

Les promoteurs du projet doivent organiser une réunion d'orientation initiale comprenant tous les participants importants au projet et le chargé de projet de GéoConnexions.

#### **9.2.2 Réunions d'examen d'étape provisoire**

Des réunions d'examen d'étape provisoire doivent être planifiées pour exposer les progrès du projet et pour aborder toutes les questions importantes relatives au projet. Ces réunions peuvent être ou non liées aux étapes.

### **Rapports d'étape**

Au terme de chaque étape, le gestionnaire de projet doit remettre un bref rapport au chargé de projet de GéoConnexions. Ces rapports seront requis avant que tout paiement soit effectué et doivent contenir au moins les éléments suivants :

- une page titre,
- un résumé du travail accompli par rapport au plan de travail, y compris les URL du

- prototype et les résultats opérationnels,
- une explication de tous les problèmes éprouvés et leur solution,
- tout changement au plan de travail pour la prochaine étape,
- un rapport financier, si un paiement est demandé.

GéoConnexions fournira des modèles de rapport.

## **Calendrier de paiement**

Les calendriers de paiement seront propres à chaque projet et seront indiqués dans l'entente résultante. En général, les calendriers de paiement seront basés sur les étapes et sur les produits livrables qui y sont associés. Le bilan financier et les factures doivent être présentés après réception des produits livrables.

## **Rapport final**

À la fin du projet, l'équipe de projets doit fournir un rapport final. Le rapport final est requis avant que le paiement final puisse être effectué. Ce rapport doit :

- Décrire les résultats du projet par rapport aux objectifs planifiés;
- Évaluer le succès avec lequel le projet a satisfait aux besoins des utilisateurs finaux;
- Décrire les difficultés (institutionnelles, techniques et politiques) éprouvées;
- Décrire le contenu, les normes et la technologie d'ICDG qui ont été utilisés;
- Décrire toutes les lacunes cernées dans l'ICDG;
- Fournir des recommandations sur le développement et la direction de l'ICDG;
- Indiquer les plans touchant les activités et les projets de suivi;
- Décrire les activités de communication, y compris les communications publiques et internes entreprises à ce stade et planifiées..

## **Enregistrement des résultats**

Tous les nouveaux services d'ICDG et/ou produits d'information résultant de ce projet doivent être enregistrés, en appliquant les normes de métadonnées, par le Portail de découverte de GéoConnexions que l'on peut trouver à : <http://geodiscover.cgdi.ca/gdp/>.

## **Communications au public et aux intervenants**

Tous les projets qui reçoivent un financement de GéoConnexions feront la promotion des résultats du projet et reconnaîtront publiquement la contribution de GéoConnexions en affichant le logo de GéoConnexions et en transmettant des communiqués de presse aux médias, au public et aux intervenants et par des présentations, des sites Web, des brochures et d'autres publications ou de la documentation décrivant le projet et ses résultats.

Lorsque seulement du texte est permis, la reconnaissance doit être libellée comme suit :

« ... avec le soutien financier de GéoConnexions, une initiative de partenariat national sous l'égide de Ressources naturelles Canada. GéoConnexions et ses partenaires œuvrent à l'amélioration de l'Infrastructure canadienne de données géospatiales, une ressource en ligne qui permet aux décideurs l'accès, la combinaison et le partage de l'information géographique sur Internet afin d'obtenir une meilleure compréhension des relations sociales, environnementales et économiques ».

Lorsque les logos des organismes donateurs sont apposés à un produit, le logo de GéoConnexions et le mot-symbole « Canada » doivent être utilisés.

Les logos peuvent être téléchargés depuis le site Web de GéoConnexions.

Lorsque le texte et les logos sont utilisés, les formules de reconnaissance avec texte et logo doivent être utilisées.

GéoConnexions aimerait examiner le matériel de communication et offrira un hyperlien vers les communiqués de presse et les articles traitant du projet. Il pourra par ailleurs promouvoir les succès des projets en consultation avec le promoteur de projet et ses collaborateurs.

## 10 DROITS DE GÉOCONNEXIONS

GéoConnexions se réserve les droits suivants :

- Rejeter une ou toutes les lettres d'intention ou les propositions reçues en réponse à cet AOP;
- Demander des précisions et vérifier toute l'information fournie;
- Entamer des discussions avec les promoteurs du projet sur tous les aspects d'une proposition;
- Accepter toute proposition en totalité ou en partie;
- Spécifier les droits de propriété intellectuelle;
- Faire connaître le projet et en diffuser les résultats;
- Annuler et/ou relancer ce présent AOP en tout temps;
- Administrer, approuver et allouer des fonds à la seule discrétion du programme de GéoConnexions.

La teneur et les exigences du présent document peuvent changer sans préavis. **Avant de présenter une proposition, veiller à disposer de la dernière version du présent document à partir du site Web de GéoConnexions : [www.geoconnexions.org](http://www.geoconnexions.org).**

## 11 PERSONNES-RESSOURCES

Aux fins du présent AOP, toutes les demandes de renseignements concernant le **processus de proposition** ou le **financement** doivent être adressées par écrit, de préférence par courrier électronique, à :

Paula Rojas Coordonnatrice, Contenu des données de l'ICDG GéoConnexions	6 <sup>e</sup> étage, 615, rue Booth Ottawa (Ontario) K1A 0E9 Canada Téléphone : 613-947-2174 Télécopieur : 613-947-2410 Courriel : <a href="mailto:projas@nrcan.gc.ca">projas@nrcan.gc.ca</a>
---	---

Aux fins du présent AOP, toutes les demandes de renseignements techniques concernant les **projets de catégorie 1, 2, 3 et 7** doivent être adressées par écrit, de préférence par courrier électronique, à :

Craig Stewart Coordonnateur, Capacité des utilisateurs GéoConnexions	6 <sup>e</sup> étage, 615, rue Booth Ottawa (ON) K1A 0E9 Téléphone : 613-996-3012 Télécopieur : 613-947-2410 Courriel : <a href="mailto:Craig.Stewart@nrcan.gc.ca">Craig.Stewart@nrcan.gc.ca</a>
--	---

Aux fins du présent AOP, toutes les demandes de renseignements techniques concernant les **projets de catégorie 4, 5 et 6** doivent être adressées par écrit, de préférence par courrier électronique, à :

Paula Rojas Coordonnatrice, Contenu des données de l'ICDG GéoConnexions	6 <sup>e</sup> étage, 615, rue Booth Ottawa (ON) K1A 0E9 Téléphone : 613-947-2174 Télécopieur : 613-947-2410 Courriel : <a href="mailto:projas@nrcan.gc.ca">projas@nrcan.gc.ca</a>
---	--

**ANNEXE A :****A1 Tableau des dates d'échéance des annonces**

	<b>Ronde 1</b>	<b>Ronde 2</b>	<b>Ronde 3</b>
<b>Annonce de l'avis</b>	6 juin 2007	17 septembre 2007	7 janvier 2008
<b>Date d'échéance de la lettre d'intention</b>	6 juillet 2007	12 octobre 2007	1 <sup>er</sup> février 2008
<b>Date d'échéance de la proposition</b>	31 août 2007	7 décembre 2007	28 mars 2008
<b>Début du projet</b>	1 <sup>er</sup> décembre 2007	1 <sup>er</sup> avril 2007	30 juin 2008

**A2 Tableau des projets**

<b>TYPE DE PROJET</b>	<b>FINANCEMENT DISPONIBLE (maximum)</b>	<b>DURÉE DU PROJET</b>	<b>MODÈLE DE PROJET</b>	<b>DESCRIPTION DU PROJET</b>
<b>Catégorie 1 : planification stratégique</b>	40 000 \$	4 mois	Annexe F	Les projets financés dans cette catégorie favorisent l'établissement de plans stratégiques et opérationnels en vue de l'utilisation de stratégies géomatiques durables et coopératives qui misent sur l'Infrastructure canadienne de données géospatiales (ICDG).
<b>Catégorie 2 : création de capacités</b>	70 000 \$	14 mois	Annexe G	Les projets financés dans cette catégorie favorisent la création d'une capacité interne durable (p. ex. le matériel et les logiciels informatiques, les données et la formation) visant à appliquer la géomatique au processus décisionnel dans les partenariats et à appuyer les préparatifs en vue de tirer profit de l'ICDG.
<b>Catégorie 3 : évaluation des besoins</b>	40 000 \$	4 mois	Annexe H	Les projets financés dans cette catégorie favorisent l'étude des besoins des utilisateurs en matière de données, de systèmes géospatiaux d'aide à la décision et d'atlas

<b>des utilisateurs</b>				régionaux qui font usage des normes entérinées par GéoConnexions et des technologies faisant partie de l'ICDG.
<b>Catégorie 4 : publication des données thématiques</b>	75 000 \$	8 mois	Annexe I	Les projets financés dans cette catégorie favorisent la publication de données géospatiales en ligne par le biais de l'ICDG à travers le fournisseur de données de base le plus proche. Les projets doivent respecter les normes entérinées par GéoConnexions.
<b>Catégorie 5 : normes des données thématiques</b>	75 000 \$	8 mois	Annexe J	Les projets financés dans cette catégorie appuient les normes du contenu des données thématiques géospatiales par l'établissement de guides des pratiques exemplaires, de guides d'échange des données et/ou de modèles de données.
<b>Catégorie 6 : atlas régionaux visant à sensibiliser la communauté</b>	100 000 \$	14 mois	Annexe K	Les projets financés dans cette catégorie favorisent la création en collaboration d'atlas en ligne qui utilisent l'ICDG pour permettre l'accès à une information géospatiale intégrée, répartie, à l'échelle régionale et multipartite, comme les points de vue thématiques, propres à des utilisateurs finaux particuliers. Les atlas régionaux sensibiliseront davantage les communautés et répondront aux besoins en matière de prise de décisions des communautés d'utilisateurs activement engagées.
<b>Catégorie 7 : systèmes géospatiaux d'aide à la décision</b>	150 000 \$	14 mois	Annexe L	Les projets financés dans cette catégorie favorisent la création de systèmes de soutien des décisions géospatiales qui traitent et analysent l'information et les données essentielles, y compris l'information et les données géospatiales dont les décisionnaires ont besoin. Les systèmes doivent faire usage des normes entérinées par GéoConnexions et des technologies faisant partie de l'ICDG.

## ANNEXE B : MODÈLE DE LETTRE D'INTENTION

### Remarque

Ce modèle a pour but d'aider les promoteurs à rédiger une lettre d'intention (LI) et aidera GéoConnexions à l'évaluer. La LI est nécessaire pour établir une vision et une compréhension communes dès le début des discussions relatives à l'initiative et afin d'éviter aux deux parties de gaspiller des efforts. Les promoteurs doivent décrire l'initiative en entier : c'est-à-dire que chaque projet de l'initiative doit être détaillé. La LI ne doit pas compter plus de cinq pages. La LI doit suivre le présent modèle et être présentée sur du papier affichant l'en-tête de l'organisme directeur et porter la signature d'un agent autorisé. **Les LI qui ne suivent pas ce modèle ne seront pas évaluées.**

Le texte en *italique* indique les instructions et doit être remplacé par le texte du promoteur, tandis que le texte régulier indique les titres de section et le texte requis.

La lettre d'intention sera examinée par GéoConnexions, par secteur de priorité, et respectera les critères d'évaluation établis à l'annexe C du présent AOP. GéoConnexions répondra par courriel à chaque lettre d'intention. La réponse indiquera si une proposition est requise et peut inclure des conseils sur les questions à aborder dans la proposition.

<b>Titre de l'initiative proposée :</b>	
<b>Organisation directrice :</b>	
<b>Nom du directeur de l'initiative :</b>	
<b>Coordonnées du gestionnaire :</b>	Adresse postale complète :
	Numéro de téléphone :
	Numéro de télécopieur :
	Adresse électronique :
<b>Date de démarrage de l'initiative :</b>	
<b>Date de fin de l'initiative :</b>	
<b>Durée de l'initiative :</b>	<i>Durée en mois</i>

<b>Projets de l'initiative :</b>	
<i>Cochez les projets de financement qui s'appliquent à l'initiative proposée.</i>	
<b>PROJET</b>	
<b>Catégorie 1 : planification stratégique</b>	
<b>Catégorie 2 : création de capacités</b>	
<b>Catégorie 3 : évaluation des besoins des utilisateurs</b>	
<b>Catégorie 4 : publication des données thématiques</b>	
<b>Catégorie 5 : normes des données thématiques</b>	
<b>Catégorie 6 : atlas régionaux visant à sensibiliser la communauté</b>	
<b>Catégorie 7 : systèmes géospatiaux d'aide à la décision</b>	

<b>Description de l'initiative :</b>
<p><i>Décrivez brièvement l'initiative dans son intégralité et les résultats visés. Cela comprend le travail que l'on propose d'accomplir pour chaque projet. Définissez la région géographique sur laquelle l'initiative aura des effets (nom de la collectivité, de la ville, de la province, etc.). Déterminez le secteur prioritaire de GéoConnexions (d'après ce qui suit) et expliquez comment les résultats de l'initiative régleront les enjeux dans le secteur prioritaire particulier.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Santé publique</i> : faciliter la <b>surveillance de la santé de la population</b> ou les <b>interventions d'urgence en santé et la planification entre les urgences</b></li> <li>• <i>Sécurité publique</i> : faciliter l'identification <b>des infrastructures essentielles</b> ou la <b>connaissance de la situation et gestion des conséquences</b></li> </ul>

- **Environnement et développement durable** : faciliter l'**aménagement du territoire** ou les **évaluations environnementales** dans le contexte de la gestion intégrée des écosystèmes
- **Enjeux d'importance pour les peuples autochtones** : faciliter la **gestion des terres et des ressources et la planification communautaire**.

#### **Détermination des utilisateurs et de leurs besoins :**

*Déterminez les principaux utilisateurs de votre initiative et la façon dont ils utiliseront les résultats pour prendre de meilleures décisions.*

#### **Avantages prévus :**

*Expliquez l'importance des résultats de l'initiative comme moyen de partager l'information et de prendre de meilleures décisions. Inclure les avantages prévus pour l'organisme promoteur, les organismes collaborateurs et d'autres.*

#### **Description de l'organisme :**

*Décrivez votre organisme : votre mandat, votre structure et vos fonctions organisationnelles, les facteurs qui influent sur vos activités, l'utilisation de la géomatique et les produits et services actuels ainsi que leur rapport avec l'initiative. Expliquez comment et pourquoi vous devez partager ou utiliser l'information à l'intérieur et à l'extérieur de votre organisme.*

*Décrivez les partenaires qui participeront à cette initiative et leur relation avec votre organisme, passée et actuelle, ainsi que vos objectifs et buts communs.*

#### **Utilisation de l'ICDG :**

*Les initiatives doivent être basées sur l'utilisation de l'ICDG. Expliquez comment l'objectif de l'ICDG consistant à partager à travers Internet les données géospatiales qui font autorité contribuera aux buts de l'initiative. Expliquez comment les normes, les spécifications, les technologies et les services adoptés par l'ICDG seront appuyés par l'initiative.*

<b>Coûts estimatifs de l'initiative</b>		<i>Coût total de l'initiative, en dollars canadiens</i>		
<b>Financement de GéoConnexions</b>		<i>Montant total du financement de GéoConnexions requis, en dollars.</i>		
		<i>Montant total du financement de GéoConnexions requis, en pourcentage du coût total de l'initiative.</i>		
<b>Projet # 1</b>	<b>Collaborateurs du projet prévus</b>	<b>Contribution financière possible</b>		
		(\$ Can)		
		<b>Contribution en espèces</b>	<b>Contribution en nature</b>	
			<b>Description</b>	<b>Valeur en espèces</b>
	<b>Organisme A</b>		<i>Décrivez en quoi consiste la contribution en nature : par exemple travail,</i>	

			<i>logiciel, fournitures.</i>	
	<b>Organisme B</b>			
	<b>Organisme C</b>			
	<b>TOTAL</b>			
<b>Projet # 2 (au besoin)</b>	<b>Organisme A</b>			
	<b>Organisme B</b>			
	<b>Organisme C</b>			
	<b>TOTAL</b>			

## ANNEXE C : CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA LETTRE D'INTENTION

### Évaluation de la lettre d'intention (LI)

Les lettres d'intention seront évaluées selon les critères d'évaluation ci-dessous. Chaque section du modèle de lettre d'intention sera évaluée.

L'évaluation sera basée sur la sélection de l'énoncé le plus approprié appartenant à une liste d'énoncés classés de « A » à « D » qui décrivent le mieux la façon dont la lettre d'intention répond à un critère particulier. Ces énoncés sont décrits pour chaque critère ci-dessous dans la section « Critères d'évaluation ».

**Remarque : le Comité d'évaluation des lettres d'intention évaluera les lettres d'intention en n'utilisant que l'information fournie dans la lettre d'intention. Aucune information provenant d'autres sources ne sera retenue dans le cadre de l'évaluation.**

Les énoncés « A » correspondent aux conditions minimales acceptables ou qui peuvent être évaluées pour un critère donné, tandis que les énoncés « D » correspondent à la condition la plus souhaitable pour ce critère d'évaluation et par le fait même, à la meilleure évaluation possible.

Lorsque la lettre d'intention ne répond pas à toutes les conditions et à tous les éléments satisfaisant un énoncé d'évaluation particulier, les évaluateurs sont tenus de sélectionner l'énoncé reflétant la moins bonne évaluation et sa notation alphabétique associée. Par exemple, si une lettre d'intention ne répond pas de manière satisfaisante à toutes les conditions et à tous les éléments dans l'énoncé « C » pour un critère d'évaluation précis, l'énoncé « B » est alors sélectionné. Lorsqu'un critère particulier ne peut pas être évalué parce que l'information prête à confusion ou est manquante, la note « N » est attribuée.

Les notations alphabétiques sont associées aux valeurs en pourcentage indiquées dans le tableau suivant :

Notation alphabétique	Valeur
N	-
A	3 %
B	33 %
C	67 %
D	100 %

Les notations individuelles pour chaque critère d'évaluation sont additionnées et une moyenne est calculée.

	<b>Critères requis</b> Les promoteurs doivent satisfaire les 7 critères suivants pour que leur lettre d'intention soit évaluée.	<b>Réussite ou échec</b>
A	Le promoteur est-il Canadien et a-t-il le mandat opérationnel de diriger et de maintenir l'initiative (voir section 2.5 comme guide)?  Oui = réussite Non = échec	
B	Les résultats de l'initiative influent-ils sur deux organismes ou plus?  Oui = réussite Non = échec	
C	L'initiative entraînera-t-elle ou pourrait-elle entraîner une utilisation accrue de l'ICDG?  Oui = réussite Non = échec	
D	L'initiative appuie-t-elle le processus décisionnel dans un des <b>secteurs prioritaires de GéoConnexions déterminés, comme définis à la section 2.4?</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Santé publique</i> : faciliter la <b>surveillance de la santé de la population</b> ou les <b>interventions d'urgence en santé et la planification entre les urgences</b></li> <li>• <i>Sécurité publique</i> : faciliter l'<b>identification des infrastructures essentielles</b> ou la <b>connaissance de la situation et gestion des conséquences</b></li> <li>• <i>Environnement et développement durable</i> : faciliter l'<b>aménagement du territoire</b> ou les <b>évaluations environnementales</b> dans le contexte de la gestion intégrée des écosystèmes</li> <li>• <i>Enjeux d'importance pour les peuples autochtones</i> : faciliter la <b>gestion des terres et des ressources et la planification communautaire.</b></li> </ul> Oui = réussite Non = échec	
E	Le promoteur est-il un utilisateur final ou un facilitateur? Pour la catégorie 4 (publication de données thématiques) et la catégorie 5 (normes touchant les données thématiques), les promoteurs peuvent également être des fournisseurs de données faisant autorité.  Oui = réussite Non = échec	

F	<p>En ce qui concerne les initiatives relatives aux enjeux d'importance pour les peuples autochtones seulement, le promoteur ou au moins un des collaborateurs est-il un organisme autochtone?</p> <p>Oui = réussite Non = échec</p>	
G	<p>Le promoteur et les collaborateurs contribuent-ils à au moins à 50 % du coût total de l'initiative? (40% dans le cas des projets de catégorie 2 : renforcement de la capacité)</p> <p>Oui = réussite Non = échec</p>	

## **Critères d'évaluation**

### **1. Utilisateurs finaux**

Les utilisateurs sont-ils identifiés?

- A. Les utilisateurs des résultats de l'initiative ne sont pas identifiés
- B. Les utilisateurs des résultats de l'initiative sont mal identifiés
- C. Les utilisateurs des résultats de l'initiative sont bien identifiés
- D. Les utilisateurs des résultats de l'initiative sont bien identifiés et appartiennent à de multiples organismes

### **2. Processus décisionnel**

L'initiative proposée :

- A. ne résultera pas en un processus décisionnel amélioré
- B. résultera en un processus décisionnel quelque peu amélioré
- C. résultera en un processus décisionnel amélioré d'un secteur prioritaire de GéoConnexions
- D. résultera en un processus décisionnel amélioré au-delà du prioritaire de GéoConnexions

### **3. Utilisation de l'ICDG**

L'initiative proposée :

- A. ne mentionne aucune utilisation de l'ICDG
- B. indique que l'ICDG est un moyen vague ou général
- C. décrit un certain nombre d'utilisations possibles appuyant l'ICDG
- D. décrit un certain nombre d'utilisations spécifiques différentes appuyant l'ICDG

### **4. Avantages**

L'initiative proposée :

- A. ne produira que peu d'avantages ou aucun avantage pour le promoteur
- B. ne produira des avantages que pour l'organisme promoteur
- C. produira des avantages pour l'organisme promoteur et pour les organismes collaborateurs
- D. produira des avantages pour des organismes autres que l'organisme promoteur et les organismes collaborateurs

## 5. Partage de l'information

Le promoteur :

- A. n'a pas besoin de partager ou d'utiliser les données ou les produits d'information géospatiaux
- B. a besoin de partager ou d'utiliser les données ou les produits d'information géospatiaux au sein de l'organisme promoteur
- C. a besoin de partager ou d'utiliser les données ou les produits d'information géospatiaux avec et à l'extérieur de l'organisme promoteur
- D. a besoin et a le mandat de partager ou d'utiliser les données ou les produits d'information géospatiaux avec et à l'extérieur de l'organisme promoteur

## 6. Engagement

L'initiative proposée :

- A. n'est pas conforme au mandat de l'organisme promoteur
- B. est quelque peu conforme au mandat et à la vision de l'organisme promoteur
- C. est bien conforme au mandat et à la vision de l'organisme promoteur
- D. est bien conforme au mandat et à la vision de l'organisme promoteur et fait partie intégrante de son succès organisationnel

## 7. Durabilité

Les résultats du projet :

- A. ne seront pas mis en œuvre dans une situation opérationnelle
- B. seront mis en œuvre dans une situation opérationnelle comme projet pilote ou démonstration seulement
- C. seront mis en œuvre dans une situation opérationnelle
- D. seront mis en œuvre dans une situation opérationnelle et la lettre d'intention démontre un engagement en ressources afin de soutenir les résultats au-delà de la durée du projet de GéoConnexions

## 8. Organismes collaborateurs

L'initiative proposée :

- A. ne prévoit pas la collaboration d'autres organismes
- B. prévoit la collaboration d'un ou deux organismes
- C. prévoit la collaboration de plus de deux organismes
- D. prévoit la collaboration de plus de deux organismes dont un est un organisme régional

## **ANNEXE D : CRITÈRES D'EXAMEN DES PROPOSITIONS**

### **Examen des propositions**

Les propositions seront examinées selon les critères suivants. Chaque section du modèle de proposition sera examinée. D'autres critères d'examen des propositions propres à chaque type de projet peuvent également être utilisés. Pour obtenir de plus amples renseignements, consulter l'annexe A : tableau des projets, ainsi que le modèle de projet spécifique.

L'examen sera basé sur le fait que la proposition répond ou non à un ensemble d'énoncés reflétant les critères minimums tels que décrits dans « Critères d'examen » et dans le modèle de projet. Les propositions doivent satisfaire à tous les critères pour en envisager le financement. Les propositions qui ne satisfont pas à un ou plusieurs critères peuvent être modifiées et soumises à nouveau à condition de ne pas dépasser la date d'échéance de présentation des propositions. Voir les dates d'échéance de présentation des propositions à l'annexe A : Tableau des échéances des annonces.

**Remarque : le Comité d'évaluation des lettres d'intention évaluera les lettres d'intention en n'utilisant que l'information fournie dans la lettre d'intention. Aucune information provenant d'autres sources ne sera retenue dans le cadre de l'évaluation.**

**Les propositions doivent satisfaire à tous les critères suivants pour que le financement en soit considéré. De plus, les autres critères d'examen mentionnés dans le modèle de proposition pertinent doivent également être satisfaits.**

### Critères d'examen

		Réussite ou échec
A	<p><b>Description de l'organisme</b> Le promoteur est-il Canadien et a-t-il le mandat opérationnel de diriger et de maintenir le projet?</p> <p>Oui = réussite Non = échec</p>	
B	<p><b>Secteur prioritaire du projet</b> Le projet appuie-t-il le processus décisionnel dans un des <b>secteurs prioritaires de GéoConnexions</b> déterminés?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Santé publique</i> : facilitation de la <b>surveillance de la santé de la population</b> ou de <b>l'intervention sanitaire d'urgence et la planification entre services d'urgence</b></li> <li>• <i>Sécurité publique</i> : facilitation de <b>l'identification des infrastructures essentielles</b> ou <b>connaissance de la situation et gestion des conséquences</b></li> <li>• <i>Environnement et développement durable</i> : facilitation de <b>l'aménagement du territoire</b> ou <b>les évaluations environnementales</b> dans le contexte de la gestion intégrée des écosystèmes</li> <li>• <i>Enjeux d'importance pour les Autochtones</i> : facilitation de la <b>gestion des terres et des ressources et planification communautaire.</b></li> </ul> <p>Oui = réussite Non = échec</p>	
C	<p><b>Incidence du projet</b> Les résultats de l'initiative influent-ils deux organismes ou plus?</p> <p>Oui = réussite Non = échec</p>	
D	<p><b>Partage de l'information</b> Le projet répond-il à un besoin de partager ou d'utiliser les données ou les produits d'information géospatiaux à l'extérieur de l'organisme promoteur de projet?</p> <p>Oui = réussite Non = échec</p>	
E	<p><b>Avantages</b> Les résultats du projet profiteront-ils à l'organisme promoteur de projet et aux</p>	

	organismes collaborateurs?  Oui = réussite Non = échec	
F	<b>Processus décisionnel</b> Les résultats du projet amélioreront-ils le processus décisionnel* pour l'organisme promoteur et les organismes collaborateurs?  Oui = réussite Non = échec  * Par processus décisionnel amélioré, on entend de meilleures pratiques fonctionnelles et organisationnelles et/ou un meilleur processus de prise de décisions.	
G	<b>Durabilité et engagement</b> Le promoteur a-t-il le mandat et un plan concernant le maintien et les progrès des résultats du projet? Établir les plans de maintien et de progrès de la première à la cinquième année et déterminer les ressources (ressources humaines et financières) chargées de maintenir les résultats.  Oui = réussite Non = échec	
H	<b>Utilisation de l'ICDG</b> Les résultats du projet augmenteront-ils l'utilisation effective ou possible de l'ICDG?  Oui = réussite Non = échec	
I	<b>Utilisation de l'ICDG</b> Le projet explique-t-il en détail les utilisations possibles de l'ICDG et précise-t-il son utilisation?  Oui = réussite Non = échec	
J	<b>Plan de communication</b> La proposition définit-elle des plans de partage et de diffusion des résultats du projet avec le grand public et la collectivité d'utilisateurs?  Oui = réussite Non = échec	
K	<b>Évaluation des risques</b> La proposition détermine-t-elle de façon approfondie les risques et indique-t-elle des stratégies raisonnables d'atténuation?	

	<p>Oui = réussite Non = échec</p>	
L	<p><b>Équipe de projet</b> L'équipe de projet a-t-elle clairement défini les rôles correspondant aux compétences, aux responsabilités et à l'expérience nécessaires pour produire les résultats du projet?</p> <p>Oui = réussite Non = échec</p>	
M	<p><b>Organismes collaborateurs</b> Les collaborateurs peuvent être des ministères, des sociétés d'État, des établissements universitaires, des organismes sans but lucratif ou des sociétés du secteur privé qui ont un intérêt direct dans le projet et qui contribuent au projet, financièrement, en espèces ou en nature, ou les deux.</p> <p>Le projet comprend-il la collaboration d'au moins un organisme contribuant financièrement au projet (y compris la documentation d'appui)? Pour la catégorie 4 (publication des données thématiques), les collaborateurs sont encouragés mais pas obligatoires.</p> <p>Oui = réussite Non = échec</p>	
N	<p><b>Faisabilité du projet et plan de mise en œuvre</b> Le projet possède-t-il un plan de projet complet et faisable et un calendrier d'exécution, un niveau d'effort et des produits de projet raisonnablement établis?</p> <p>Oui = réussite Non = échec</p>	
O	<p><b>Résumé du budget</b> Le promoteur et les collaborateurs contribuent-ils au moins à 50 % du coût total de l'initiative? (40% dans le cas de la catégorie 2 : projets portant sur la création de capacités)</p> <p>Oui = réussite Non = échec</p>	

## ANNEXE E : FORMULAIRE À REMPLIR POUR LES PROJETS DU QUÉBEC

### *Loi sur le Ministère du Conseil exécutif,* L.R.Q., c. M-30.

Voir la section 8.5 de l'Annonce de possibilités d'étude concernant ce formulaire. Le projet de loi M-30 concerne tous les organismes promoteurs de projet qui reçoivent un financement du gouvernement du Québec. Ce formulaire doit être rempli par la personne représentant l'organisme. Il doit servir aux demandes de financement concernant les programmes et les initiatives du gouvernement du Canada. Veuillez prendre connaissance des dispositions appropriées de la Loi, compléter, signer ce formulaire et nous le renvoyer.

**Titre du projet :**

**Nom de l'entité (organisation) :**

**Programme :**

1) En vertu de l'article 3.11, le demandeur (bénéficiaire proposé) est-il un *organisme municipal* ou un *établissement scolaire* (défini ci-dessous) aux termes de l'article 3.6.2 de la Loi?

Oui

Non \_\_\_\_

2) En vertu de l'article 3.12, le demandeur (bénéficiaire proposé) est-il un *organisme public* aux termes de l'article 3.6.2 de la Loi?

Oui \_\_\_\_

Non \_\_\_\_

3) Si une entente est signée entre le demandeur et le gouvernement du Canada, l'entente affectera-t-elle un *organisme gouvernemental*, un *organisme municipal*, un *établissement scolaire* ou un *organisme public* aux termes de la Loi?

Oui \_\_\_\_

Non \_\_\_\_

**Si vous avez répondu « non » aux trois questions,** veuillez signer ce formulaire et le joindre à votre demande accompagnée de toute pièce justificative pertinente.

**Si vous avez répondu « oui » à une des questions,** vous devez agir comme suit :

- Communiquer (dans les meilleurs délais) avec l'agent de programme responsable de votre projet pour obtenir la marche à suivre.
- Obtenir l'autorisation du gouvernement du Québec ou du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadienne (selon le cas) et ce, préalablement à la conclusion de l'entente de contribution.
- Fournir une copie de cette autorisation.

Je, *Nom et titre du représentant*, certifie avoir lu et compris tous les renseignements susmentionnés et que l'information fournie est exacte.

Signature du représentant : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

**Extraits de la Loi sur le Ministère du Conseil Exécutif**  
**L.R.Q., c. M-30**

**3.6.2.** Dans la présente sous-section, on entend par :

« organisme gouvernemental » est une personne morale ou un organisme qui, aux termes de sa loi constitutive, a le pouvoir de faire des enquêtes, d'octroyer des permis ou des licences ou d'édicter des règlements à d'autres fins que sa régie interne et, s'il s'agit d'une personne morale, possède l'une ou l'autre des caractéristiques mentionnées aux sous-paragraphes suivants :

- 1) il a la qualité de mandataire ou d'agent de l'État ou d'un autre gouvernement au Canada;
- 2) il jouit des droits et privilèges d'un mandataire ou agent visé au paragraphe 1);

« organisme municipal » :

- 1) une municipalité;
- 2) une communauté métropolitaine;
- 3) une personne morale ou un organisme qui possède l'une ou l'autre des caractéristiques mentionnées aux sous-paragraphes suivants :
  - a) il comprend une majorité de membres nommés par un ou plusieurs organismes municipaux;
  - b) son financement provient, pour plus de la moitié, d'un ou de plusieurs organismes municipaux;
- 4) un regroupement d'organismes municipaux;

« organisme scolaire » :

- 1) une commission scolaire;
- 2) le Conseil scolaire de l'île de Montréal;
- 3) une personne morale ou un organisme qui possède l'une ou l'autre des caractéristiques mentionnées aux sous-paragraphes suivants :
  - a) il comprend une majorité de membres nommés par un ou plusieurs organismes scolaires;
  - b) son financement provient, pour plus de la moitié, d'un ou de plusieurs organismes scolaires;
- 4) un regroupement d'organismes scolaires.

« organisme public » :

- 1) une personne morale ou un organisme qui, sans être un organisme gouvernemental, un organisme municipal ou un organisme scolaire, possède l'une ou l'autre des caractéristiques mentionnées aux sous-paragraphes suivants :
  - a) il comprend une majorité de membres provenant du secteur public québécois, c'est-à-dire nommés par le gouvernement, un ministre, un

- organisme gouvernemental, un organisme municipal, un organisme scolaire ou un autre organisme public;
  - b) son personnel est nommé suivant la Loi sur la fonction publique (chapitre F-3.1.1);
  - c) son financement provient, pour plus de la moitié, de fonds publics québécois, c'est-à-dire du fonds consolidé du revenu, d'un organisme gouvernemental, d'un organisme municipal, d'un organisme scolaire ou d'un autre organisme public;
- 2) un regroupement d'organismes publics;

**3.11.** Sauf dans la mesure expressément prévue par la loi, un organisme municipal ou un organisme scolaire ne peut, sans l'autorisation préalable du gouvernement, conclure une entente avec un autre gouvernement au Canada, l'un de ses ministères ou organismes gouvernementaux, ou avec un organisme public fédéral.

Le gouvernement peut assortir cette autorisation des conditions qu'il détermine.

Toute contravention aux dispositions du premier alinéa ou aux conditions visées au deuxième alinéa entraîne la nullité de l'entente.

Le ministre, en accord avec le ministre responsable de l'organisme municipal ou de l'organisme scolaire ou avec le ministre qui lui verse une subvention, veille à la négociation de l'entente.

**3.12.** Un organisme public ne peut, sans l'autorisation préalable écrite du ministre, conclure une entente avec un autre gouvernement au Canada, l'un de ses ministères ou organismes gouvernementaux, ou avec un organisme public fédéral.

Le ministre responsable de l'organisme public ou le ministre qui lui verse une subvention transmet au ministre son avis sur le projet d'entente avant que la décision sur la demande d'autorisation soit prise.

Le ministre peut assortir cette autorisation des conditions qu'il détermine. Il peut notamment fixer comme condition que le financement obtenu en vertu de l'entente visée au premier alinéa ne sera pas pris en considération ultérieurement pour déterminer si l'organisme est assujéti ou non au présent article.

Toute contravention aux dispositions du premier alinéa ou aux conditions visées au troisième alinéa entraîne la nullité de l'entente.

Le ministre, en accord avec le ministre responsable de l'organisme public ou avec le ministre qui lui verse une subvention, veille à la négociation de l'entente.

**3.12.1.** Un organisme gouvernemental, un organisme municipal ou un organisme scolaire ne peut, sans obtenir l'autorisation préalable du gouvernement, permettre ou tolérer d'être affecté par une entente conclue entre un tiers et un autre gouvernement au Canada, l'un de ses ministères ou organismes gouvernementaux, ou un organisme public fédéral.

Le gouvernement peut assortir cette autorisation des conditions qu'il détermine.

Le premier alinéa s'applique également à un organisme public qui doit, dans ce cas, obtenir l'autorisation préalable écrite du ministre qui peut l'assortir des conditions qu'il détermine. Le ministre responsable de l'organisme public ou le ministre qui lui verse une subvention transmet au ministre son avis avant que la décision sur la demande d'autorisation soit prise.

Aux fins du premier alinéa, un organisme permet ou tolère d'être affecté, notamment lorsqu'il conclut une entente qui est reliée à une entente visée à cet alinéa.

Toute contravention au premier ou au troisième alinéa ou aux conditions visées au deuxième ou au troisième alinéa entraîne, pour l'organisme, la nullité de toute stipulation ou entente qui a quelque effet à son égard.

**3.13.** Le gouvernement peut, dans la mesure et aux conditions qu'il détermine, exclure de l'application de la présente section, en tout ou en partie, une entente ou une catégorie d'ententes qu'il désigne.

# **Annexe F**

## **Catégorie 1**

### **Planification stratégique**

définir des plans stratégiques et d'activités à l'usage de l'ICDG

Code d'avis : IAO7UC3SP1

## Sommaire : planification stratégique

### Remarque :

Reportez-vous à l'avis d'offre de participation (AOP) qui correspond au présent modèle de proposition sur le site Web de GéoConnexions : <http://www.geoconnexions.org> pour obtenir d'autres renseignements importants.

### Quel projet peut faire l'objet d'une demande?

Le but de la planification stratégique consiste à établir des plans stratégiques et d'activités en vue d'utiliser des stratégies de géomatique durables et coopératives qui misent sur l'Infrastructure canadienne de données géospatiales (ICDG).

Les applications géospatiales doivent appuyer la prise de décisions dans les secteurs prioritaires suivants :

- *Santé publique* : faciliter la **surveillance de la santé de la population** ou les **interventions d'urgence en santé et la planification entre les urgences**.
- *Sécurité publique* : faciliter l'identification **des infrastructures essentielles** ou la **connaissance de la situation et gestion des conséquences**.
- *Environnement et développement durable* : faciliter l'**aménagement du territoire** et **les évaluations environnementales** dans le contexte de la gestion intégrée des écosystèmes.
- *Enjeux d'importance pour les peuples autochtones* : faciliter la **gestion des terres et des ressources et la planification communautaire**.

### Combien peut-on demander?

GéoConnexions financera jusqu'à 50 p. 100 des coûts de projet jusqu'à concurrence de 40 000 \$; excluant la TPS, la TVP et la TVH. Voir la section 8 du présent AOP pour obtenir de plus amples détails.

### Qui dois-je contacter pour obtenir de plus amples renseignements?

Judy Guenette  
Conseillère, utilisation de l'ICDG  
GéoConnexions  
615, rue Booth, 6<sup>e</sup> étage  
Ottawa (Ontario) K1A 0E9  
Téléphone: 613-947-1362  
Télécopieur : 613-947-2410  
Courriel : [Judy.Guenette@NRCan.gc.ca](mailto:Judy.Guenette@NRCan.gc.ca)

## F1 OBJECTIF

La planification stratégique est essentielle au succès à long terme des stratégies géomatiques dans les organismes, spécialement en composant avec les complexités des partenariats coopératifs. Elle permet à des organismes disparates de définir une vision commune, de renforcer les partenariats et de coordonner l'utilisation des ressources. Une planification stratégique efficace est essentielle pour faire progresser les programmes coopératifs et pour obtenir le soutien nécessaire aux investissements dans le domaine de la géomatique et au sein de l'ICDG.

GéoConnexions estime qu'une aide à l'élaboration des plans stratégiques en géomatique et des plans d'activités qui les concrétisent se traduira par un usage plus efficace des ressources. Ce service favorisera en outre la durabilité à long terme des capacités et des applications dont GéoConnexions financera le développement au cours des quatre prochaines années. Le programme exige que les décisions financières soient basées sur des plans d'activités judicieusement conçus. GéoConnexions estime qu'un plan stratégique à jour est une condition fondamentale à une saine planification des activités.

### 1.1 Plan stratégique

De quoi s'agit-il?

Afin d'obtenir un soutien organisationnel durable à long terme, les applications géospatiales doivent prendre en compte les priorités établies à l'échelle du ministère. Bien que les applications géospatiales puissent initialement être déployées dans un seul ministère, une stratégie géospatiale doit être en place pour veiller à leur élaboration et à leur utilisation à l'échelle du ministère, et assurer qu'elles sont conformes à l'orientation stratégique de l'ensemble de l'organisme. Cette conformité, de même que la définition du rôle, doivent être prises en compte dès le départ.

À quoi sert-il?

Le plan stratégique est généralement un bref document qui peut fournir le fondement et le cadre d'un plan opérationnel. Il explique clairement comment un organisme atteint un ou plusieurs objectifs. Il indique les objectifs à long terme et décrit en détails les stratégies qu'un organisme emploiera pour garantir que ces objectifs seront en conformité avec les principales activités et priorités de l'organisme. En utilisant un processus de planification stratégique et en se dotant d'une stratégie en vue de l'utilisation de l'information géospatiale, l'organisme obtiendra un soutien plus large et à plus long terme, et s'assurera que le programme est aligné non seulement sur ses propres buts et priorités mais aussi sur ceux de ses partenaires.

Contenu :

Puisque le contenu de plans stratégiques varie, c'est au promoteur de déterminer les questions à adresser. Dans son sens le plus large, un plan stratégique comporte trois volets qui répondent aux questions suivantes :

- Où êtes-vous aujourd'hui?

- Où désirez-vous être dans disons 5 ans?
- Comment y parviendrez-vous?

La première section traite de la situation actuelle de l'organisme. Qui êtes-vous? Quels sont vos énoncés de vision et de mission? Quelle est la situation actuelle concernant l'utilisation de l'information géospatiale dans votre organisme et chez vos principaux partenaires? Quelles sont vos forces et vos faiblesses actuelles? Quelles possibilités s'offrent à vous? À quelles menaces êtes-vous exposés?

La deuxième section indique où votre organisme se voit dans un nombre d'années déterminé et pourquoi il estime devoir atteindre cet objectif. Quelle est la vision d'avenir de votre organisme? Dans x nombre d'années, quels objectifs voulez-vous avoir atteints? Vous devriez pouvoir définir un nombre limité d'objectifs stratégiques à atteindre. Vous devriez également définir une série d'objectifs de programme qui conduiront à vos objectifs stratégiques.

La dernière section consiste à déterminer les mécanismes permettant d'atteindre vos objectifs. De quoi votre organisme a-t-il besoin pour réussir? De quelles ressources disposez-vous actuellement et de quelles nouvelles ressources avez-vous besoin? Quels sont ses besoins en matière de données et de technologies nouvelles ou modifiées? Quels facteurs externes et quels partenariats sont nécessaires pour connaître le succès? En dernier lieu, cette partie du plan devrait exposer une stratégie de mise en œuvre découpée en grandes étapes et assortie d'un échéancier. Cette section doit constituer un aperçu de haut niveau étant donné que le plan opérationnel fournira des détails de la mise en œuvre.

Processus de planification :

Beaucoup estiment que le processus de planification proprement dit est aussi important que le résultat final, à savoir le plan stratégique. Plusieurs modèles indiquent comment le processus de planification doit avoir lieu. Cependant, les processus les plus féconds présentent certaines caractéristiques communes, notamment :

- le processus a reçu l'aval de la haute direction dès le début;
- le processus est sous la direction et la propriété d'un comité interne;
- le processus est encadré par un planificateur professionnel;
- le processus fait participer le plus large éventail possible d'intervenants;
- le processus dispose de mécanismes de rétraction pour confirmer les résultats préliminaires et finals;
- le processus débouche sur un produit final qui est approuvé et défendu par la haute direction.

Peu importe le processus utilisé, il est essentiel d'informer continuellement le plus vaste auditoire possible au sujet de l'état d'avancement du projet. Vous vous assurerez ainsi un appui maximal et vous obtiendrez le plus de rétroaction possible.

## 1.2 Plan d'activités

Qu'est-ce qu'un plan d'activités?

Un plan d'activités est un plan détaillé qui justifie le plan stratégique et expose les modalités de sa mise en œuvre. En outre, il contient une description claire et détaillée des tâches à accomplir pour atteindre les objectifs du plan stratégique ainsi qu'une ventilation des coûts qui seront engagés à cette fin. Il énumère et décrit également les avantages que l'organisme retirera de la mise en œuvre du plan stratégique.

À quoi sert-il?

Alors que le plan stratégique décrit ce que l'organisme désire accomplir et pourquoi, le plan d'activités décrit en détail la façon dont il compte atteindre ses objectifs et justifie l'utilisation des ressources nécessaires (quand vous espérez atteindre ces objectifs et combien il en coûtera). Il entre dans le détail de la mise en œuvre du plan stratégique et brosse un tableau plus clair des besoins, des risques et des retombées du plan stratégique. En outre, il précise les motifs et les avantages de la mise en œuvre du plan stratégique, de façon à convaincre les dirigeants de mobiliser les ressources nécessaires et d'aller de l'avant.

Contenu :

Puisque le contenu de plan d'activités varie, c'est au promoteur de déterminer les questions à adresser. Le plan d'activités devrait comporter cinq grandes sections :

- Sommaire
- Contexte
- Avantages et rendement du capital investi (RCI)
- Exigences et coûts
- Options et plan de mise en œuvre

Le sommaire présente avec concision l'essentiel du plan d'activités.

La section « Contexte » donne un aperçu général du plan stratégique et contient une description détaillée des objectifs définis dans le plan. Il devrait subdiviser les objectifs du programme en plusieurs sous-objectifs correspondant aux étapes qui jalonnent la voie vers les buts stratégiques.

La section « Avantages et rendement du capital investi » justifie l'allocation des ressources nécessaires à la mise en œuvre du plan. Votre argumentaire devrait être fondé sur les valeurs et les méthodologies que privilégie votre organisme. Vous devez aborder à la fois les retombées financières et non financières.

La section « exigences et coûts » expose les conditions à mettre en place et les ressources financières à libérer pour mettre en œuvre le plan stratégique. Cela comprend les infrastructures, les technologies, les données, les ressources ainsi que les budgets. Vous devez y indiquer aussi bien les coûts immédiats que les coûts permanents d'entretien, de mise à niveau, de formation et de dotation. Vous devez également évoquer les risques, leur sévérité, leur probabilité et la façon de les atténuer.

Dans une dernière section, le promoteur doit décrire les différentes options qui s'offrent à son organisme, indiquer pourquoi il croit avoir choisi la bonne et exposer en détail les modalités de la mise en œuvre du plan stratégique, en indiquant les tâches à accomplir, les produits à livrer, les jalons et les mesures de dotation. Cette section doit également contenir un budget détaillé, un plan de communication et la description d'un système de rapports pour suivre la progression du projet.

## F2 MODÈLE DE PROPOSITION DE PLANIFICATION STRATÉGIQUES

### Remarques

Reportez-vous à l'avis d'offre de participation (AOP) qui correspond au présent modèle de proposition sur le site Web de GéoConnexions : <http://www.geoconnexions.org> pour prendre connaissance des exigences du projet et des activités admissibles. Le contenu et les exigences du présent document sont sujets à des modifications. Avant de présenter une proposition, assurez-vous d'obtenir la dernière version de ce document sur le site Web.

La préparation de la proposition ne doit être entreprise que lorsque GéoConnexions a accepté la lettre d'intention présentée et ait demandé une proposition. Les propositions peuvent être présentées en anglais ou en français. GéoConnexions est disposé à aider les promoteurs à préparer leurs propositions.

**Si vous désirez être pris en considération pour cette opportunité de financement de GéoConnexions, vous devez faire en sorte que votre proposition parvienne à GéoConnexions au plus tard à minuit (24 h) heure normale du Pacifique, à la date spécifiée dans l'avis d'offre de participation.**

Voir l'annexe A : tableau des échéances des avis pour obtenir les dates d'échéance de présentation des propositions de projet.

La proposition doit être indépendante parce qu'elle sera examinée en fonction de ses propres mérites, selon les critères décrits à l'annexe D de l'avis d'offre de participation et les critères décrits à la section F3 du présent document. Les promoteurs du projet doivent fournir tous les renseignements nécessaires pour permettre l'examen des travaux qu'ils proposent.

Les propositions doivent suivre ce modèle. **Les propositions qui ne suivent pas ce modèle ne seront pas évaluées.**

*Le texte en italique indique qu'il s'agit d'instructions et doit être remplacé par votre texte, alors que le texte en police normale est utilisé pour les titres des sections et les autres éléments du modèle de proposition.*

GéoConnexions répondra par courriel à toutes les propositions.

*Titre du projet proposé*  
*Organisme promoteur du projet*

Date d'envoi de la proposition : jour-mois-2007  
Proposition valide jusqu'au : *jour-mois-2007*  
Code d'avis : IA07UC3SP1

## Résumé du projet

<b>Titre du projet proposé :</b>			
<b>Organisme directeur :</b>			
<b>Nom du gestionnaire de projet:</b>			
<b>Coordonnées du gestionnaire :</b>	Adresse postale complète :		
	Numéro de téléphone :		
	Numéro de télécopieur :		
	Adresse de courriel :		
<b>Date de début du projet :</b>			
<b>Date de fin du projet :</b>			
<b>Durée du projet :</b>	<i>en mois</i>		
<b>Secteur prioritaire de GéoConnexions :</b>	<i>Identifier le secteur prioritaire : les enjeux autochtones, l'environnement et le développement durable, la santé publique ou la sécurité publique</i>		
<b>Description du projet :</b>	<i>Brève description (150 mots ou moins) en langage clair et simple du projet proposé et de ses objectifs.</i>		
<b>Coût du projet :</b>	<i>Coût total du projet, en dollars canadiens.</i>		
<b>Financement de GéoConnexions :</b>	<i>Montant total du financement demandé à GéoConnexions, en dollars.</i>		
	<i>Montant total du financement demandé à GéoConnexions, en pourcentage du coût total du projet.</i>		
<b>Collaborateurs du projet :</b>	<i>Contribution financière (\$ CAN)</i>		
	<b>Contribution en argent</b>	<b>Contribution en nature</b>	
		<b>Description</b>	<b>Valeur en argent</b>
<b>Organisme A</b>		<i>Décrire en quoi consiste la contribution en nature, par exemple la main-d'œuvre.</i>	
<b>Organisme B</b>			
<b>Organisme C</b>			

## DESCRIPTION DE L'ORGANISME

*Décrivez votre organisme : son mandat, sa vision, ses buts, ses priorités et les facteurs influant sur vos activités. Le cas échéant, décrivez l'utilisation actuelle de la géomatique dans votre organisme en indiquant les technologies, les ressources, les partenariats et les résultats.*

## DESCRIPTION DU PROJET

*Contexte : décrivez les plans stratégiques et opérationnels proposés, la méthodologie que vous comptez utiliser ainsi que les ressources que vous êtes prêt à y investir. Expliquez pourquoi ce projet est important pour votre organisme et pourquoi il devrait être mis en place maintenant. Expliquez en quoi le projet aidera votre organisme à satisfaire ses besoins stratégiques et opérationnels*

*Utilisateurs : indiquez qui seront les principaux utilisateurs et dans quel domaine prioritaire votre projet s'inscrit (santé publique, sécurité publique, environnement et développement durable, enjeux d'importance aux peuples autochtones).*

*Objectifs : énoncez des objectifs préliminaires ou possibles. Décrivez brièvement l'état actuel de la géomatique au sein de votre organisme, comment vous désirez le voir évoluer d'ici cinq ans ou plus et en quoi elle différera de sa situation actuelle.*

*ICDG : faites-nous part de vos premières réflexions et donnez-nous des exemples de la façon dont l'ICDG peut servir à répondre à vos besoins.*

*Partenariats : indiquez qui sont vos partenaires, en précisant leur rôle et leur engagement dans le projet. Décrivez leur lien avec vous, le promoteur, ainsi que les ententes officielles que vous pourriez avoir conclues avec eux. Définissez les types de renseignements (données) pouvant être partagés entre vous et vos partenaires.*

*Durabilité : décrivez les étapes qui se succéderont lorsque ce projet sera terminé. Supposez que vous avez terminé les plans stratégiques et d'activités. Quelles seront les étapes suivantes? Comment mettrez-vous à profit les résultats du projet? Quel rôle vos partenaires joueront-ils?*

## UTILISATION DE L'ICDG

*Décrivez comment votre organisme peut évoluer en utilisant l'ICDG et quels éléments (politiques, normes, technologies ou ensembles de données) peuvent profiter à votre organisme. Remarquez que vous pouvez estimer que l'ICDG n'est pas le moyen de faire progresser votre organisme mais le raisonnement suivi pour en venir à cette conclusion doit être exposé dans cette section.*

## PLAN DE COMMUNICATION

*Décrivez comment vous partagerez et diffuserez les résultats dans votre groupe d'utilisateurs et comment vous établirez des liens avec d'autres initiatives.*

## RISQUES ET FAISABILITÉ

*Cernez et évaluez les défis ou les risques potentiels que peuvent poser la réalisation et/ou l'entretien du projet, leur sévérité (élevée, moyenne ou faible), la probabilité de matérialisation des risques (élevée, moyenne ou faible) et les stratégies d'atténuation pour composer avec chacun de ces risques. Voici des exemples de risques : risques liés aux engagements, risques liés à l'organisme, les risques liés à l'impartition, risques financiers, risques liés aux ressources humaines comme la disponibilité de personnel qualifié ou expérimenté, les questions stratégiques et/ou les dépendances du projet. Vous pouvez employer des références à des recherches antérieures, des projets pilotes, des démonstrations, de l'expérience précédente et des rapports et les inclure dans la stratégie d'atténuation. Évaluez les stratégies d'atténuation de risques contre le plan de mise en œuvre; examinez la disponibilité des ressources et la flexibilité pour adresser les risques potentiels. Décrivez la structure de l'organisme et le niveau de soutien pour le projet.*

Risque	Sévérité (élevée, moyenne, faible)	Probabilité (élevée, moyenne, faible)	Stratégies d'atténuation pour composer avec chaque risque

## ÉQUIPE DE PROJET

*Décrivez le rôle, les responsabilités, les compétences essentielles et l'expérience pertinente de chaque personne affectée au projet, y compris les entrepreneurs ou les partenaires, en suivant le modèle ci-après. Les personnes qui sont désignées comme membres de l'équipe doivent également apparaître dans le plan de mise en œuvre.*

<b>Nom :</b>	
<b>Organisme :</b>	
<b>Rôle (titre):</b>	
<b>Responsabilités:</b>	
<b>Compétences clés :</b>	

*Lorsqu'un projet comprend plus d'un organisme, des lettres de collaboration doivent être fournies pour chaque organisme qui contribue au projet. La lettre de collaboration doit inclure :*

- une description de l'intérêt et du rôle de l'organisme dans le projet;
- une description de l'engagement financier qu'il prendra à l'égard du projet en termes de contribution en argent et/ou en nature;
- une explication du rôle du collaborateur dans le maintien des résultats du projet après la période de financement;
- le nom et le titre de la personne-ressource, son adresse postale complète, ses numéros de téléphone et de télécopieur et son adresse de courriel et l'adresse du site Web de l'organisme;
- décrire toute entente de partage existant déjà.

Les lettres de collaboration fournies par les organismes gouvernementaux de tous les niveaux doivent être signées par une personne membre de la haute direction (c.-à-d. une personne ayant le pouvoir et la responsabilité d'allouer et d'engager des ressources pour ce projet).

Les lettres de collaboration déposées après la date limite de la proposition ne seront pas évaluées.

## PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Joignez un plan complet de mise en œuvre du projet et précisez clairement les éléments suivants :

- les phases du projet avec, pour chacune, des activités ou des tâches bien définies et un échéancier sous forme de calendrier;
- les méthodes de contrôle et de suivi du projet (rapports d'étape);
- les mécanismes de communication et de rétroaction (avec la collectivité d'utilisateurs, entre les collaborateurs et avec GéoConnexions);
- les jalons et les produits à livrer (ci-après).

Le projet doit être divisé en phases ponctuées de jalons qui sont établis à des moments critiques du travail. Vous devez indiquer, pour chaque jalon, les tâches à accomplir. Les demandes de paiement et les produits à livrer doivent être liés à ces jalons. Le montant des paiements pour chaque jalon doit être précisé.

Remplissez le tableau suivant. L'échéancier de travail est laissé à la discrétion du promoteur du projet. Les demandes de paiement et les produits à livrer doivent être liés à ces jalons.

- La colonne 1 « SRT » : assigne un numéro à chaque tâche, sous-tâche et jalon.
- La colonne 2 « Ventilation des tâches et du travail » : décrit chaque tâche, sous-tâche et jalon. Les sous-tâches doivent être définies à un maximum de dix jours. À titre de ligne directrice, il est recommandé de fournir une répartition du travail ou des détails sur toute activité exigeant plus de dix jours d'effort au total.
- La colonne 3 « Durée (jours) » : indique le nombre total de jours de travail qu'exigera l'activité.
- La colonne 4 « Organisme » : indique le nom de l'organisme responsable de la tâche.

- La colonne 5 « Nom du membre de l'équipe » : identifie la personne à laquelle l'exécution de la tâche décrite est assignée.
- La colonne 6 « Jours d'effort par personne » : indique le niveau d'effort de travail en jours pour chaque membre de l'équipe.
- La colonne 7 « Taux quotidien » : est le taux quotidien de la personne. Ce chiffre comprend les avantages sociaux jusqu'à concurrence de 20 p. 100. Le promoteur doit expliquer comment la rémunération journalière a été calculée. Une façon de procéder consiste à prendre un salaire annuel raisonnable, à y ajouter des frais généraux et des avantages sociaux, et à diviser le tout par 260,88, soit le nombre de jours facturables dans une année. Dans le cas d'employés du gouvernement, on doit utiliser le taux gouvernemental ou un taux conforme au niveau de classification.
- La colonne 8 « Extrants » : indique tous les résultats à livrer à un jalon particulier.
- La colonne 9 « Date de début » : indique la date à laquelle commence la première activité.
- La colonne 10 « Date de livraison » : indique la date de livraison du produit à livrer pour un jalon particulier.
- La colonne 11 « Contribution de GéoConnexions par tâche » : indique la part de GéoConnexions du coût pour une tâche particulière. GéoConnexions doit connaître la tâche pour laquelle nous payons.
- La colonne 12 « Coûts totaux » : indique le coût, excluant la taxe, de la tâche à exécuter (qu'elle soit financée au moyen d'une contribution en argent ou en nature).

SRT	Ventilation des tâches et du travail	Durée (jours)	Organisme	Nom des membres de l'équipe	Jours d'effort par pers.	Taux quotidien	Extrants	Date de début	Date de livraison	Contribution de GéoConnexions par tâche	Coûts totaux (taxes exclues)
<b>1.</b>	<b>Phase d'initiation</b>	<b>18</b>	<b>Société A</b>		<b>14</b>			<b>6 déc. 2006</b>			<b>8 475 \$</b>
1.1	Déplacement pour la réunion inaugurale du projet	3	Société A Sous-traitant	F. White T. Greene	2 1	600\$ 700\$				1 200 \$	1 900 \$
1.2	Réunion inaugurale du projet	7	Société A Sous-traitant	J. Brown T. Greene	3 1	525\$ 700\$				700 \$	2 275 \$
1.3	Confirmation des exigences auprès des utilisateurs	8	Société A Sous-traitant	F. White T. Greene	5 2	600\$ 700\$				3 100 \$	4 400 \$
1.4	Phase d'initiation terminée						<b>Rapport d'étape #1</b>		<b>22 déc. 2006</b>	5 000 \$	
<b>2.</b>	<b>Phase d'élaboration du plan stratégique</b>	<b>40</b>			<b>33</b>			<b>23 janv. 2007</b>			<b>19 625 \$</b>
2.1	Examen des documents existants et de la situation	10	Société B	T. Blanc	5	600\$				1 500 \$	3 000 \$
2.2	Évaluation des buts	10	Société B	T. Blanc	10	600\$				6 000 \$	6 000 \$
\$2.3	Rédaction des documents préliminaires du plan stratégique	15	Société B Sous-traitant	T. Blanc T. Greene	3 10	600\$ 700\$				5 500 \$	8 800 \$
2.4	Mise à jour des documents du plan stratégique selon la rétroaction des utilisateurs	5	Société A	J. Brown	5	525\$				2 000 \$	2 625 \$
2.5	Documents du plan stratégique terminés						<b>Document de définition</b>		<b>12 mars, 2007</b>		
2.6	Phase d'élaboration du plan stratégique terminée						<b>Rapport d'étape #2</b>		<b>19 mars 2007</b>	15 000 \$	
<b>3.</b>	<b>Phase d'élaboration du plan stratégique</b>	<b>40</b>			<b>30</b>			<b>16 mars 2007</b>			<b>\$10 000</b>
3.1	Description des tâches										
3.2											
<b>4.</b>	<b>Phase de conclusion du Projet</b>	<b>20</b>			<b>20</b>			<b>11 avril 2007</b>			<b>\$15 ,000</b>
4.1	Description des tâches										
4.2											
	<b>Totaux</b>	<b>118</b>			<b>97</b>					<b>25 000 \$</b>	<b>53 100 \$</b>

## RÉSUMÉ DU BUDGET

*Ce tableau résumant le budget détermine les coûts du projet et les contributions par organisme collaborateur. Le tableau indique les dépenses admissibles engagées par chaque organisme et classe chaque dépense comme une contribution en argent ou en nature. Une description de chaque dépense de projet doit être fournie dans la case « Dépenses relatives au projet et description ». Vous pouvez ajouter des colonnes supplémentaires pour inscrire davantage d'organismes.*

*Le montant total de financement par GéoConnexions est de 40 000 \$ et ne doit pas dépasser 50 p. 100 du coût du projet.*

### **Remarques :**

- *L'aide totale du gouvernement fédéral ne peut pas dépasser 75 % du coût total du projet. Toutefois, dans le cas d'organismes autochtones, le financement des services essentiels fourni par AINC ne doit pas être considéré comme un financement fédéral.*
- *Il se peut qu'un organisme situé au Québec dont les activités sont partiellement ou entièrement financées par la province du Québec soit assujetti à la Loi sur le Conseil exécutif (L.R.Q., chapitre M-30). Certaines entités, comme les corps municipaux, les commissions scolaires ou les organismes publics, doivent obtenir une autorisation avant de signer tout accord avec le gouvernement du Canada. Voir l'annexe E de l'avis d'offre de participation pour le formulaire lié au projet de loi M-30.*
- *Les coûts de projet inadmissibles comprennent :*
  - *les coûts liés à l'achat, à l'acquisition ou à la valeur des données; les coûts qui correspondent à toute activité liée à la collecte de données; les activités de collecte de données ne peuvent pas être réclamées à titre de contribution en nature, même si les données sont jugées essentielles à la réussite du projet et si la collecte de données a lieu pendant la période du projet;*
  - *les profits;*
  - *les coûts d'avant-projet;*
  - *la propriété intellectuelle sur les renseignements de base;*
  - *la taxe sur les produits et services (TPS), la taxe de vente provinciale (TVP) et la taxe de vente harmonisée (TVH) ne sont pas admissibles au financement de GéoConnexions et ne peuvent pas être considérées comme des contributions en nature;*
  - *le matériel, les ordinateurs, les systèmes GPS et le matériel d'arpentage ne peuvent pas être amortis pendant la durée du projet.*
- *Sous « Formation », précisez les personnes qui suivent la formation et expliquez où et pourquoi ces personnes suivent cette formation.*

<b>Résumé du budget</b>						
<b>Dépenses relatives au projet et description</b>	<b>Organisme A</b>		<b>Organisme B</b>		<b>GéoConnexions</b>	<b>Coûts totaux du projet</b> Les taxes (TPS, TVP et TVH) ne sont pas admissibles
	<b>En nature</b>	<b>En argent</b>	<b>En nature</b>	<b>En argent</b>	<b>En argent</b>	
<b>Main-d'œuvre</b> (y compris avantages sociaux : max. 20 %) <i>« En nature » s'applique aux personnes déjà à l'emploi d'une organisation</i> <i>« En argent » s'emploie pour de nouveaux contrats, pour des personnes recrutées expressément pour le projet</i>						
<b>Matériel, fournitures, composantes</b> <i>Les coûts d'exploitation réguliers ne font pas partie des coûts en nature : par exemple, si votre organisme paye un loyer (ou l'électricité ou le gaz) pour son bureau dans le cadre des activités permanentes, cette dépense ne peut pas être réclamée comme contribution en nature parce qu'elle serait engagée malgré le projet.</i> <i>Les coûts administratifs (affranchissement postal, messagerie, photocopie), les coûts de télécommunication (télécopieur, téléphone), les salles de réunion, etc., ne peuvent pas être réclamés.</i> <i>Les frais généraux doivent être expliqués car il peut s'agir de coûts opérationnels.</i>						

<p><b>Formation</b>  Expliquez qui suit la formation, pourquoi la formation est requise, qui la donne et le nombre de jours/d'heures de formation. Inscrivez-la sous « en argent » si vous payez de la formation donnée par une organisation qui ne contribue pas financièrement au projet.</p> <p><b>Remarque :</b> Les coûts de formation ne doivent pas dépasser 15 % du coût total du projet.</p>						
<p><b>Déplacements et de subsistance</b>  Les frais de déplacement doivent être détaillés. Les demandes de remboursement de frais de transport et d'hébergement devront être accompagnées de factures afin d'être remboursées.</p> <p>Les frais des repas et les frais divers seront remboursés conformément à la Directive sur les voyages du Conseil du Trésor, publiée sur le site Web suivant : <a href="http://publiservice.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/hrpubs/TBM_113/td-dv_f.asp">http://publiservice.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/hrpubs/TBM_113/td-dv_f.asp</a>.</p> <p>Dans le cas de transport privé, on applique un taux par kilomètre qui tient compte de la consommation d'essence et de l'usure du véhicule.</p>						
<p><b>Sous-traitance</b>  Identifiez le sous-traitant. Les tâches et le nombre de jours d'effort doivent être indiqués dans le plan de mise en œuvre du projet.</p>						
<p><b>Autres</b></p>						
<p><b>COÛTS TOTAUX</b></p>						
<p><b>Pourcentage</b></p>	%	%	%	%	%	100%

## **ANNEXES : AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS**

*Vous pouvez inclure dans cette section d'autres renseignements pertinents comme les évaluations des besoins des utilisateurs, les prototypes et les rapports sur les projets pertinents*

### F3 CRITÈRES D'ÉVALUATION SUPPLÉMENTAIRES POUR LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

#### Évaluation de la proposition

« Critères d'évaluation » de l'avis d'offre de participation pour les critères d'évaluation qui s'appliquent à tous les projets. Les propositions seront révisées selon les critères décrits dans l'avis d'offre de participation ainsi que les critères décrits ci-dessous. Chaque critère du modèle de proposition sera révisé.

Les critères d'évaluation supplémentaires sont les suivants :

	<b>Critères</b>	<b>Réussite ou échec</b>
1	<p><b>Méthodologie</b></p> <p>Le projet propose une méthodologie complète</p> <p>Oui = réussite Non = échec</p>	
2	<p><b>Progrès de la géomatique</b></p> <p>Les buts établis font progresser l'utilisation de la géomatique au sein de l'organisme du promoteur</p> <p>Oui = réussite Non = échec</p>	

# **Annexe G**

## **Catégorie 2**

### **Renforcement de la capacité**

projets qui comprennent la formation et l'acquisition de logiciel et de matériel en vue que leur organisme utilise l'Infrastructure canadienne de données géospatiales

Code d'avis : IAO7UC3CP1

## Sommaire : renforcement de la capacité

### Remarque :

Reportez-vous à l'avis d'offre de participation (AOP) qui correspond au présent modèle de proposition sur le site Web de GéoConnexions : <http://www.GéoConnexions.org> pour obtenir d'autres renseignements importants.

### Quels projets peuvent faire l'objet d'une demande?

GéoConnexions sollicite des propositions visant à renforcer une capacité durable d'utilisation de la géomatique<sup>1</sup> dans le processus décisionnel et à appuyer les préparatifs visant à tirer profit de l'Infrastructure canadienne de données géospatiales. Le but visant à renforcer la capacité en géomatique s'appuiera sur un projet de 14 mois à travers lequel de la formation, du soutien face à l'infrastructure, une collaboration et de l'échange d'information seront inclus en vue d'aborder un enjeu particulier d'importance pour la communauté parmi les secteurs d'enjeu suivants :

- *Santé publique* : faciliter la **surveillance de la santé de la population** ou les **interventions d'urgence en santé et la planification entre les urgences**.
- *Sécurité publique* : faciliter l'identification **des infrastructures essentielles** ou la **connaissance de la situation et gestion des conséquences**.
- *Environnement et développement durable* : faciliter **l'aménagement du territoire** ou **les évaluations environnementales** dans le contexte de la gestion intégrée des écosystèmes.
- *Enjeux d'importance pour les peuples autochtones* : faciliter la **gestion des terres et des ressources et la planification communautaire**.

### Combien peut-on demander?

GéoConnexions financera jusqu'à 60 p. 100 des coûts de projet jusqu'à concurrence de 70 000 \$; excluant la TPS, la TVP et la TVH. Voir la section 8 de l'AOP pour obtenir plus de détails.

---

<sup>1</sup> La géomatique est la collecte, la gestion, l'analyse et l'intégration des données géospatiales. Les renseignements géospatiaux ou spatiaux définissent l'emplacement de choses que l'on peut cartographier ou associer à un endroit particulier, par exemple des écoles et des installations, des chemins de fer, des rivières, des frontières administratives, la propagation de maladies et diverses zones comme les communautés susceptibles d'être inondées.

**Qui dois-je contacter pour obtenir de plus amples renseignements?**

Tim West  
Conseiller, utilisation de l'ICDG  
GéoConnexions  
615, rue Booth, 6<sup>e</sup> étage  
Ottawa (Ontario) K1A 0E9  
Téléphone : 613-947-0114  
Télécopieur : 613-947-2410  
Courriel : [Tim.West@NRCan.gc.ca](mailto:Tim.West@NRCan.gc.ca)

## G1 OBJECTIF

Ce type de projet vise à renforcer la capacité afin de tirer profit de l'Infrastructure canadienne de données géospatiales (ICDG) tout en abordant des enjeux particuliers dans quatre secteurs prioritaires de GéoConnexions : **santé publique, sécurité publique, environnement et développement durable et enjeux d'importance pour les peuples autochtones**. Il aidera les collectivités d'utilisateurs ciblés à bâtir une capacité durable de géomatique à l'intention des décideurs qui ont besoin d'échanger des renseignements géospatiaux. Il vise à préparer les collectivités d'utilisateurs ciblés à utiliser éventuellement les services, les données et les applications de l'ICDG.

Les promoteurs qui demandent du financement doivent démontrer à GéoConnexions qu'ils possèdent un plan stratégique de géomatique et d'activités connexe pour l'utilisation de la géomatique dans leur organisme. Si aucun plan d'activités n'existe, les promoteurs devront exécuter un exercice de planification stratégique de la géomatique ou demander du financement pour un projet appartenant à la catégorie 1 (planification stratégique) en plus de celui associé au projet de renforcement de la capacité.

## G2 RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ POUR SE PRÉPARER À UTILISER L'ICDG

Les technologies modernes de géomatique sont complexes. En raison de cette complexité, de nombreuses composantes majeures doivent être mises en place afin de permettre à un organisme d'utiliser et d'échanger efficacement des renseignements géospatiaux, et ce, grâce à ces technologies. La première composante constitue la planification stratégique qui est nécessaire puisqu'elle permet de définir comment la géomatique sera utilisée pour appuyer les buts et objectifs organisationnels de même que le plan d'activités qui sert à justifier et mettre en œuvre le plan stratégique. En outre, les produits d'information, c'est-à-dire le résultat final réel de la technologie utilisé pour prendre des décisions, doivent être définis avec suffisamment d'exactitude pour pouvoir cerner les processus, les données, les logiciels, le matériel et les connaissances essentiels à leur création. On doit également définir, intégrer et entretenir le matériel et les logiciels appropriés. Il faut définir les besoins en matière de données, y compris leur définition, leur collecte et leur intégration. On doit mettre au point des procédures d'élaboration de produits d'information finaux, qu'il s'agisse de cartes, de rapports, de listes ou de graphiques. Enfin, il faut définir et mettre en place un soutien au personnel en matière de formation, de transfert de connaissances et d'encadrement.

Il s'agit là d'un vaste engagement des plus complexes, peu importe que vous ne faisiez que commencer à utiliser la géomatique dans votre organisme ou que vous renforciez la capacité existante de profiter de nouvelles possibilités d'affaires ou de nouvelles technologies comme l'ICDG. Ce projet peut vous aider dans cette entreprise si :

- vous souhaitez commencer à utiliser les technologies modernes existantes de géomatique ou accroître votre utilisation actuelle de ces technologies;
- vous avez besoin d'échanger des renseignements géospatiaux au sein de votre organisme et avec vos partenaires externes;

- vous avez un plan stratégique de géomatique à jour ainsi que le plan d'activités connexe pour votre organisme;
- vous avez un besoin qui correspond à un des enjeux particuliers listés dans l'un des quatre secteurs prioritaires de GéoConnexions définis.

## G2.1 Renforcement de la capacité



Ce projet vise à renforcer la capacité d'utilisation des renseignements géospaciaux, c.-à-d. augmenter la capacité d'un organisme d'utiliser des renseignements géographiques et des outils connexes pour prendre des décisions. Les activités de renforcement de la capacité doivent s'appuyer sur un projet qui répond à un besoin bien défini de l'organisme. Ce besoin doit avoir été défini dans le cadre d'un exercice de planification qui portait sur l'utilisation de la géomatique dans l'organisme et chez ses partenaires et qui a cerné une stratégie d'utilisation de la géomatique pour régler des problèmes particuliers touchant les produits d'information. Consultez l'[annexe F](#) pour obtenir de plus amples renseignements sur la planification stratégique. Concentrez-vous sur un projet qui règle un problème réel au sein de l'organisme.

Les diverses composantes (matériel, logiciels, données et formation) du projet doivent mettre en place ou élargir une unité capable d'utiliser la géomatique en plus d'avoir la capacité de livrer des produits d'information particuliers qui aident les décideurs à satisfaire ce besoin.

Le renforcement de la capacité doit également mettre l'organisme en position de tirer profit des possibilités offertes par l'ICDG en ce qui concerne l'utilisation des applications, des données et des services pertinents. Cela peut comprendre la compilation de métadonnées, l'élaboration de plans et l'établissement de partenariats afin de distribuer ou de consulter des données par Internet.

## G2.2 Échange d'information

La proposition de projet doit démontrer un besoin manifeste d'échange de données et d'information entre les organismes. Cela pourrait signifier que les données requises pour les produits d'information du projet proviennent de différentes sources (locales, industrielles, universitaires, provinciales et/ou fédérales), et non pas seulement de l'intérieur de l'organisme. La proposition doit cerner les données requises et leur source d'origine. Les besoins d'échanger de l'information peuvent également signifier qu'il peut être utile de partager les données ou les produits d'information découlant de ce projet avec des gens à l'extérieur de l'organisme. La proposition doit clairement identifier ces collaborateurs, définir leur besoin à l'égard des données ou de l'information et indiquer comment celles-ci seront échangées.

Même si ce n'est pas obligatoire, on s'attend à ce que l'échange de données et de l'information utilise immédiatement ou éventuellement l'ICDG et Internet.

## **G2.3 Besoins des utilisateurs**

En plus d'aborder l'un des quatre secteurs prioritaires de GéoConnexions, les propositions de projet doivent décrire clairement l'enjeu abordé par le projet et la manière dont la capacité renforcée et les nouveaux produits d'information livrés par le projet répondront aux besoins des décideurs et des utilisateurs finaux qui s'en serviront. La proposition doit décrire le processus utilisé pour consulter les décideurs et les utilisateurs finaux afin de cerner leurs besoins ainsi que les résultats de cette consultation. La proposition doit également montrer pourquoi l'enjeu est important pour l'organisme et comment l'organisme, ses collaborateurs et la communauté en général profiteront de la prise de meilleures décisions à l'égard de cet enjeu.

## **G2.4 Analyse de rentabilisation**

Le projet doit s'aligner sur les activités centrales de l'organisme, rendant ainsi les résultats du projet plus durables. Les activités du projet doivent aborder un enjeu existant important qui représente une partie importante des activités de l'organisme et elles doivent persister après la fin du projet. La proposition de projet doit démontrer comment les activités du projet cadrent avec la structure de gouvernance et le mandat de l'organisme. Elle doit également montrer un engagement clair de la part de l'organisme au maintien de la capacité renforcée par le projet en allouant des ressources à cette tâche après la fin du projet.

On s'attend également à ce que le projet cadre avec la capacité technique de l'organisme et de ses collaborateurs. L'expérience a démontré que le renforcement de la capacité de géomatique d'un organisme a beaucoup plus de chances de réussite si une expertise locale en géomatique est disponible pour appuyer le projet et l'organisme une fois le projet achevé. La proposition doit montrer que l'organisme et/ou ses collaborateurs ont déjà la technologie informatique de base et qu'une expertise locale en géomatique a été trouvée (à l'interne, auprès d'un collaborateur externe ou dans l'industrie) pour appuyer les activités de renforcement de la capacité et en assurer la durabilité.

## G3 MODÈLE DE PROPOSITION : RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ

### Remarques

Reportez-vous à l'avis d'offre de participation (AOP) qui correspond au présent modèle de proposition sur le site Web de GéoConnexions : <http://www.geoconnexions.org> pour prendre connaissance des exigences du projet et des activités admissibles. Le contenu et les exigences du présent document sont sujets à des modifications. Avant de présenter une proposition, assurez-vous d'obtenir la dernière version de ce document sur le site Web.

La préparation de la proposition ne doit être entreprise que lorsque GéoConnexions a accepté la lettre d'intention présentée et ait demandé une proposition. Les propositions peuvent être présentées en anglais ou en français. GéoConnexions est disposé à aider les promoteurs à préparer leurs propositions.

**Si vous désirez être pris en considération pour cette opportunité de financement de GéoConnexions, vous devez faire en sorte que votre proposition parvienne à GéoConnexions au plus tard à minuit (24 h) heure normale du Pacifique, à la date spécifiée dans l'avis d'offre de participation.**

Voir l'annexe A : tableau des échéances des avis pour obtenir les dates d'échéance de présentation des propositions de projet.

La proposition doit être indépendante parce qu'elle sera examinée en fonction de ses propres mérites, selon les critères décrits à l'annexe D de l'avis d'offre de participation et les critères décrits à la section G4 du présent document. Les promoteurs du projet doivent fournir tous les renseignements nécessaires pour permettre l'examen des travaux qu'ils proposent.

Les propositions doivent suivre ce modèle. **Les propositions qui ne suivent pas ce modèle ne seront pas évaluées.**

*Le texte en italique indique qu'il s'agit d'instructions et doit être remplacé par votre texte, alors que le texte en police normale est utilisé pour les titres des sections et les autres éléments du modèle de proposition.*

GéoConnexions répondra par courriel à toutes les propositions.

*Titre du projet proposé*  
*Organisme promoteur du projet*

Date d'envoi de la proposition : jour-mois-2007  
Proposition valide jusqu'au : *jour-mois-2007*  
Code d'avis : IAO7UC3CP1

## Résumé du projet

<b>Titre du projet proposé :</b>			
<b>Organisme directeur :</b>			
<b>Nom du gestionnaire de projet:</b>			
<b>Coordonnées du gestionnaire :</b>	Adresse postale complète :		
	Numéro de téléphone :		
	Numéro de télécopieur :		
	Adresse de courriel :		
<b>Date de début du projet :</b>			
<b>Date de fin du projet :</b>			
<b>Durée du projet:</b>	<i>en mois</i>		
<b>Secteur prioritaire de GéoConnexions :</b>	<i>Identifier le secteur prioritaire : les enjeux autochtones, l'environnement et le développement durable, la santé publique ou la sécurité publique</i>		
<b>Description du projet :</b>	<i>Brève description (150 mots ou moins) en langage clair et simple du projet proposé et de ses objectifs.</i>		
<b>Coût du projet :</b>	<i>Coût total du projet, en dollars canadiens.</i>		
<b>Financement de GéoConnexions :</b>	<i>Montant total du financement demandé à GéoConnexions, en dollars. Montant total du financement demandé à GéoConnexions, en pourcentage du coût total du projet.</i>		
<b>Collaborateurs du projet :</b>	<b>Contribution financière</b> (\$ CAN)		
	<b>Contribution en argent</b>	<b>Contribution en nature</b>	
		<b>Description</b>	<b>Valeur en argent</b>
<b>Organisme A</b>		<i>Décrire en quoi consiste la contribution en nature; par exemple main-d'œuvre, logiciels, fournitures, etc.</i>	
<b>Organisme B</b>			
<b>Organisme C</b>			

## DESCRIPTION DE L'ORGANISME

*Décrivez l'organisme directeur de la proposition (promoteur du projet), sa vision, sa mission et ses principales activités. Listez les principaux clients de l'organisme.*

*Décrivez le niveau d'expertise en matière de technologie informatique de l'organisme, y compris son réseau informatique, son site Web, ses serveurs et son personnel de soutien informatique.*

*Décrivez les besoins actuels de l'organisme en ce qui concerne les produits d'information géospatiale, comme les cartes, les photos aériennes et d'autres images de télédétection, de même que les rapports et les documents contenant des renseignements géographiques ou géospatiaux. Décrivez la situation actuelle de la géomatique et l'utilisation des produits d'information géographique au sein de l'organisme. Décrivez l'expertise interne disponible pour appuyer la géomatique et les applications connexes.*

*Décrivez les nouvelles utilisations possibles de la géomatique et des produits d'information géospatiale et liez ces utilisations aux activités fonctionnelles de l'organisme.*

## DESCRIPTION DU PROJET

*Décrivez le but du projet et ce que l'organisme espère accomplir. Décrivez ce que le projet apportera à l'organisme, à ses collaborateurs et partenaires et à la communauté une fois achevé.*

*Définissez clairement la portée et les limites du projet. Décrivez ce que le projet permettra d'accomplir et indiquez les limites du projet. Ces limites peuvent être géographiques (un bassin hydrographique ou un bloc de terre particulier), techniques (distribution de cartes statique) ou institutionnelles (ministérielles, organisationnelles ou en partenariat avec des acteurs externes). Cernez le secteur prioritaire de GéoConnexions applicable (dans la liste ci-après) et expliquez comment les résultats du projet aborderont les enjeux particuliers dans le secteur prioritaire.*

- **Santé publique** : faciliter la **surveillance de la santé de la population** ou les **interventions d'urgence en santé et la planification entre les urgences.**
- **Sécurité publique** : faciliter l'identification **des infrastructures essentielles** ou la **connaissance de la situation et gestion des conséquences.**
- **Environnement et développement durable** : faciliter **l'aménagement du territoire** ou les **évaluations environnementales** dans le contexte de la gestion intégrée des écosystèmes.
- **Enjeux d'importance pour les peuples autochtones** : faciliter la **gestion des terres et des ressources et la planification communautaire.**

**Remarque** : Les projets ne doivent pas durer plus de 14 mois.

## UTILISATEURS, BESOINS ET PLANS STRATÉGIQUES

*Les projets doivent être exécutés afin de répondre à la demande de produits d'information géospatiale précis qui émanent de décideurs abordant un enjeu particulier. L'enjeu et les demandes d'information pour aborder celui-ci doivent avoir été définis au moyen d'un exercice de planification qui portait l'utilisation de la géomatique dans l'organisme et chez ses partenaires.*

*Décrivez le processus de consultation ayant permis de cerner les besoins des utilisateurs finaux de même que les résultats de la consultation. Vous devez dresser une liste des utilisateurs finaux indiquant les types d'information (cartes, rapports, tableaux) dont ils ont besoin et la manière dont ils utiliseront cette information.*

***Le rapport final de l'exercice de planification doit être joint en annexe.***

## AVANTAGES PRÉVUS

*Expliquez l'importance du projet comme moyen pour l'organisme d'échanger des renseignements et de prendre de meilleures décisions. Indiquez les avantages prévus pour l'organisme promoteur du projet, les organismes collaborateurs et les autres.*

*Expliquez les avantages présentés par les produits d'information qui découleront de ce projet. Les renseignements sont-ils essentiels à la réussite à court ou à long terme de l'organisme? Réalisera-t-on des économies de coût parce qu'ils sont créés plus efficacement? L'organisme en profitera-t-il directement parce qu'il s'agit de nouveaux renseignements qui favoriseront les affaires? L'organisme en profitera-t-il indirectement parce qu'ils aident les partenaires ou la communauté en général?*

## DURABILITÉ ET ENGAGEMENT

*On s'attend à ce que les résultats du projet puissent être utilisés et entretenus après l'achèvement du projet.*

*Résumez l'engagement de l'organisme à l'égard des résultats du projet. Décrivez les plans d'entretien et/ou d'approfondissement des résultats du projet pour les cinq prochaines années. Indiquez qui (organisme et personnel et/ou ressources) sera responsable d'entretenir les résultats après la période de financement de GéoConnexions. Décrivez les plans visant à tenir à jour la formation du personnel et indiquez comment le financement de base sera maintenu.*

*Décrivez comment les résultats du projet seront diffusés au sein de l'organisme et, le cas échéant, à l'extérieur.*

## PLAN DE FORMATION

*Puisque l'objectif de ce type de projet est le renforcement de la capacité, on présume que la formation du personnel sera une composante importante du projet. Cette formation doit être opportune, pertinente et spécialisée.*

*Toute la formation du personnel doit être décrite dans cette section. Soyez précis lorsque vous définissez la formation du personnel; indiquez quelle formation sera donnée, qui la suivra, où elle aura lieu et pourquoi elle s'avère nécessaire. Fournissez une description des cours et des renseignements documentaires sur le niveau de compétence des apprenants et sur leur poste dans l'organisme.*

## PLAN DE COMMUNICATION

*Décrivez comment vous échangerez et diffuserez les résultats du projet au sein de votre groupe d'utilisateurs et comment vous établirez des liens avec d'autres initiatives. Cerner les approches que vous utiliserez pour promouvoir les résultats de votre projet auprès d'utilisateurs cibles.*

## UTILISATION DE L'ICDG

*Le but de ce type de projet est de préparer des collectivités d'utilisateurs cibles à utiliser l'ICDG.*

*Cette section doit être utilisée pour décrire comment les principes de l'ICDG, qui visent à donner accès à des données le plus près possible de leur source officielle au moyen de services en ligne axés sur des normes, seront employés par votre organisme, ses partenaires et ses collaborateurs. Décrivez comment l'utilisation éventuelle de l'ICDG sera mise en œuvre. Par exemple, si des copies locales de couches de base provinciales sont actuellement utilisées, décrivez les plans visant à recevoir, dans l'avenir, les données au moyen d'un service Web de l'ICDG.*

## RISQUES ET FAISABILITÉ

*Cernez et évaluez les défis ou les risques potentiels que peuvent poser la réalisation et/ou l'entretien du projet, leur sévérité (élevée, moyenne ou faible), la probabilité de matérialisation des risques (élevée, moyenne ou faible) et les stratégies d'atténuation pour composer avec chacun de ces risques. Voici des exemples de risques : risques liés aux engagements, risques liés à l'organisme, les risques liés à l'impartition, risques financiers, risques liés aux ressources humaines comme la disponibilité de personnel qualifié ou expérimenté, les questions stratégiques et/ou les dépendances du projet. Vous pouvez employer des références à des recherches antérieures, des projets pilotes, des démonstrations, de l'expérience précédente et des rapports et les inclure dans la stratégie*

*d'atténuation. Évaluez les stratégies d'atténuation de risques contre le plan de mise en œuvre; examinez la disponibilité des ressources et la flexibilité pour adresser les risques potentiels. Décrivez la structure de l'organisme et le niveau de soutien pour le projet.*

<b>Risque</b>	<b>Sévérité (élevée, moyenne, faible)</b>	<b>Probabilité (élevée, moyenne, faible)</b>	<b>Stratégies d'atténuation pour composer avec chaque risque</b>

## **ÉQUIPE DE PROJET**

*Décrivez les rôles, les responsabilités, les principales compétences et l'expérience pertinente ainsi que l'expérience de chaque personne assignée au projet, y compris les partenaires, les organismes collaborateurs et les entrepreneurs, en respectant le modèle suivant.*

<b>Nom :</b>	
<b>Organisme :</b>	
<b>Rôle (titre) :</b>	
<b>Responsabilités :</b>	
<b>Principales compétences :</b>	

*Lorsqu'un projet comprend plus d'un organisme, des lettres de collaboration doivent être fournies pour chaque organisme qui contribue au projet. La lettre de collaboration doit inclure :*

- *une description de l'intérêt de l'organisme dans le projet;*
- *une description de l'engagement qu'il prendra à l'égard du projet en termes de contribution en argent et/ou en nature;*
- *une explication du rôle du collaborateur dans le maintien des résultats du projet après la période de financement;*
- *le nom et le titre de la personne-ressource, son adresse postale complète, ses numéros de téléphone et de télécopieur, son adresse de courriel et l'adresse du site Web de l'organisme.*

*Les lettres de collaboration fournies par les organismes gouvernementaux de tous les niveaux doivent être signées par une personne membre de la haute direction (c.-à-d. une personne ayant le pouvoir et la responsabilité d'allouer et d'engager des ressources pour cette demande).*

*Les lettres de collaboration présentées après l'échéance de la proposition ne seront pas évaluées.*

## **PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET**

*Joignez un plan complet de mise en œuvre du projet et précisez clairement les éléments suivants :*

- les phases du projet avec, pour chacune, des activités ou des tâches bien définies et un échéancier sous forme de calendrier;*
- les méthodes de contrôle et de suivi du projet (rapports d'étape);*
- les mécanismes de communication et de rétroaction (avec la collectivité d'utilisateurs, entre les collaborateurs et avec GéoConnexions);*
- les jalons et les produits à livrer (ci-après).*

*Le projet doit être divisé en phases ponctuées de jalons qui sont établis à des moments critiques du travail. Vous devez indiquer, pour chaque jalon, les tâches à accomplir. Les demandes de paiement et les produits à livrer doivent être liés à ces jalons. Le montant des paiements pour chaque jalon doit être précisé.*

*Remplissez le tableau suivant. L'échéancier de travail est laissé à la discrétion du promoteur du projet. Les demandes de paiement et les produits à livrer doivent être liés à ces jalons.*

- La colonne 1 « SRT » : assigne un numéro à chaque tâche, sous-tâche et jalon.*
- La colonne 2 « Ventilation des tâches et du travail » : décrit chaque tâche, sous-tâche et jalon. Les sous-tâches doivent être définies à un maximum de dix jours. À titre de ligne directrice, il est recommandé de fournir une répartition du travail ou des détails sur toute activité exigeant plus de dix jours d'effort au total.*
- La colonne 3 « Durée (jours) » : indique le nombre total de jours de travail qu'exigera l'activité.*
- La colonne 4 « Organisme » : indique le nom de l'organisme responsable de la tâche.*
- La colonne 5 « Nom des membres de l'équipe » : identifie la personne à laquelle l'exécution de la tâche décrite est assignée.*
- La colonne 6 « Jours d'effort par personne » : indique le niveau d'effort de travail en jours pour chaque membre de l'équipe.*
- La colonne 7 « Taux quotidien » : est le taux quotidien de la personne. Ce chiffre comprend les avantages sociaux jusqu'à concurrence de 20 p. 100. Le promoteur doit expliquer comment la rémunération journalière a été calculée. Une façon de procéder consiste à prendre un salaire annuel raisonnable, à y ajouter des frais généraux et des avantages sociaux, et à diviser le tout par 260,88, soit le nombre de jours facturables dans une année. Dans le cas d'employés du gouvernement, on doit utiliser le taux gouvernemental ou un taux conforme au niveau de classification.*
- La colonne 8 « Extrants » : indique tous les résultats à livrer à un jalon particulier.*

- *La colonne 9 « Date de début » : indique la date à laquelle commence la première activité.*
- *La colonne 10 « Date de livraison » : indique la date de livraison du produit à livrer pour un jalon particulier.*
- *La colonne 11 « Contribution de GéoConnexions par tâche » : indique la part de GéoConnexions du coût pour une tâche particulière. GéoConnexions doit connaître la tâche pour laquelle nous payons.*
- *La colonne 12 « Coûts totaux » : indique le coût, excluant la taxe, de la tâche à exécuter (qu'elle soit financée au moyen d'une contribution en argent ou en nature).*

SRT	Ventilation des tâches et du travail	Durée (jours)	Organisme	Nom des membres d'équipe	Jours d'effort par personne	Taux quotidien	Extrants	Date de début	Date de livraison	Contribution de GéoConnexions par tâche	Coûts totaux (taxes exclues)
<b>1</b>	<b>Phase de lancement</b>	<b>32</b>	<b>Promoteur</b>		<b>35</b>			<b>1-Sep-07</b>	<b>15-Oct-07</b>	<b>8 650 \$</b>	<b>18 550 \$</b>
			<b>Compagnie A</b>								
			<b>Collaborateur A</b>								
			<b>Sous-traitant</b>								
1.1	Déplacement pour la réunion inaugurale du projet	10	Promoteur	J. Brown	2	500 \$				1 150 \$	3 200 \$
			Compagnie A	F. White	2	600 \$					
			Collaborateur A	T. Greene	1	450 \$					
			Sous-traitant	C. Blanc	1	550 \$					
1.2	Réunion inaugurale du projet	7	Promoteur	J. Brown	3	500 \$				1 750 \$	3 700 \$
			Compagnie A	F. White	2	600 \$					
			Collaborateur A	T. Greene	1	450 \$					
			Sous-traitant	C. Blanc	1	550 \$					
1.3	Confirmation du plan stratégique/d'activités et du plan de projet	15	Promoteur	J. Brown	10	500 \$	Plan stratégique/d'activités, Plan de projet			5 750 \$	11 650 \$
			Compagnie A	F. White	5	600 \$					
			Collaborateur A	T. Greene	2	450 \$					
			Sous-traitant	C. Blanc	5	550 \$					
1.4	Phase de lancement achevée						Rapport de jalon #1		15-Oct-07		
<b>2</b>	<b>Phase de conception</b>	<b>129</b>			<b>135</b>			<b>16-Oct-07</b>	<b>20-Fév-08</b>	<b>35 200 \$</b>	<b>71 800 \$</b>
2.1	Examen des exigences des utilisateurs avec les utilisateurs finaux	30	Promoteur	J. Brown	20	500 \$					13 000 \$
			Compagnie A	F. White	2	600 \$					
			Collaborateur A	T. Greene	4	450 \$					
2.2	Examen des exigences en matière de données et de systèmes	30	Promoteur	J. Brown	20	500 \$					22 400 \$
			Compagnie A	F. White	10	600 \$					
			Collaborateur A	T. Greene	2	450 \$					
			Sous-traitant	C. Blanc	10	550 \$					
2.3	Examen de la conception des données et des systèmes	45	Promoteur	J. Brown	12	500 \$					24 150
			Compagnie A	F. White	15	600 \$					
			Collaborateur A	T. Greene	2	450 \$					
			Sous-traitant	C. Blanc	15	550 \$					

2.4	Mise à jour du document de conception en fonction de la rétroaction des utilisateurs	14	Promoteur	J. Brown	2	500 \$	Document de conception				5 850 \$
			Compagnie A	F. White	2	600 \$					
			Collaborateur A	T. Greene	2	450 \$					
			Sous-traitant	C. Blanc	5	550 \$					
2.5	Élaboration du plan de mise en œuvre	14	Promoteur	J. Brown	5	500 \$	Document de mise en œuvre				6 400 \$
			Compagnie A	F. White	5	600 \$					
			Collaborateur A	T. Greene	2	450 \$					
2.6	Phase de conception achevée						Rapport de jalon #2		20-Fév-08		
3	Phase de mise en œuvre	120			95			21-Fév-08	1-Jui-08		
3.1	Description des tâches										
3.2											
4	Phase de conclusion du projet	20			16			2-Jui-08	31-Aoû-08		
4.1	Description des tâches										
4.2											
	<b>Totaux</b>	<b>301</b>			<b>281</b>			<b>1-Sep-07</b>	<b>31-Aoû-08</b>	<b>43 850 \$</b>	<b>90 350 \$</b>

## RÉSUMÉ DU BUDGET

*Ce tableau de résumé du budget indique les coûts du projet et les contributions par organisme collaborateur. Le tableau indique les dépenses admissibles engagées par chaque organisme et classe chaque dépense comme une contribution en argent ou en nature. Une description de chaque dépense de projet doit être fournie dans la cellule « Dépense relatives au projet et description ». On peut ajouter des colonnes supplémentaires pour inscrire davantage d'organismes.*

*Le montant maximal de financement accordé par GéoConnexions est de 70 000 \$ et ne doit pas dépasser 60 p. 100 du coût du projet.*

### **Remarques :**

- *L'aide totale du gouvernement fédéral ne peut pas dépasser 75 % du coût total du projet. Toutefois, dans le cas d'organismes autochtones, le financement des services essentiels fourni par AINC ne doit pas être considéré comme un financement fédéral.*
- *Il se peut qu'un organisme situé au Québec dont les activités sont partiellement ou entièrement financées par la province du Québec soit assujetti à la Loi sur le Conseil exécutif (L.R.Q., chapitre M-30). Certaines entités, comme les corps municipaux, les commissions scolaires ou les organismes publics, doivent obtenir une autorisation avant de signer tout accord avec le gouvernement du Canada. Voir l'annexe E de l'avis d'offre de participation pour le formulaire lié au projet de loi M-30.*
- *Les coûts de projet inadmissibles comprennent :*
  - *les coûts liés à l'achat, à l'acquisition ou à la valeur des données; les coûts qui correspondent à toute activité liée à la collecte de données; les activités de collecte de données ne peuvent pas être réclamées à titre de contribution en nature, même si les données sont jugées essentielles à la réussite du projet et si la collecte de données a lieu pendant la période du projet;*
  - *les profits;*
  - *les coûts d'avant-projet;*
  - *la propriété intellectuelle sur les renseignements de base;*
  - *la taxe sur les produits et services (TPS), la taxe de vente provinciale (TVP) et la taxe de vente harmonisée (TVH) ne sont pas admissibles au financement de GéoConnexions et ne peuvent pas être considérées comme des contributions en nature;*
  - *le matériel, les ordinateurs, les systèmes GPS et le matériel d'arpentage ne peuvent pas être amortis pendant la durée du projet.*
- *Sous « Formation », précisez les personnes qui suivent la formation et expliquez où et pourquoi ces personnes suivent cette formation.*

<b>Résumé du budget</b>						
<b>Dépenses relatives au projet et description</b>	<b>Organisme A</b>		<b>Organisme B</b>		<b>GéoConnexions</b>	<b>Coûts totaux du projet</b> Les taxes (TPS, TVP et TVH) ne sont pas admissibles
	<b>En nature</b>	<b>En argent</b>	<b>En nature</b>	<b>En argent</b>	<b>En argent</b>	
<b>Main-d'œuvre</b> (y compris avantages sociaux : max. 20 %) <i>« En nature » s'applique aux personnes déjà à l'emploi d'une organisation</i> <i>« En argent » s'emploie pour de nouveaux contrats, pour des personnes recrutées expressément pour le projet</i>						
<b>Logiciels</b> <i>Énumérez tous les logiciels à utiliser de même que le prix d'achat/de licence amorti sur la durée du logiciel et la durée du projet. Par exemple, les logiciels de SIG coûtent 5 000 \$ et ont une durée de cinq ans. Mais comme le projet a une durée d'un an, seulement 1 000 \$ peuvent être amortis.</i> <i>« En argent » s'applique si vous achetez le logiciel spécifiquement pour le projet, « en nature » si vous possédez déjà le logiciel.</i>						

<p><b>Matériel, fournitures, composants</b>  <i>Les coûts d'exploitation réguliers ne font pas partie des coûts en nature : par exemple, si votre organisme paye un loyer (ou l'électricité ou le gaz) pour son bureau dans le cadre des activités permanentes, cette dépense ne peut pas être réclamée comme contribution en nature parce qu'elle serait engagée malgré le projet.  Les coûts administratifs (affranchissement postal, messagerie, photocopie), les coûts de télécommunication (télécopieur, téléphone), les salles de réunion, etc., ne peuvent pas être réclamés.  Les frais généraux doivent être expliqués car il peut s'agir de coûts opérationnels.</i></p>						
<p><b>Équipement</b>  <i>Les dépenses en équipement directement reliées au projet.  Remarque : L'équipement ne devrait pas dépasser 30 % du coût total du projet.</i></p>						
<p><b>Formation</b>  <i>Expliquez qui suit la formation, pourquoi la formation est requise, qui la donne et le nombre de jours/d'heures de formation. Inscrivez-la sous « en argent » si vous payez de la formation donnée par une organisation qui ne contribue pas financièrement au projet.  <b>Remarque :</b> Les coûts de formation ne doivent pas dépasser 50 % du coût total du projet.</i></p>						

<p><b>Déplacements et subsistance</b>  <i>Les frais de déplacement doivent être détaillés. Les demandes de remboursement de frais de transport et d'hébergement devront être accompagnées de factures afin d'être remboursées.</i>  <i>Les frais des repas et les frais divers seront remboursés conformément à la Directive sur les voyages du Conseil du Trésor, publiée sur le site Web suivant : <a href="http://publiservice.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/hrpubs/TBM_113/td-dv_f.asp">http://publiservice.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/hrpubs/TBM_113/td-dv_f.asp</a>.</i>  <i>Dans le cas de transport privé, on applique un taux par kilomètre qui tient compte de la consommation d'essence et de l'usure du véhicule.</i></p>						
<p><b>Sous-traitance</b>  <i>Identifiez le sous-traitant. Les tâches et le nombre de jours d'effort doivent être indiqués dans le plan de mise en œuvre du projet.</i></p>						
<p><b>Autres</b></p>						
<p><b>COÛTS TOTAUX</b></p>						
<p><b>Pourcentage</b></p>		%		%		100%

## **ANNEXES : AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS**

*Vous pouvez inclure dans cette section d'autres renseignements pertinents comme des rapports de planification stratégique, des prototypes et des rapports sur les projets pertinents.*

# **Annexe H**

## **Catégorie 3**

### **Évaluation des besoins des utilisateurs**

projets complétant une évaluation des besoins des utilisateurs reliée à la géomatique ou des projets de l'infrastructure canadienne de données géospatiales (ICDG)

Code d'avis : IA07UC3UN1

## Sommaire : sur les besoins des utilisateurs

### Remarque :

Reportez-vous à l'avis d'offre de participation (AOP) qui correspond au présent modèle de proposition sur le site Web de GéoConnexions : <http://www.GéoConnexions.org> pour obtenir d'autres renseignements importants.

### Pourquoi présenter une demande?

Avant que le financement concernant les données thématiques de publication soit approuvé et que l'élaboration des systèmes de soutien aux décisions géospatiales ou d'un atlas régional pour la prise de décisions soit exécutée, une évaluation des besoins des utilisateurs (EBU) doit être réalisée. Avant de préparer une proposition visant l'élaboration d'un système géospatial d'aide à la décision, un atlas régional ou des données thématiques de publication, vous devez pouvoir répondre aux questions suivantes, sinon une EBU sera alors nécessaire.

1. L'organisme et la personne qui dirigent l'EBU sont-ils indiqués?
2. Les villes dans lesquelles l'EBU a lieu ainsi que les dates des consultations sont-elles déterminées?
3. Les différents types d'utilisateurs, les utilisateurs du système ou des données sont-ils énumérés?
4. Les objectifs de l'EBU sont-ils expliqués?
5. Les méthodes de recherche utilisées sont-elles déterminées?
6. Les questions qui ont été posées ou les sujets qui ont été traités (guide de l'animateur ou des interviewers, ou questionnaire ou enquête) sont-ils fournis?
7. Quelles étaient les conclusions de la recherche?
8. Quelles priorités/décisions ont résulté de l'EBU?

### Quels projets peuvent faire l'objet d'une demande?

GéoConnexions appuie la découverte des besoins des utilisateurs afin d'aider les organismes à employer l'Infrastructure canadienne de données géospatiales (ICDG) de manière plus efficace, viable et productive (en élaborant des systèmes qui appliquent les normes ou les spécifications adoptées par l'ICDG ou qui donnent accès au contenu par le biais des normes ou des spécifications adoptées par l'ICDG).

Les besoins des utilisateurs doivent toucher aux quatre secteurs prioritaires de GéoConnexions suivants :

- *Santé publique* : faciliter la **surveillance de la santé de la population** ou les **interventions d'urgence en santé et la planification entre les urgences**.
- *Sécurité publique* : faciliter l'identification **des infrastructures essentielles** ou la **connaissance de la situation et gestion des conséquences**.
- *Environnement et développement durable* : faciliter **l'aménagement du territoire** ou les **évaluations environnementales** dans le contexte de la gestion intégrée des écosystèmes.

- *Enjeux d'importance pour les peuples autochtones* : faciliter la **gestion des terres et des ressources et la planification communautaire.**

### **Combien peut-on demander?**

GéoConnexions financera jusqu'à 50 p. 100 des coûts de projet jusqu'à concurrence de **40 000 \$; excluant la TPS, la TVP et la TVH.** Les contributions en nature sont permises comme levier opérationnel.

### **Qui dois-je contacter pour obtenir de plus amples renseignements?**

Annie Laviolette  
Conseillère, besoins des utilisateurs  
GéoConnexions  
Téléphone: 613-995-4783;  
Télécopieur : 613-947-2410  
Courriel : [annie.laviolette@nrcan.gc.ca](mailto:annie.laviolette@nrcan.gc.ca)

## H1 OBJECTIF

L'objectif de cette catégorie de projet est d'aider les organismes à découvrir ou à peaufiner les besoins d'une collectivité d'utilisateurs. Les besoins doivent se rapporter à la conception, à la consultation par navigation et/ou au contenu d'un système de soutien aux décisions ou d'un atlas régional, ou à l'information spécifique requise concernant un ensemble de données thématiques.

## H2 DESCRIPTION D'UNE ÉVALUATION DES BESOINS DES UTILISATEURS

Une évaluation des besoins des utilisateurs (EBU) est un processus permettant de découvrir et d'évaluer les besoins des utilisateurs en tenant compte de leurs idées et de leurs points de vue, ainsi que de leurs besoins, volontés et préférences au sujet d'un enjeu particulier. Une EBU peut aider les organismes à fixer des priorités et à prendre des décisions touchant un programme, une application ou un système, ou bien l'affectation de ressources. Un exemple d'EBU est fourni à l'annexe 3 du guide : *Comprendre les processus de l'évaluation des besoins des utilisateurs et de la conception centrée sur l'utilisateur*, disponible sur le site Web de GéoConnexions :

[http://www.geoconnections.org/publications/Key\\_documents/UNA\\_UCD\\_Guide\\_F.pdf](http://www.geoconnections.org/publications/Key_documents/UNA_UCD_Guide_F.pdf) .

Les EBU augmentent les chances de succès et de viabilité d'un projet. De plus les EBU apportent une aide à :

- définir la demande d'un nouveau produit et les utilisateurs de celui-ci,
- garantir que le nouveau produit répondra aux besoins des utilisateurs visés,
- définir, explorer et résoudre les problèmes des utilisateurs,
- garantir que les priorités et les possibilités sont basées sur les exigences des utilisateurs,
- garantir la responsabilisation de l'affectation des ressources publiques.

La première étape d'une EBU consiste à identifier les principaux utilisateurs des données thématiques, de l'atlas régional ou du système géospatial d'aide à la décision. Une collectivité d'utilisateurs est un groupe de personnes qui partagent un intérêt pour un sujet (ou un « domaine »), qui interagissent continuellement, qui accumulent et diffusent des connaissances, qui partagent des préoccupations ou des problèmes communs et qui peuvent avoir des exigences communes concernant l'ICDG. Une application technique peut servir plus d'une collectivité d'utilisateurs. Par exemple la collectivité d'utilisateurs en environnement et développement durable peut être précisée en ciblant les planificateurs d'aménagement des terres et cette collectivité peut aussi être raffinée. L'on peut établir une distinction de profil d'utilisateurs selon le type d'utilisation, le contexte d'utilisation, les connaissances, la motivation, les compétences, les responsabilités, etc. Par exemple, les utilisateurs d'une application de planification de l'aménagement des terres peuvent comprendre des responsables de l'aménagement des terres, des experts-conseils, des organisations non gouvernementales et une industrie d'extraction des ressources. Chacun de ces groupes aura différents problèmes et enjeux. Établir des profils est une façon de s'assurer que les différents besoins des divers types d'utilisateurs seront identifiés et que ce qui sera développé répondra à leurs besoins.

Pour qu'une application technique soit réellement centrée sur l'utilisateur, la proposition visant à créer une application ou un système doit provenir d'une collectivité d'utilisateurs. Par exemple, une proposition visant

une application de planification de l'aménagement des terres doit provenir d'un responsable de l'aménagement des terres et non pas d'un fournisseur de données, d'un développeur d'applications ou d'un vendeur de logiciels. Cependant, lorsqu'il s'agit de fournir l'accès à des données concernant une application de planification de l'aménagement des terres, un fournisseur de données peut présenter une proposition visant à offrir des données, mais devra consulter les utilisateurs pour déterminer leurs besoins particuliers en matière d'éléments requis; par exemple, quels sont les besoins des utilisateurs concernant les données critiques? Qu'est-ce que cet ensemble de données doit inclure?

### **H3 MÉTHODOLOGIE PERMETTANT DE DÉCOUVRIR LES BESOINS DES UTILISATEURS**

Lorsque les utilisateurs du système géospatial d'aide à la décision, de l'atlas régional ou des données thématiques ont été identifiés, il est recommandé de communiquer avec eux pour déterminer leurs besoins. Une liste d'utilisateurs à contacter pour la recherche devrait être établie pour chaque profil d'utilisateurs. Le processus de recherche fait généralement appel à des méthodes qualitatives (p. ex. groupes de consultation, entrevues) et/ou à des méthodes quantitatives (p. ex. enquêtes, questionnaires).

Pour obtenir des renseignements détaillés sur les besoins des utilisateurs, consulter le guide : *Comprendre les processus de l'évaluation des besoins des utilisateurs et de la conception centrée sur l'utilisateur* disponible sur le site Web de GéoConnexions.

## **H4 FINANCEMENT POUR UNE ÉVALUATION DES BESOINS DES UTILISATEURS OFFERT PAR GÉOCONNEXIONS**

Compte tenu de l'importance des systèmes centrés sur l'utilisateur, des interfaces et du contenu pour le succès et la viabilité de l'ICDG, GéoConnexions a décidé de fournir un soutien financier aux évaluations des besoins des utilisateurs. Les évaluations des besoins des utilisateurs doivent entre autres déterminer comment l'ICDG sera utilisée dans l'avenir et comment elle doit satisfaire aux questions de technologie, de normes ou spécifications, de services et/ou de politiques.

GéoConnexions ne finance que les projets à frais partagés à travers lesquels le promoteur de projet et ses partenaires fournissent au moins 50 p. 100 du coût total du projet sous forme de contributions en argent ou en nature. Le montant maximum d'argent que GéoConnexions accordera à une EBU dans le cadre de cet avis d'offre de participation est de 40 000 \$.

## **H5 RECOURS À DES CHERCHEURS PROFESSIONNELS**

GéoConnexions recommande d'engager un chercheur professionnel indépendant pour réaliser l'évaluation des besoins des utilisateurs. Les chercheurs professionnels sont recommandés dans les buts suivants :

- apporter une orientation et une aide;
- garantir l'impartialité dans le processus d'évaluation;
- garantir que les méthodes de recherche sont appropriées au type de résultats visés;
- garantir que les questions concernant la recherche sont bien formulées;
- identifier les participants, diriger les entrevues et fournir les installations, au besoin.

## H6 CONSIDÉRATIONS POUR LES ÉVALUATIONS DES BESOINS DES UTILISATEURS

Avant de financer un projet de système géospatial d'aide à la décision, d'atlas régional ou de données thématiques, GéoConnexions demande que les utilisateurs finaux et l'emploi de l'ICDG soient identifiés (voir l'annexe C, critère 2 et l'annexe D, critères G et J). GéoConnexions évaluera si les activités de l'évaluation des besoins des utilisateurs est suffisante. GéoConnexions recommande aux promoteurs de projet d'utiliser ces critères lorsqu'ils planifient et exécutent leur EBU.

### Orientation sur l'utilisateur;

L'EBU :

- est clairement axée sur un des enjeux appartenant aux quatre secteurs prioritaires de GéoConnexions,
- décrit clairement la justification opérationnelle de l'application ou du système,
- détermine le contenu et/ou les services qui doivent être fournis,
- détermine les exigences des utilisateurs concernant la fonctionnalité essentielle ou les caractéristiques des données,
- détermine les exigences technologiques à l'appui des besoins des utilisateurs,
- détermine toutes les politiques nécessaires pour résoudre les problèmes des utilisateurs,
- indique que les exigences et les buts opérationnels peuvent devoir être ajustés en fonction des résultats,
- identifie les collectivités spécifiques d'utilisateurs visés,
- détermine les caractéristiques des utilisateurs qui influenceront ou qui pourraient influencer sur l'utilisation d'une application ou d'un système,
- énumère les sources de rétroaction pertinentes des utilisateurs,
  - et fournit une description des sources pertinentes,
- énumère les données requises (non applicable au contenu),
  - et fournit leurs sources (fournisseurs de données).

### Méthodes de recherche;

L'EBU :

- comporte des objectifs de recherche clairs et spécifiques,
- les enjeux et les questions de la recherche sont clairement définis,
  - les questions de la recherche fournissent de l'information sur les collectivités d'utilisateurs (ce qu'ils font, comment ils raisonnent),
  - les questions de la recherche fournissent de l'information sur les tâches et sur les activités des utilisateurs,
  - les questions de la recherche fournissent de l'information sur le contexte d'utilisation,
- les participants correspondent aux utilisateurs identifiés ou aux gestionnaires du produit,
- les résultats de la recherche sont communiqués sous forme de contributions à la conception,
- les résultats de la recherche ont été retournés aux utilisateurs et aux parties concernées leur donnant ainsi la possibilité d'apporter des clarifications au chercheur ou au présentateur.

### Orientation sur l'usage;

L'EBU :

- détermine les principales activités ou tâches accomplies par les utilisateurs,
  - compile toute l'information sur les tâches qui est facilement utilisable et comprise par les concepteurs et les développeurs,
- détermine tout contexte d'utilisation pour les utilisateurs,
  - décrit les connaissances sur le contexte d'utilisation et l'incidence sur l'utilisation de l'application ou du service.

## H7 MODÈLE DE PROPOSITION CONCERNANT L'ÉVALUATION DES BESOINS DES UTILISATEURS

### Remarques

Reportez-vous à l'avis d'offre de participation (AOP) qui correspond au présent modèle de proposition sur le site Web de GéoConnexions : <http://www.geoconnexions.org> pour prendre connaissance des exigences du projet et des activités admissibles. Le contenu et les exigences du présent document sont sujets à des modifications. Avant de présenter une proposition, assurez-vous d'obtenir la dernière version de ce document sur le site Web.

La préparation de la proposition ne doit être entreprise que lorsque GéoConnexions a accepté la lettre d'intention présentée et ait demandé une proposition. Les propositions peuvent être présentées en anglais ou en français. GéoConnexions est disposé à aider les promoteurs à préparer leurs propositions.

**Si vous désirez être pris en considération pour cette opportunité de financement de GéoConnexions, vous devez faire en sorte que votre proposition parvienne à GéoConnexions au plus tard à minuit (24 h) heure normale du Pacifique, à la date spécifiée dans l'avis d'offre de participation.**

Voir l'annexe A : tableau des échéances des avis pour obtenir les dates d'échéance de présentation des propositions de projet.

La proposition doit être indépendante parce qu'elle sera examinée en fonction de ses propres mérites, selon les critères décrits à l'annexe D de l'avis d'offre de participation et les critères décrits à la section H8 du présent document. Les promoteurs du projet doivent fournir tous les renseignements nécessaires pour permettre l'examen des travaux qu'ils proposent.

Les propositions doivent suivre ce modèle. **Les propositions qui ne suivent pas ce modèle ne seront pas évaluées.**

*Le texte en italique indique qu'il s'agit d'instructions et doit être remplacé par votre texte, alors que le texte en police normale est utilisé pour les titres des sections et les autres éléments du modèle de proposition.*

GéoConnexions répondra par courriel à toutes les propositions.

*Titre du projet proposé*  
*Organisme promoteur du projet*

Date d'envoi de la proposition : jour-mois-2007  
Proposition valide jusqu'au : *jour-mois-2007*  
Code d'avis : IAO7UC3UN1

## Résumé du projet

<b>Titre du projet proposé :</b>			
<b>Organisme directeur :</b>			
<b>Nom du gestionnaire de projet:</b>			
<b>Coordonnées du gestionnaire :</b>	Adresse postale complète :		
	Numéro de téléphone :		
	Numéro de télécopieur :		
	Adresse de courriel :		
<b>Date de début du projet :</b>			
<b>Date de fin du projet :</b>			
<b>Durée du projet:</b>	<i>en mois</i>		
<b>Secteur prioritaire de GéoConnexions :</b>	<i>Identifier le secteur prioritaire : les enjeux autochtones, l'environnement et le développement durable, la santé publique ou la sécurité publique</i>		
<b>Description du projet :</b>	<i>Brève description (150 mots ou moins) en langage clair et simple du projet proposé et de ses objectifs.</i>		
<b>Coût du projet :</b>	<i>Coût total du projet, en dollars canadiens.</i>		
<b>Financement de GéoConnexions :</b>	<i>Montant total du financement demandé à GéoConnexions, en dollars.</i>		
	<i>Montant total du financement demandé à GéoConnexions, en pourcentage du coût total du projet.</i>		
<b>Collaborateurs du projet :</b>	<b>Contribution financière</b> (\$ CAN)		
	<b>Contribution en argent</b>	<b>Contribution en nature</b>	
		<b>Description</b>	<b>Valeur en argent</b>
<b>Organisme A</b>		<i>Décrire en quoi consiste la contribution en nature, par exemple main-d'œuvre, logiciels, fournitures, etc.</i>	
<b>Organisme B</b>			
<b>Organisme C</b>			

## DESCRIPTION DE L'ORGANISME

*Décrivez votre organisme : son mandat et sa vision, les produits actuels et/ou les services et les priorités et/ou les facteurs influant sur vos activités. Décrivez l'utilisation de la géomatique dans votre organisme, y compris les technologies. Expliquez comment et pourquoi vous devez partager l'information à l'intérieur et à l'extérieur de votre organisme. Énumérez les organismes avec qui vous devez partager l'information. Décrivez les organismes collaborateurs; leur mandat et leur vision, les produits actuels et/ou les services, les priorités et/ou les facteurs influant sur leurs activités. Si les organismes avec qui vous devez partager l'information ne collaborent pas au projet, expliquez pourquoi.*

## DESCRIPTION DU PROJET

*Décrivez brièvement les objectifs de l'évaluation des besoins des utilisateurs. Expliquez ce que vous espérez apprendre au sujet des utilisateurs de l'application ou du système que vous voulez créer (ou modifier), ou au sujet des utilisateurs du contenu des données que vous voulez rendre accessibles..*

*Expliquez pourquoi ce projet est important pour votre organisme et pourquoi il devrait avoir lieu maintenant. Déterminez les normes, spécifications, services et technologies appuyés par l'ICDG pouvant être utilisés dans l'avenir et décrivez comment ces normes peuvent être utilisées. Par exemple, le Service d'entités Web (WFS) permettant de retrouver et de publier l'information sur l'aménagement des terres. Visitez le site Web de GéoConnexions, section promoteurs, pour obtenir de plus amples renseignements sur les normes et les spécifications adoptées par l'ICDG : <http://www.geoconnections.org/fr/communities/developers/standards>*

*Définissez la région géographique à l'intérieur de laquelle l'application ou le contenu servira (nom des collectivités, des cantons, des provinces, etc.).*

*Identifiez le ou les secteurs prioritaires de GéoConnexions (parmi la liste ci-dessous) et expliquez comment les résultats du projet régleront les questions spécifiques dans les secteurs prioritaires.*

- *Santé publique : faciliter la surveillance de la santé de la population ou les interventions d'urgence en santé et la planification entre les urgences.*
- *Sécurité publique : faciliter l'identification des infrastructures essentielles ou la connaissance de la situation et gestion des conséquences.*
- *Environnement et développement durable : faciliter l'aménagement du territoire ou les évaluations environnementales dans le contexte de la gestion intégrée des écosystèmes.*
- *Enjeux d'importance pour les peuples autochtones : faciliter la gestion des terres et des ressources et la planification communautaire.*

*Identifiez votre public cible et décrivez la méthodologie proposée que vous appliquerez à l'étude des exigences des utilisateurs. Déterminez les lieux (villes/provinces) où la consultation aura lieu. Par exemple, le public cible pour une EBU en matière de santé pour la région X est constitué d'épidémiologistes. Le plan est d'interroger (par téléphone) 8 épidémiologistes; quatre pour la ville A, trois pour la ville B et un pour la ville C étant donné qu'elles collaborent toutes au projet.*

## DURABILITÉ

*Décrivez les étapes qui suivent la réalisation du projet d'évaluation des besoins des utilisateurs. Comment mettez-vous en oeuvre les résultats du projet? Quel rôle vos collaborateurs joueront-ils?*

## PLAN DE COMMUNICATION

*Décrivez comment vous partagerez et diffuserez les résultats de l'évaluation des besoins des utilisateurs : p. ex. présentations, affichage sur le Web, exposés, communiqués de presse.*

## RISQUES ET FAISABILITÉ

*Cernez et évaluez les défis ou les risques potentiels que peuvent poser la réalisation et/ou l'entretien du projet, leur sévérité (élevée, moyenne ou faible), la probabilité de matérialisation des risques (élevée, moyenne ou faible) et les stratégies d'atténuation pour composer avec chacun de ces risques. Voici des exemples de risques : risques liés aux engagements, risques liés à l'organisme, les risques liés à l'impartition, risques financiers, risques liés aux ressources humaines comme la disponibilité de personnel qualifié ou expérimenté, les questions stratégiques et/ou les dépendances du projet. Vous pouvez employer des références à des recherches antérieures, des projets pilotes, des démonstrations, de l'expérience précédente et des rapports et les inclure dans la stratégie d'atténuation. Évaluez les stratégies d'atténuation de risques contre le plan de mise en œuvre; examinez la disponibilité des ressources et la flexibilité pour adresser les risques potentiels. Décrivez la structure de l'organisme et le niveau de soutien pour le projet.*

<b>Risque</b>	<b>Sévérité (élevée, moyenne, faible)</b>	<b>Probabilité (élevée, moyenne, faible)</b>	<b>Stratégies d'atténuation pour composer avec chaque risque</b>

## ÉQUIPE DE PROJET

*Décrivez le rôle, les responsabilités, les compétences essentielles et le nombre d'années d'expérience pertinente de chaque personne affectée au projet, y compris les entrepreneurs et les collaborateurs, en suivant le modèle ci-après. Les noms doivent correspondre aux noms indiqués dans le plan de mise en œuvre.*

<b>Nom :</b>	
<b>Organisme :</b>	
<b>Rôle (titre):</b>	
<b>Responsabilités:</b>	
<b>Principales compétences :</b>	

**Lorsqu'un projet comprend plus d'un organisme, des lettres de collaboration doivent être fournies pour chaque organisme qui contribue au projet. La lettre de collaboration doit inclure :**

*La lettre de collaboration doit inclure :*

- l'indication de l'intérêt et du rôle de l'organisme dans le projet;
- une description de l'engagement financier qu'il prendra à l'égard du projet en termes de contribution en argent et/ou en nature; pour les contributions en nature, décrivez la forme de contribution et sa valeur en dollars;
- le nom et le titre de la personne-ressource, son adresse postale complète, ses numéros de téléphone et de télécopieur et son adresse de courriel et l'adresse du site Web de l'organisme;
- décrivez tous les accords de partage existants.

**Les lettres de collaboration déposées après la date limite de la proposition ne seront pas évaluées.**

## **PLAN DE MISE EN OEUVRE DU PROJET**

*Joignez un plan complet de mise en œuvre du projet et précisez clairement les éléments suivants :*

- les phases du projet avec, pour chacune, des activités ou des tâches bien définies et un échéancier sous forme de calendrier;
- les méthodes de contrôle et de suivi du projet (rapports d'étape);
- les mécanismes de communication et de rétroaction (avec la collectivité d'utilisateurs, entre les collaborateurs et avec GéoConnexions);
- les jalons et les produits à livrer (ci-après).

*Le projet doit être divisé en phases ponctuées de jalons qui sont établis à des moments critiques du travail. Vous devez indiquer, pour chaque jalon, les tâches à accomplir. Les demandes de paiement et les produits à livrer doivent être liés à ces jalons. Le montant des paiements pour chaque jalon doit être précisé.*

*Remplissez le tableau suivant. L'échéancier de travail est laissé à la discrétion du promoteur du projet. Les demandes de paiement et les produits à livrer doivent être liés à ces jalons.*

- La colonne 1 « SRT » : assigne un numéro à chaque tâche, sous-tâche et jalon.
- La colonne 2 « Ventilation des tâches et du travail » : décrit chaque tâche, sous-tâche et jalon. Les sous-tâches doivent être définies à un maximum de dix jours. À titre de ligne directrice, il est recommandé de fournir une répartition du travail ou des détails sur toute activité exigeant plus de dix jours d'effort au total.
- La colonne 3 « Durée (jours) » : indique le nombre total de jours de travail qu'exigera l'activité.
- La colonne 4 « Organisme » : indique le nom de l'organisme responsable de la tâche.
- La colonne 5 « Nom du membre de l'équipe » : identifie la personne à laquelle l'exécution de la tâche décrite est assignée.
- La colonne 6 « Jours d'effort par personne » : indique le niveau d'effort de travail en jours pour chaque membre de l'équipe.

- *La colonne 7 « Taux quotidien » : est le taux quotidien de la personne. Ce chiffre comprend les avantages sociaux jusqu'à concurrence de 20 p. 100. Le promoteur doit expliquer comment la rémunération journalière a été calculée. Une façon de procéder consiste à prendre un salaire annuel raisonnable, à y ajouter des frais généraux et des avantages sociaux, et à diviser le tout par 260,88, soit le nombre de jours facturables dans une année. Dans le cas d'employés du gouvernement, on doit utiliser le taux gouvernemental ou un taux conforme au niveau de classification.*
- *La colonne 8 « Extrants » : indique tous les résultats à livrer à un jalon particulier.*
- *La colonne 9 « Date de début » : indique la date à laquelle commence la première activité.*
- *La colonne 10 « Date de livraison » : indique la date de livraison du produit à livrer final pour un jalon particulier.*
- *La colonne 11 « Contribution de GéoConnexions par tâche » : indique la part de GéoConnexions du coût pour une tâche particulière. GéoConnexions doit connaître la tâche pour laquelle nous payons.*
- *La colonne 12 « Coûts totaux » : indique le coût, excluant la taxe, de la tâche à exécuter (qu'elle soit financée au moyen d'une contribution en argent ou en nature).*

SRT	Ventilation des tâches et du travail	Durée (jours)	Organisme	Nom des membres d'équipe	Jours d'effort par pers.	Taux quotidien	Extrants	Date de début	Date de livraison	Contribution de GéoConnexions par tâche	Coûts totaux (taxes exclues)
<b>1.</b>	<b>Phase d'initiation</b>	<b>18</b>			<b>14</b>			<b>6 mars 2007</b>			<b>6 975 \$</b>
1.1	Déplacement pour la réunion inaugurale du projet	3	Organisme A Sous-traitant	F. White T. Greene	2 1	600 \$ 700 \$					1 900 \$
1.2	Réunion inaugurale du projet	7	Organisme A Sous-traitant	J. Brown T. Greene	3 1	525 \$ 700 \$					2 275 \$
1.3	Utilisateurs des profils	4	Sous-traitant	T. Greene	2	700 \$					1 400 \$
1.4	Examen du matériel existant	4	Sous-traitant	T. Greene	2	700 \$					1 400 \$
1.5	Phase d'initiation terminée						<b>Rapport d'étape #1</b>		<b>30 mars 2007</b>	4 000 \$	
<b>2.</b>	<b>Consultation auprès des utilisateurs</b>	<b>40</b>			<b>33</b>			<b>2 avril 2007</b>			<b>20 425 \$</b>
2.1	Tâche A	10	Organisme B	T. Blanc	5	600 \$					3 000 \$
2.2	Tâche B	10	Organisme B	T. Blanc	10	600 \$					6 000 \$
2.3	Tâche C	15	Organisme B Sous-traitant	T. Blanc T. Greene	3 10	600 \$ 700 \$					8 800 \$
2.4	Tâche D	5	Organisme A	J. Brown	5	525 \$					2 625 \$
2.5							<b>Document conceptuel &amp; rapport d'étape #2</b>		<b>18 mai 2007</b>	14 000 \$	
<b>3.</b>	<b>Analyse des résultats</b>	<b>40</b>			<b>30</b>			<b>21 mai 2007</b>			<b>11 000 \$</b>
3.1	Tâche E	#	Organisme	Nom	#	\$					
3.2	Tâche F, etc.	#	Organisme	Nom	#	\$					
3.3							<b>Rapport final &amp; rapport d'étape #3</b>		10 juillet 2007	5 000 \$	
<b>4.</b>	<b>Phase de conclusion du projet</b>	<b>20</b>			<b>20</b>			<b>11 juillet 2007</b>			<b>14 000 \$</b>
4.1	Tâche X	#	Organisme	Nom	#	\$					
4.2							<b>Plan de mise en oeuvre des résultats de l'EBU et rapport d'étape #4</b>		30 juillet 2007	2 000 \$	
	<b>Totaux</b>	<b>118</b>			<b>97</b>					<b>25 000 \$</b>	<b>52 400 \$</b>

## RÉSUMÉ DU BUDGET

*Ce tableau résumant le budget détermine les coûts du projet et les contributions par organisme collaborateur. Le tableau indique les dépenses admissibles engagées par chaque organisme et classe chaque dépense comme une contribution en argent ou en nature. Une description de chaque dépense de projet doit être fournie dans la case « Dépenses relatives au projet et description ». Vous pouvez ajouter des colonnes supplémentaires pour inscrire davantage d'organismes.*

*Le montant maximum de financement par GéoConnexions est de 40 000 \$ et ne doit pas dépasser 50 p. 100 du coût du projet.*

### **Remarques :**

- L'aide totale du gouvernement fédéral ne peut pas dépasser 75 % du coût total du projet. Toutefois, dans le cas d'organismes autochtones, le financement des services essentiels fourni par AINC ne doit pas être considéré comme un financement fédéral.*
- Il se peut qu'un organisme situé au Québec dont les activités sont partiellement ou entièrement financées par la province du Québec soit assujéti à la Loi sur le Conseil exécutif (L.R.Q., chapitre M-30). Certaines entités, comme les corps municipaux, les commissions scolaires ou les organismes publics, doivent obtenir une autorisation avant de signer tout accord avec le gouvernement du Canada. Voir l'annexe E de l'avis d'offre de participation pour le formulaire lié au projet de loi M-30.*
- Les coûts de projet inadmissibles comprennent :*
  - les coûts liés à l'achat, à l'acquisition ou à la valeur des données; les coûts qui correspondent à toute activité liée à la collecte de données; les activités de collecte de données ne peuvent pas être réclamées à titre de contribution en nature, même si les données sont jugées essentielles à la réussite du projet et si la collecte de données a lieu pendant la période du projet;*
  - les profits;*
  - les coûts d'avant-projet;*
  - la propriété intellectuelle sur les renseignements de base;*
  - la taxe sur les produits et services (TPS), la taxe de vente provinciale (TVP) et la taxe de vente harmonisée (TVH) ne sont pas admissibles au financement de GéoConnexions et ne peuvent pas être considérées comme des contributions en nature;*
  - le matériel, les ordinateurs, les systèmes GPS et le matériel d'arpentage ne peuvent pas être amortis pendant la durée du projet.*
- Sous « Formation », précisez les personnes qui suivent la formation et expliquez où et pourquoi ces personnes suivent cette formation.*

<b>Résumé du budget</b>						
<b>Dépenses relatives au projet et description</b>	<b>Organisme A</b>		<b>Organisme B</b>		<b>GéoConnexions</b>	<b>Coûts totaux du projet</b> Les taxes (TPS, TVP et TVH) ne sont pas admissibles
	<b>En nature</b>	<b>En argent</b>	<b>En nature</b>	<b>En argent</b>	<b>En argent</b>	
<b>Main-d'œuvre</b> (y compris avantages sociaux : max. 20 %) <i>« En nature » s'applique aux personnes déjà à l'emploi d'une organisation</i> <i>« En argent » s'emploie pour de nouveaux contrats, pour des personnes recrutées expressément pour le projet</i>						
<b>Matériel, fournitures, composantes</b> <i>Les coûts d'exploitation réguliers ne font pas partie des coûts en nature : par exemple, si votre organisme paye un loyer (ou l'électricité ou le gaz) pour son bureau dans le cadre des activités permanentes, cette dépense ne peut pas être réclamée comme contribution en nature parce qu'elle serait engagée malgré le projet.</i> <i>Les coûts administratifs (affranchissement postal, messagerie, photocopie), les coûts de télécommunication (télécopieur, téléphone), les salles de réunion, etc., ne peuvent pas être réclamés.</i> <i>Les frais généraux doivent être expliqués car il peut s'agir de coûts opérationnels.</i>						
<b>Formation</b> <i>Expliquez qui suit la formation, pourquoi la formation est requise, qui la donne et le nombre de jours/d'heures de formation. Inscrivez-la sous « en argent » si vous payez de la formation donnée par une organisation qui ne contribue pas financièrement au projet.</i>  <b>Remarque :</b> <i>Les coûts de formation ne doivent pas dépasser 15 % du coût total du projet.</i>						

<p><b>Déplacements et subsistance</b>  <i>Les frais de déplacement doivent être détaillés.  Les demandes de remboursement de frais de transport et d'hébergement devront être accompagnées de factures afin d'être remboursées.  Les frais des repas et les frais divers seront remboursés conformément à la Directive sur les voyages du Conseil du Trésor, publiée sur le site Web suivant : <a href="http://publiservice.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/hrpubs/TBM_113/td-dv_f.asp">http://publiservice.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/hrpubs/TBM_113/td-dv_f.asp</a>.  Dans le cas de transport privé, on applique un taux par kilomètre qui tient compte de la consommation d'essence et de l'usure du véhicule.</i></p>						
<p><b>Sous-traitance</b>  <i>Identifiez le sous-traitant. Les tâches et le nombre de jours d'effort doivent être indiqués dans le plan de mise en œuvre du projet.</i></p>						
<p><b>Autres</b></p>						
<p><b>COÛTS TOTAUX</b></p>						
<p><b>Pourcentage</b></p>	%	%	%	%	%	100%

## **ANNEXES : AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS**

*Vous pouvez inclure dans cette section d'autres renseignements pertinents comme les évaluations des besoins des utilisateurs, les prototypes et les rapports sur les projets pertinents*

## CRITÈRES D'ÉVALUATION CONCERNANT LES PROJETS D'ÉVALUATION DES BESOINS DES UTILISATEURS

### Examen de la proposition

Reportez-vous à l'annexe D « Critères d'examen de la proposition » de l'avis d'offre de participation pour connaître les critères standard appliqués à tous les projets. Les propositions seront examinées selon les critères d'évaluation décrits dans l'avis d'offre de participation en plus des critères décrits ci-après. Chaque section du modèle de proposition sera examinée.

Les critères d'évaluation supplémentaires sont les suivants :

	<b>Critères</b>	<b>Réussite ou échec</b>
A	<b>Méthodologie</b>  La proposition indique une méthodologie complète et détaillée et est appuyée par un chercheur expérimenté.  Oui = réussite Non = échec	

# **Annexe I**

## **Catégorie 4**

### **Publication de données thématiques**

projets qui publieront des données géospatiales en ligne au moyen de  
l'Infrastructure canadienne de données géospatiales (ICDG)

Code d'avis : IAO7IC3TD1

## Sommaire : publication de données thématiques

### Remarque :

Reportez-vous à l'avis d'offre de participation (AOP) qui correspond au présent modèle de proposition sur le site Web de GéoConnexions : <http://www.geoconnexions.org> pour obtenir d'autres renseignements importants.

### Quel projet peut faire l'objet d'une demande?

GéoConnexions sollicite des propositions de projets visant à publier des données géospatiales en ligne au moyen de l'Infrastructure canadienne de données géospatiales (ICDG). Les projets doivent employer les normes adoptées par GéoConnexions (voir la section 6.1).

GéoConnexions vise à augmenter l'approvisionnement en données géospatiales fiables et interopérables qui sont accessibles en ligne au moyen de l'ICDG. GéoConnexions répond également aux besoins des communautés d'utilisateurs en matière de données dans l'un des quatre secteurs thématiques suivants : la santé publique, la sécurité publique, l'environnement et le développement durable, les enjeux d'importance pour les peuples autochtones.

Les données thématiques doivent appuyer le processus décisionnel par rapport à l'un ou plusieurs des enjeux de GéoConnexions suivants :

- *Santé publique* : faciliter la **surveillance de la santé de la population** ou les **interventions d'urgence en santé et la planification entre les urgences**.
- *Sécurité publique* : faciliter l'**identification des infrastructures essentielles** ou la **connaissance de la situation et gestion des conséquences**.
- *Environnement et développement durable* : faciliter l'**aménagement du territoire** ou les **évaluations environnementales** dans le contexte de la gestion intégrée des écosystèmes.
- *Enjeux d'importance pour les peuples autochtones* : faciliter la **gestion des terres et des ressources et planification communautaire**.

### Qui peut présenter une demande?

On acceptera les propositions des fournisseurs de données des ministères et organismes fédéraux (locaux, régionaux, provinciaux-territoriaux ou fédéraux), des sociétés d'État, des établissements universitaires, du secteur privé, des organismes non gouvernementaux et des organismes autochtones.

**Combien peut-on demander?**

GéoConnexions financera jusqu'à 50 % du coût d'un projet jusqu'à concurrence de 75 000 \$; excluant la TPS, la TVP et la TVH. Les contributions en nature sont permises à titre de levier financier. Voir la section 8 de l'AOP pour obtenir plus de détails.

**Qui dois-je contacter pour obtenir de plus amples renseignements?**

Toutes les demandes de renseignements **techniques** doivent être adressées par écrit, de préférence par courriel, à :

Demandes de renseignements touchant les **enjeux d'importance pour les peuples autochtones** ou l'**environnement et le développement durable** :

Rhian Evans  
Analyste du contenu de l'ICDG, GéoConnexions  
615, rue Booth, salle 622  
Ottawa ON K1A 0E9  
Téléphone : 613-947-0464  
Télécopieur : 613-947-2410  
Courriel : [rhian.evans@nrcan.gc.ca](mailto:rhian.evans@nrcan.gc.ca)

Demandes de renseignements touchant la **sécurité publique** ou la **santé publique** :

Ken Marshall  
Analyste du contenu de l'ICDG, GéoConnexions  
615, rue Booth, salle 622  
Ottawa ON K1A 0E9  
Téléphone : 613-947-7074  
Télécopieur : 613-947-2410  
Courriel : [ken.marshall@nrcan.gc.ca](mailto:ken.marshall@nrcan.gc.ca)

## I1 OBJECTIF

GéoConnexions sollicite des propositions de projets qui visent à publier des données géospatiales en ligne en utilisant l'Infrastructure canadienne de données géospatiales (ICDG). Les projets doivent employer les normes et les spécifications adoptées par GéoConnexions.

Les principaux objectifs de cette offre de participation sont :

- d'augmenter l'approvisionnement en données géospatiales accessibles en ligne au moyen de l'ICDG qui sont axées sur des normes ou maintenues le plus près possible de la source officielle;
- la réponse aux besoins des communautés d'utilisateurs en matière de données thématiques dans l'un des quatre secteurs thématiques suivants : la santé publique, la sécurité publique, l'environnement et le développement durable, les enjeux d'importance pour les peuples autochtones.

Pour cette offre de participation, les données :

- doivent être liées :
  - à *la santé publique* : surveillance de la santé de la population ou intervention d'urgence en santé et planification entre les urgences;
  - à *la sécurité publique* : identification des infrastructures essentielles ou connaissance de la situation et gestion des conséquences;
  - à *l'environnement et au développement durable* : faciliter l'aménagement du territoire ou les évaluations environnementales dans le contexte de la gestion intégrée des écosystèmes;
  - *aux enjeux d'importance pour les peuples autochtones* : gestion des terres et des ressources et planification communautaire;
- doivent être distribuées le plus près possible de la source faisant autorité;
- doivent être publiées avec des métadonnées et des services Internet axés sur des normes.

Les termes sont définis à la section 2.1.

Le financement des projets touchant les données thématiques reposera sur les propositions qui répondent aux besoins des groupes d'utilisateurs (voir la section 5 de l'avis d'offre de participation) et pour lesquelles une évaluation des besoins des utilisateurs (ÉBU) a été effectuée. L'ÉBU doit être fournie en annexe à GéoConnexions et les questions suivantes doivent être répondues :

1. Qui a mené l'ÉBU (nom de la personne et de l'organisme qui a dirigé le projet)?
2. Où et quand l'ÉBU a-t-elle eu lieu?
3. Qui sont les utilisateurs?
4. Quels étaient les objectifs de l'ÉBU?
5. Quelles méthodes de recherche ont été utilisées?
6. Quelles questions ont été posées?
7. Quelles ont été les conclusions de la recherche?
8. Quelles priorités ou décisions ont découlé de l'ÉBU?

## I2 CONTEXTE

### *I2.1 Description de contenu de données thématiques distribuées*

Afin de comprendre ce qu'entend GéoConnexions par « contenu de données thématiques distribuées », l'expression est définie ci-après.

#### Données thématiques

GéoConnexions définit les données thématiques comme des ensembles de données qui décrivent les caractéristiques des entités géospatiales, offrant ainsi des renseignements sur des sujets précis comme la qualité de l'eau, les secteurs préalablement inondés ou l'emplacement d'installations de soins de santé. Les attributs des données thématiques sont géoréférencés afin d'être en mesure de les lier à des endroits sur la Terre. Presque tous les sujets qui peuvent être exprimés en tant que distribution géographique, ou qui comportent un élément géographique, peuvent être cartographiés.

Les ensembles de données thématiques appartiennent à une classe de couche de données différente de celle des données définies comme élémentaires ou « cadre ». GéoConnexions considère les données-cadre comme l'ensemble des données géospatiales de base, continues et pleinement intégrées, qui fournissent des renseignements contextuels et référentiels pour le pays. Toutefois, il est souvent possible d'harmoniser les ensembles de données thématiques avec des couches de données-cadre (p. ex. les frontières administratives, les réseaux routiers et l'imagerie par satellite).

#### Données distribuées

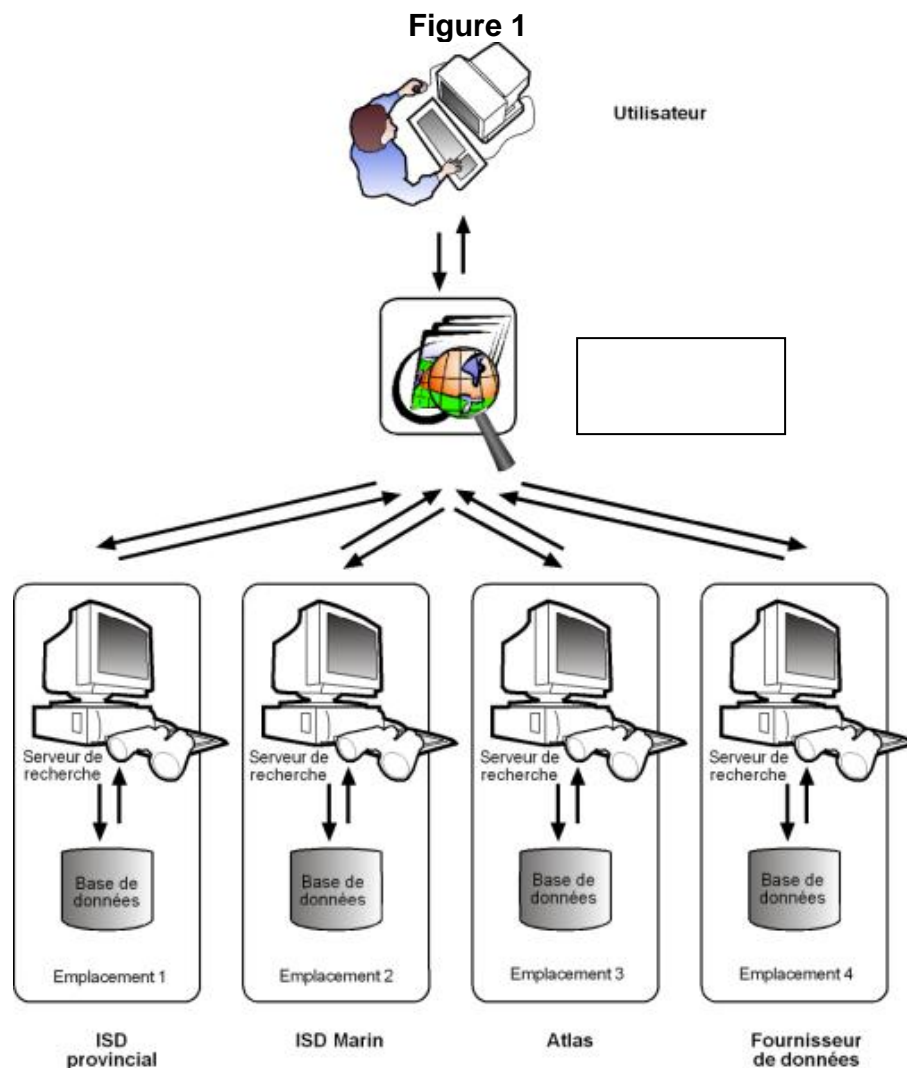
Les données distribuées sont des données qui sont stockées ou diffusées le plus près de la source officielle de collecte, de maintien et de distribution. Dans un environnement distribué, on peut accéder aux données à partir de la source d'origine, même si les bases de données ne sont pas au même endroit qu'une application client. Par exemple, l'utilisateur d'une application client peut superposer des données provenant de deux serveurs de base de données différents : les données historiques sur les inondations maintenues par un fournisseur de données du gouvernement provincial et les données sur les propriétés tenues par une municipalité locale. Donner accès à des données décentralisées depuis leur source officielle est la pratique privilégiée dans l'ICDG, et ce, plutôt que créer des entrepôts de données centralisés. Voir la figure 1.

#### Contenu des données

Les infrastructures de données géospatiales emploient des applications client de cartographie Web, qui se connectent à des serveurs de bases de données distribuées grâce à Internet afin d'accéder à des données et des images cartographiques dynamiques. Les services Internet axés sur des normes comme les spécifications adoptées par l'ICDG, par exemple le *Service de cartographie Web* et le *Service d'entités Web*, peuvent être mis en œuvre afin d'accéder à des cartes et des données géospatiales en ligne. Les clients des services de cartographie Web bénéficient de l'élimination du besoin de budgets exhaustifs pour la gestion des données et de l'acquisition des renseignements géospatiaux à jour qui proviennent de leur fournisseur de données faisant autorité. Les métadonnées, ou « renseignements sur les données » sont une autre composante essentielle du contenu de

données. Les métadonnées répondent aux questions « qui, quoi, où, quand, pourquoi et comment » en ce qui concerne tous les aspects des données, ou du service, que l'on consigne.

Ensemble, les métadonnées, les ensembles de données thématiques distribuées par l'entremise de services Web constituent ce que GéoConnexions appelle « contenu de données thématiques distribuées ». Aux fins du présent avis d'offre de participation, nous utiliserons de manière uniforme l'expression « données thématiques ».



### *Apporter des données et des services à l'ICDG*

Au moyen de services Web, les projets connecteront les données thématiques à l'Infrastructure canadienne de données géospatiales (ICDG), conformément aux normes et spécifications adoptées par l'ICDG. Les propositions doivent contenir une liste des données et des services Web découlant du projet qui sera publiée dans l'ICDG. En ce sens, les services Web ne sont pas des « sites Web ». Les services Web, tels que définis par l'ICDG, n'ont pas besoin d'un site Web pour fonctionner. Un service Web est plutôt un système ou

un système logiciel qui permet à une base de données (connectée à un réseau) d'interagir (interroger et répondre) avec une application ou un client. Ces services appuient des interactions interopérables à travers des réseaux comme l'Internet.

Si possible, les projets doivent appuyer l'intégration d'ensembles de données sans rapport entre eux dans un environnement distribué. Les promoteurs de projets garantiront que c'est possible en :

- permettant l'interopérabilité par l'application des normes et des spécifications adoptées par l'ICDG en matière de consultation et d'échange de données;
- veillant à l'alignement ou à l'intégration horizontale et verticale des données du projet aux couches de données cadres (voir GeoBase.ca);
- respectant tous les modèles de données et toutes les normes applicables utilisées dans les communautés thématiques (p. ex. profil de données biologiques de la norme de contenu pour les métadonnées géospatiales numériques).

GéoConnexions offre également de la formation en ligne, relative à la publication des données, à l'adresse suivante :

[http://www.geoconnections.org/publications/training\\_manual/f/index.htm](http://www.geoconnections.org/publications/training_manual/f/index.htm) de même qu'un guide à l'intention des développeurs à l'adresse suivante :

[http://www.geoconnections.org/publications/Technical\\_Manual/html\\_f/cgdiindex.html](http://www.geoconnections.org/publications/Technical_Manual/html_f/cgdiindex.html)

## I3 MODÈLE DE PROPOSITION POUR LA PUBLICATION DES DONNÉES THÉMATIQUES

### Remarques

Reportez-vous à l'avis d'offre de participation (AOP) qui correspond au présent modèle de proposition sur le site Web de GéoConnexions : <http://www.geoconnexions.org> pour prendre connaissance des exigences du projet et des activités admissibles. Le contenu et les exigences du présent document sont sujets à des modifications. Avant de présenter une proposition, assurez-vous d'obtenir la dernière version de ce document sur le site Web.

La préparation de la proposition ne doit être entreprise que lorsque GéoConnexions a accepté la lettre d'intention présentée et ait demandé une proposition. Les propositions peuvent être présentées en anglais ou en français. GéoConnexions est disposé à aider les promoteurs à préparer leurs propositions.

**Si vous désirez être pris en considération pour cette opportunité de financement de GéoConnexions, vous devez faire en sorte que votre proposition parvienne à GéoConnexions au plus tard à minuit (24 h) heure normale du Pacifique, à la date spécifiée dans l'avis d'offre de participation.**

Voir l'annexe A : tableau des échéances des avis pour obtenir les dates d'échéance de présentation des propositions de projet.

La proposition doit être indépendante parce qu'elle sera examinée en fonction de ses propres mérites, selon les critères décrits à l'annexe D de l'avis d'offre de participation et les critères décrits à la section I4 du présent document. Les promoteurs du projet doivent fournir tous les renseignements nécessaires pour permettre l'examen des travaux qu'ils proposent.

Les propositions doivent suivre ce modèle. **Les propositions qui ne suivent pas ce modèle ne seront pas évaluées.**

*Le texte en italique indique qu'il s'agit d'instructions et doit être remplacé par votre texte, alors que le texte en police normale est utilisé pour les titres des sections et les autres éléments du modèle de proposition.*

GéoConnexions répondra par courriel à toutes les propositions.

*Titre du projet proposé*  
*Organisme promoteur du projet*

Date d'envoi de la proposition : jour-mois-2007  
Proposition valide jusqu'au : *jour-mois-2007*  
Code d'avis : IAO7IC3TD1

## Résumé du projet

<b>Titre du projet proposé :</b>			
<b>Organisme directeur :</b>			
<b>Nom du gestionnaire de projet :</b>			
<b>Coordonnées du gestionnaire :</b>	Adresse postale complète :		
	Numéro de téléphone :		
	Numéro de télécopieur :		
	Adresse de courriel :		
<b>Date de début du projet :</b>			
<b>Date de fin du projet :</b>			
<b>Durée du projet :</b>	<i>en mois</i>		
<b>Secteur prioritaire de GéoConnexions :</b>	<i>Identifier le secteur prioritaire : les enjeux autochtones, l'environnement et le développement durable, la santé publique ou la sécurité publique</i>		
<b>Description du projet :</b>	<i>Brève description (150 mots ou moins) en langage clair et simple du projet proposé et de ses objectifs.</i>		
<b>Coût du projet</b>	<i>Coût total du projet en dollars canadiens</i>		
<b>Financement par GéoConnexions</b>	<i>Montant du financement demandé à GéoConnexions, en dollars Montant du financement demandé à GéoConnexions, en pourcentage du coût total du projet</i>		
<b>Collaborateurs au projet</b>	<b>Contribution financière</b> (\$ CAN)		
	<b>Contribution en argent</b>	<b>Contribution en nature</b>	
		<b>Description</b>	<b>Valeur en argent</b>
<b>Organisme A</b>		<i>Décrire en quoi consiste la contribution en nature; par exemple, la main-d'œuvre, les logiciels, fournitures, etc.</i>	
<b>Organisme B</b>			
<b>Organisme C</b>			

## DESCRIPTION DE L'ORGANISME

*Décrivez votre organisme : son mandat et sa vision, les produits ou les services que vous offrez actuellement, les priorités ou les facteurs qui influent sur vos activités. Le cas échéant, décrivez les organismes collaborateurs : leur mandat et leur vision, les produits ou services qu'ils offrent actuellement, les priorités ou les facteurs qui influent sur leurs activités.*

*Décrivez ou démontrez que votre organisme a le pouvoir ou la permission de partager le contenu proposé de données thématiques distribuées.*

*Les profils d'entreprise peuvent être inclus dans l'annexe.*

## DESCRIPTION DU PROJET

*Décrivez brièvement les objectifs du projet. Illustrez le but du projet, la raison de sa création et ce qui sera accompli, y compris les objectifs à court et à long terme.*

*Définissez la région géographique au sein de laquelle le contenu des données servira (noms des communautés, des cantons, des provinces, etc.).*

*Indiquez le ou les secteurs prioritaires (dans la liste ci-après) et expliquez comment les résultats du projet aborderont les enjeux particuliers dans le ou les secteurs prioritaires :*

- *Santé publique : faciliter la surveillance de la santé de la population ou les interventions d'urgence en santé et la planification entre les urgences.*
- *Sécurité publique : faciliter l'identification des infrastructures essentielles ou la connaissance de la situation et gestion des conséquences.*
- *Environnement et développement durable : faciliter l'aménagement du territoire ou les évaluations environnementales dans le contexte de la gestion intégrée des écosystèmes.*
- *Enjeux d'importance pour les peuples autochtones : faciliter la gestion des terres et des ressources et planification communautaire.*

*Identifiez le détenteur et le ou les fournisseurs des données. Décrivez les données et les services connexes que le présent projet rendra disponibles. Décrivez les normes et les spécifications de l'ICDG à utiliser et les services Web à mettre en œuvre.*

*Décrivez les avantages probables prévus pour votre organisme et d'autres qui découleront de ce projet. Comment la disponibilité des données et des services améliorera-t-elle l'efficacité, le processus décisionnel et les applications pour les utilisateurs? Comment l'accès aux données et services proposés règlera-t-il les difficultés actuelles des utilisateurs?*

*Identifiez les principaux utilisateurs des données distribuées proposées. Expliquez comment les utilisateurs finaux principaux des données distribuées proposées s'en serviront pour prendre des décisions. Expliquez comment ces données distribuées proposées répondent à leurs besoins. Une copie de l'évaluation des besoins des utilisateurs doit être annexée. Reportez-vous à l'annexe H de l'avis d'offre de participation pour obtenir de plus amples renseignements sur l'évaluation des besoins des utilisateurs.*

*Indiquez les données ou les services dont l'accès sera public, ou restreint, ou les deux.*

## **DURABILITÉ**

*Décrivez les étapes qui suivront l'achèvement du projet. Comment mettrez-vous en œuvre les résultats du projet? Décrivez les plans d'entretien ou d'élaboration des données, des métadonnées ou des services Web. Démontrez que l'organisme dispose d'une structure de gouvernance et du mandat nécessaires pour assurer la pérennité des données, des métadonnées ou des services Web. Décrivez comment vous communiquerez avec vos utilisateurs finaux au sujet de la disponibilité des données thématiques distribuées proposées. Décrivez la manière dont la rétroaction de la communauté des utilisateurs finaux sera recueillie et incorporée dans l'entretien des données thématiques distribuées proposées.*

## RISQUES ET FAISABILITÉ

*Cernez et évaluez les défis ou les risques potentiels que peuvent poser la réalisation et/ou l'entretien du projet, leur sévérité (élevée, moyenne ou faible), la probabilité de matérialisation des risques (élevée, moyenne ou faible) et les stratégies d'atténuation pour composer avec chacun de ces risques. Voici des exemples de risques : risques liés aux engagements, risques liés à l'organisme, les risques liés à l'impartition, risques financiers, risques liés aux ressources humaines comme la disponibilité de personnel qualifié ou expérimenté, les questions stratégiques et/ou les dépendances du projet. Vous pouvez employer des références à des recherches antérieures, des projets pilotes, des démonstrations, de l'expérience précédente et des rapports et les inclure dans la stratégie d'atténuation. Évaluez les stratégies d'atténuation de risques contre le plan de mise en œuvre; examinez la disponibilité des ressources et la flexibilité pour adresser les risques potentiels. Décrivez la structure de l'organisme et le niveau de soutien pour le projet.*

<b>Risque</b>	<b>Sévérité (élevée, moyenne, faible)</b>	<b>Probabilité (élevée, moyenne, faible)</b>	<b>Stratégies d'atténuation pour composer avec chacun des risques</b>

## ÉQUIPE DE PROJET

*Décrivez les rôles, les responsabilités, les principales compétences et l'expérience pertinente ainsi que l'expérience de chaque personne assignée au projet, y compris les partenaires, les organismes collaborateurs et les entrepreneurs, en respectant le modèle suivant. Vous pouvez inclure un organigramme du projet.*

<b>Nom :</b>	
<b>Organisme :</b>	
<b>Rôle :</b>	
<b>Responsabilités :</b>	
<b>Principales compétences :</b>	

*Lorsqu'un projet comprend plus d'un organisme, des lettres de collaboration doivent être fournies pour chaque organisme qui contribue au projet. La lettre de collaboration doit inclure :*

- *une description de l'intérêt de l'organisme dans le projet;*
- *une description de l'engagement qu'il prendra à l'égard du projet, c'est-à-dire des contributions en argent ou en nature. Pour les contributions en nature, décrivez la contribution et indiquez-en la valeur en dollars;*
- *une explication du rôle du collaborateur dans le maintien des résultats du projet après la période de financement;*
- *le nom et le titre de la personne-ressource, son adresse postale complète, ses numéros de téléphone et de télécopieur, son adresse de courriel et l'adresse du site Web de l'organisme;*
- *une description de tout accord de partage existant.*

*Les lettres de collaboration fournies par les organismes gouvernementaux, de tous les niveaux, doivent être signées par une personne membre de la haute direction (c.-à-d. une personne ayant le pouvoir et la responsabilité d'allouer et d'engager des ressources pour cette demande).*

*Veillez remarquer que les entrepreneurs du projet ne sont pas considérés comme des collaborateurs à moins qu'ils apportent une contribution en argent ou en nature.*

*Les lettres de collaboration déposées après la date limite de la proposition ne seront pas évaluées.*

## UTILISATION DE L'ICDG / CONTENU DES DONNÉES

**Utilisation de l'ICDG :** *les projets doivent être axés sur les technologies, les normes et les spécifications de l'ICDG et doivent favoriser l'échange de données entre les organismes. Au moyen du tableau suivant, listez les normes, technologies et services existants de l'ICDG*

qui sont appropriés et qui seront utilisés, puis expliquez la manière dont ils permettront la création du contenu proposé des données thématiques distribuées.

Les propositions doivent démontrer comment vous entendez assurer l'intégration et l'interopérabilité du projet avec l'ICDG au moyen d'une ou plusieurs de ces normes et spécifications adoptées.

Une liste complète donnant des détails sur les dernières spécifications est disponible sur le site Web de GéoConnexions à l'adresse suivante :

<http://www.geoconnections.org/fr/communities/developers/standards>

<b>Norme ou spécification</b>	<b>Acronyme</b>	<b>Fonction</b>	<b>Contenu proposé des données thématiques distribuées</b>
<i>Service de cartes Web</i>	<i>SCW (WMS)</i>	<i>Visualisation en divers formats et diverses projections de données provenant d'entrepôts de données répartis.</i>	
<i>Service d'entité Web</i>	<i>WFS</i>	<i>Accès, insertion, mise à jour et extraction de données de sources distribuées en divers formats et diverses projections.</i>	
<i>Langage de balisage géographique</i>	<i>GML</i>	<i>Le GML permet d'encoder l'information géospatiale pour le transport et le stockage de données. C'est un codage XML pour les entités géographiques.</i>	
<i>Descripteur de symbolisation</i>	<i>SLD</i>	<i>Le descripteur de symbolisation permet au client de personnaliser des styles (tels la couleur ainsi que la symbolisation d'entités) qu'un service de carte Web utilise pour afficher une couche de carte..</i>	
<i>Encodage de filtre</i>	<i>FE</i>	<i>Une façon normalisée, basé sur XML, de limiter le nombre d'article retournés par une requête.</i>	
<i>Service de découverte de géodonnées</i>	<i>S.O.</i>	<i>Permet la recherche et la découverte de données et de services géospatiaux (conformément au Service de catalogue v. 2.0 de l'OGC ou profil GEO Z39.50).</i>	
<i>Registres des géodonnées</i>	<i>S.O.</i>	<i>Registres partagés qui contiennent des métadonnées sur les bases de géodonnées. Ces registres identifient les agences responsables de chaque jeu de données d'attribut et donnent les descriptions des données attribut. Ils contiennent aussi de l'information sur la façon d'accéder aux données Voir ISO 19115 : 2003 geographic information – metadata, FGDC STDGM (information géographique – métadonnées, Norme relative au contenu du FGDC pour les</i>	

		<i>métadonnées géospatiales numériques).</i>	
<i>Document de contexte cartographique Web</i>	<i>S.O.</i>	<i>Spécifie comment un regroupement (une ou plusieurs cartes) de cartes provenant d'un ou plusieurs services de cartographie Web peut être décrit dans un format portable pour fins d'entreposage, d'utilisation et de réutilisation par les clients.</i>	
<i>Service de géotraitement</i>	<i>WPS</i>	<i>Donne accès à des calculs ou des modèles qui fonctionnent avec les données géoréférencées. Les données requises par le service sont locales ou peuvent être livrées à travers un réseau en employant des normes d'échange tel le GML ou GDAS.</i>	
<i>Service d'accès aux données géoliées</i>	<i>GDAS</i>	<i>Permet à un client d'extraire un jeu de données de géographiquement liées. Les organisations qui souhaitent distribuer des données d'attribut sans les données géospatiales qui les accompagnent peuvent le faire au moyen de ce service.</i>	

**Contenu des données :** en utilisant le tableau suivant, donnez des renseignements détaillés sur le contenu des données thématiques distribuées proposé à rendre disponible au moyen de l'ICDG.

<b>Thème de données</b>	<b>Domaine spatial</b>	<b>Échelle</b>	<b>Attributs</b>	<b>Structure actuelle des données</b>	<b>Métadonnées existantes</b>	<b>Période couverte</b>	<b>Normes sur le contenu des données utilisées</b>
<i>Base de données portant sur l'étude des habitats piscicoles</i>	<i>Ontario – Grands Lacs</i>	<i>1:10 000</i>	<i>Type de poisson, longueur du poisson, poids du poisson, nom du lac, date, etc...</i>	<i>Points en format Shapefile</i>	<i>Existente en format FGDC – CSDGM</i>	<i>avril 2000 – mars 2004</i>	<i>À inclure si des normes de données existent dans votre communauté thématique</i>

## PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Joignez un plan complet de mise en œuvre du projet et précisez clairement les éléments suivants :

- les phases du projet avec, pour chacune, des activités ou des tâches bien définies et un échéancier sous forme de calendrier;
- les méthodes de contrôle et de suivi du projet (rapports d'étape);
- les mécanismes de communication et de rétroaction (avec la collectivité d'utilisateurs, entre les collaborateurs et avec GéoConnexions);

- les jalons et les produits à livrer (ci-après).

*Le projet doit être divisé en phases ponctuées de jalons qui sont établis à des moments critiques du travail. Vous devez indiquer, pour chaque jalon, les tâches à accomplir. Les demandes de paiement et les produits à livrer doivent être liés à ces jalons. Le montant des paiements pour chaque jalon doit être précisé.*

*Remplissez le tableau suivant. L'échéancier de travail est laissé à la discrétion du promoteur du projet. Les demandes de paiement et les produits à livrer doivent être liés à ces jalons.*

- La colonne 1 « SRT » : assigne un numéro à chaque tâche, sous-tâche et jalon.
- La colonne 2 « Ventilation des tâches et du travail » : décrit chaque tâche, sous-tâche et jalon. Les sous-tâches doivent être définies à un maximum de dix jours. À titre de ligne directrice, il est recommandé de fournir une répartition du travail ou des détails sur toute activité exigeant plus de dix jours d'effort au total.
- La colonne 3 « Durée (jours) » : indique le nombre total de jours de travail qu'exigera l'activité.
- La colonne 4 « Organisme » : indique le nom de l'organisme responsable de la tâche.
- La colonne 5 « Nom des membres d'équipe » : identifie la personne à laquelle l'exécution de la tâche décrite est assignée.
- La colonne 6 « Jours d'effort par personne » : indique le niveau d'effort de travail en jours pour chaque membre de l'équipe.
- La colonne 7 « Taux quotidien » : est le taux quotidien de la personne. Ce chiffre comprend les avantages sociaux jusqu'à concurrence de 20 p. 100. Le promoteur doit expliquer comment la rémunération journalière a été calculée. Une façon de procéder consiste à prendre un salaire annuel raisonnable, à y ajouter des frais généraux et des avantages sociaux, et à diviser le tout par 260,88, soit le nombre de jours facturables dans une année. Dans le cas d'employés du gouvernement, on doit utiliser le taux gouvernemental ou un taux conforme au niveau de classification.
- La colonne 8 « Extrants » : indique tous les résultats à livrer à un jalon particulier.
- La colonne 9 « Date de début » : indique la date à laquelle commence la première activité.
- La colonne 10 « Date de livraison » : indique la date de livraison du produit à livrer pour un jalon particulier.
- La colonne 11 « Contribution de GéoConnexions par tâche » : indique la part de GéoConnexions du coût pour une tâche particulière. GéoConnexions doit connaître la tâche pour laquelle nous payons.
- La colonne 12 « Coûts totaux » : indique le coût, excluant la taxe, de la tâche à exécuter (qu'elle soit financée au moyen d'une contribution en argent ou en nature).

SRT	Ventilation des tâches et du travail	Durée (jours)	Organisme	Nom des membres d'équipe	Jours d'effort par personne	Taux quotidien	Extrants	Date de début	Date de livraison	Contribution de GéoConnexions par tâche	Coût totaux (taxes exclues)
1.	<b>Phase de lancement et de préparation des données</b>	15	Société A Société B Sous-traitant		20			6 juin 2007			3 050 \$
1.1	Réunion inaugurale du projet	2	Société A Société A Société B Sous-traitant Sous-traitant	J. Lebrun J. Noiret F. Leblanc T. Boisvert W. Brown	2 1 1 1 1	525 \$ 300 \$ 600 \$ 700 \$ 400 \$					3 050 \$
1.2	Confirmation des exigences auprès des utilisateurs	10	Société A Société A Société B Sous-traitant	J. Lebrun J. Noiret F. Leblanc T. Boisvert	2 2 1 1	525 \$ 300 \$ 600 \$ 700 \$					
1.3	- déterminer les données - déterminer les normes touchant les données										
1.4	- déterminer les services Web										
1.5	- déterminer les questions de politique et d'infrastructure TI										
1.6	<b><i>Décrivez les tâches...</i></b>										
1.7	Phase de lancement achevée						Description des données et des normes  Rapport de jalon #1		22 juin 2007		
2.	<b>Phase de mise en œuvre des données</b>	30						23 juin 2007			5 000 \$

2.1	-mise en œuvre des normes et des spécifications relatives à l'échange de données	10	Société B	F. Leblanc	5	600 \$					
2.2	- métadonnées des données	10	Société B	F. Leblanc	10	600 \$					
2.3	-métadonnées des services	5	Société B Sous-traitant	F. Leblanc T. Boisvert	3 10	600 \$ 700 \$					
2.4	-métadonnées des organismes	5	Société A	J. Lebrun	5	525 \$					
2.5	<b><i>Décrivez les tâches...</i></b>										
2.6	Développement des données achevé						Rapport de jalon #2		12 juillet 2007		
<b>3.</b>	<b>Phase d'essai</b>	<b>30</b>			<b>140</b>				<b>20 juillet 2007</b>		<b>7 450 \$</b>
3.1	-essais d'interopérabilité et des services Web										
3.2	-contrôle de la qualité des métadonnées										
3.3	<b><i>Décrivez les tâches...</i></b>										
<b>4.</b>	<b>Phase de conclusion du projet</b>	<b>10</b>			<b>30</b>		<b>Rapports d'essais</b>		<b>20 août 2007</b>		<b>5 000 \$</b>
							<b>Rapport de jalon #2</b>				
4.1	-lancement des services Web										
	-enregistrement des résultats sur le portail de découvertes de GéoConnexions dans les deux langues officielles										
4.2	- rapport final										
4.3	<b><i>Décrivez les tâches...</i></b>										
	<b>Totaux</b>	<b>85</b>			<b>232</b>				<b>30 août 2007</b>		<b>20 500 \$</b>

## INFORMATION FINANCIÈRE

*Inscrivez les détails financiers, y compris un résumé du budget, un résumé des coûts de main-d'œuvre, les jalons et les produits à livrer, le coût des collaborateurs par jalon, la source des fonds du projet et la répartition des fonds du projet selon les tableaux suivants. L'information doit correspondre aux règles et aux restrictions énoncées dans la section 8, « Information financière » du présent avis d'offre de participation.*

*Les projets ne doivent pas durer plus de 8 mois.*

*Le montant de financement maximal offert par GéoConnexions, par projet, est de 75 000 \$. On alloue environ 10 000 \$ à 30 000 \$ par ensemble de données ou base de données.*

*Le financement de GéoConnexions ne doit pas dépasser 50 % du coût total du projet. La contribution de GéoConnexions doit être inférieure à la limite de financement maximale, toute taxe exclue. Les taxes doivent être payées par le promoteur ou les collaborateurs et être exclues du calcul du coût total du projet.*

*Voir les coûts de projet admissibles (section 8.2) et les coûts de projet inadmissibles (section 8.3) dans l'avis d'offre de participation.*

### **Résumé du budget**

*Le tableau de résumé du budget ci-après indique les coûts du projet et les contributions par organisme collaborateur. Le tableau indique les dépenses admissibles engagées par chaque organisme et classe chaque dépense comme une contribution en argent ou en nature. Une description de chaque « dépense du projet » doit être fournie dans la case « Dépense relatives au projet et description ». Vous pouvez ajouter des colonnes supplémentaires afin d'inscrire davantage d'organismes.*

*Les factures et les états financiers doivent être fournis à GéoConnexions après la réception des produits à livrer de chaque jalon afin d'obtenir le paiement. Les factures à fournir doivent respecter le format du tableau de résumé du budget et comprendre le numéro, le nom et une brève description du jalon.*

### **Remarques :**

- L'aide totale du gouvernement fédéral ne peut pas dépasser 75 % du coût total du projet. Toutefois, dans le cas d'organismes autochtones, le financement des services essentiels fourni par AINC ne doit pas être considéré comme un financement fédéral.*
- Il se peut qu'un organisme situé au Québec dont les activités sont partiellement ou entièrement financées par la province du Québec soit assujéti à la Loi sur le Conseil exécutif (L.R.Q., chapitre M-30). Certaines entités, comme les corps municipaux, les commissions scolaires ou les organismes publics, doivent obtenir une autorisation avant de signer tout accord avec le gouvernement du Canada. Voir l'annexe E de l'avis d'offre de participation pour le formulaire lié au projet de loi M-30.*
- Les coûts de projet inadmissibles comprennent :*

- *les coûts liés à l'achat, à l'acquisition ou à la valeur des données; les coûts qui correspondent à toute activité liée à la collecte de données; les activités de collecte de données ne peuvent pas être réclamées à titre de contribution en nature, même si les données sont jugées essentielles à la réussite du projet et si la collecte de données a lieu pendant la période du projet;*
- *les profits;*
- *les coûts d'avant-projet;*
- *la propriété intellectuelle sur les renseignements de base;*
- *la taxe sur les produits et services (TPS), la taxe de vente provinciale (TVP) et la taxe de vente harmonisée (TVH) ne sont pas admissibles au financement de GéoConnexions et ne peuvent pas être considérées comme des contributions en nature;*
- *le matériel, les ordinateurs, les systèmes GPS et le matériel d'arpentage ne peuvent pas être amortis pendant la durée du projet.*
- *Sous « Formation », précisez les personnes qui suivent la formation et expliquez où et pourquoi ces personnes suivent cette formation.*

<b>Résumé du budget</b>						
<b>Dépenses relatives au projet et description</b>	<b>Organisme A</b>		<b>Organisme B</b>		<b>GéoConnexions</b>	<b>Coûts totaux du projet</b> Les taxes (TPS, TVP et TVH) ne sont pas admissibles
	<b>en nature</b>	<b>en argent</b>	<b>en nature</b>	<b>en argent</b>	<b>en argent</b>	
<b>Main-d'œuvre</b> (y compris les avantages sociaux – max. 20 %) <i>« En nature » s'applique aux personnes déjà employées par une organisation</i> <i>« En argent » s'emploie pour de nouveaux contrats; pour des personnes recrutées expressément pour le projet</i>						
<b>Logiciels</b> <i>Énumérez tous les logiciels à utiliser de même que le prix d'achat/de licence amorti sur la durée de vie du logiciel et la durée du projet. Par exemple, ArcGIS coûte 5 000 \$ et la durée de vie est de cinq ans. Comme la durée du projet est d'un an, 1 000 \$ peuvent être amortis.</i> <i>« En nature » s'applique si vous possédez déjà le logiciel, « en argent » si vous achetez le logiciel spécifiquement pour le projet.</i>						
<b>Formation</b> <i>Expliquez qui suit la formation, pourquoi la formation est requise, qui la donne et le nombre de jours/d'heures de formation. Inscrivez-la sous « en argent » si vous la payez d'une organisation qui ne contribue pas financièrement au projet.</i>  <b>Remarque :</b> <i>les coûts de formation ne doivent pas dépasser 15 % du coût total du projet.</i>						

<p><b>Matériel, fournitures, composantes</b>  <i>Les coûts d'exploitation réguliers ne font pas partie des coûts en nature : par exemple, si votre organisme paye un loyer (ou l'électricité ou le gaz) pour son bureau dans le cadre des activités permanentes, cette dépense ne peut pas être réclamée comme contribution en nature parce qu'elle serait engagée malgré le projet.  Les coûts administratifs (affranchissement postal, messagerie, photocopie), les coûts de télécommunication (télécopieur, téléphone), les salles de réunion, etc., ne peuvent pas être réclamés.  Les frais généraux doivent être expliqués car il peut s'agir de coûts opérationnels.</i></p>						
<p><b>Déplacements et subsistance</b>  <i>Les frais de déplacement doivent être détaillés.  Les demandes de remboursement de frais de transport et d'hébergement devront être accompagnées de factures afin d'être remboursées.  Les frais des repas et les frais divers seront remboursés conformément à la Directive sur les voyages du Conseil du Trésor, publiée sur le site Web suivant : <a href="http://publiservice.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/hrpubs/TBM_113/td-dv_f.asp">http://publiservice.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/hrpubs/TBM_113/td-dv_f.asp</a>.  Dans le cas de transport privé, on applique un taux par kilomètre qui tient compte de la consommation d'essence et de l'usure du véhicule.</i></p>						
<p><b>Sous-traitance</b>  <i>Identifiez le sous-traitant. Les tâches et le nombre de jours d'effort doivent être indiqués dans le plan de mise en œuvre du projet.</i></p>						
<p><b>Autres</b></p>						
<p><b>COÛTS TOTAUX</b></p>						
<p><b>Pourcentage</b></p>		%		%		%
						<b>100 %</b>

**ANNEXES : AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS**

*Vous pouvez inclure dans la section Appendices d'autres renseignements pertinents comme les curriculum vitæ des membres de l'équipe du projet, les analyses de rentabilisation existantes, les analyses de durabilité, les prototypes et les rapports sur les projets pertinents de même que les évaluations des besoins des utilisateurs.*

## 14 PUBLICATION DES DONNÉES THÉMATIQUES : CRITÈRES SUPPLÉMENTAIRES D'EXAMEN DE LA PROPOSITION

### Examen de la proposition

« Critères d'évaluation » de l'avis d'offre de participation pour les critères d'évaluation qui s'appliquent à tous les projets. Les propositions seront révisées selon les critères décrits dans l'avis d'offre de participation ainsi que les critères décrits ci-dessous. Chaque critère du modèle de proposition sera révisé.

Les critères d'évaluation supplémentaires sont les suivants :

	<b>Critères</b>	<b>Réussite ou échec</b>
A	<p><b>Contenu des données</b></p> <p>Selon l'information fournie dans la proposition aux sections « Contenu des données » et « Description du projet », le projet proposé enregistre des métadonnées de découverte et donne accès aux données par l'intermédiaire de l'ICDG au moyen de services Web adoptés par celle-ci (p. ex. WMS, WFS).</p> <p>Oui = réussite Non = échec</p>	
B	<p><b>Détenteur des données</b></p> <p>Selon l'information fournie dans la proposition à la section « Description de l'organisme », le promoteur du projet est le fournisseur des données, ou a le pouvoir de publier les données, et le pouvoir de publier est étayé par des documents (p. ex. une charte ou une matrice de responsabilisation à l'égard des données).</p> <p>Oui = réussite Non = échec</p>	

# **Annexe J**

## **Catégorie 5**

### **Normes touchant les données thématiques**

projets qui appuieront l'élaboration et la mise en œuvre coopératives de normes touchant le contenu des données géospatiales thématiques afin de permettre l'échange interopérable de renseignements géospatiaux

Code d'avis : IAO71C3DS1

## Sommaire : normes touchant les données thématiques

### Remarque :

Se reporter à l'avis d'offre de participation (AOP) qui correspond au présent modèle de proposition sur le site Web de GéoConnexions <http://www.geoconnections.org> pour obtenir d'autres renseignements importants.

### Quel projet peut faire l'objet d'une demande?

GéoConnexions sollicite des propositions de projets qui appuient l'élaboration et la mise en œuvre coopératives de normes touchant le contenu des données géospatiales thématiques afin de permettre l'échange interopérable entre organismes de renseignements géospatiaux. Les projets peuvent aboutir à la création de guides des meilleures pratiques, de guides d'échange de données, de profils de métadonnées ou de modèles de données qui permettront des échanges plus efficaces et efficaces entre les communautés de fournisseurs et d'utilisateurs finaux de données dans un des quatre secteurs thématiques suivants :

- *La santé publique* : faciliter la **surveillance de la santé de la population** ou les **interventions d'urgence en santé et la planification entre les urgences**.
- *La sécurité publique* : faciliter l'**identification des infrastructures essentielles** ou la **connaissance de la situation et la gestion des conséquences**.
- *L'environnement et le développement durable* : faciliter l'**aménagement du territoire** ou les **évaluations environnementales** dans le contexte de la gestion intégrée des écosystèmes.
- *Les enjeux d'importance pour les peuples autochtones* : faciliter la **gestion des terres et des ressources et la planification communautaire**.

### Combien peut-on demander?

GéoConnexions financera jusqu'à 50 % des coûts de projet jusqu'à concurrence de 75 000 \$, excluant la TPS, la TVP et la TVH.

### Qui dois-je contacter pour obtenir de plus amples renseignements?

Toutes les demandes de renseignements concernant les **enjeux autochtones** doivent être adressées par écrit, de préférence par courriel, à :

Rhian Evans  
Analyste du contenu de l'ICDG  
GéoConnexions  
615, rue Booth, salle 622  
Ottawa (Ontario) K1A 0E9  
Téléphone : 613-947-0464  
Télécopieur : 613-947-2410  
Courriel : rhian.evans@nrcan.gc.ca

Toutes les demandes de renseignements concernant l'**environnement et le développement durable** doivent être adressées par écrit, de préférence par courriel, à :

Cynthia Mitchell  
Agente, Atlas régionaux  
GéoConnexions  
615, rue Booth, salle 622  
Ottawa (Ontario) K1A 0E9  
Téléphone : 613-995-4876  
Télécopieur : 613-947-2410  
Courriel : cimitche@nrcan.gc.ca

Toutes les demandes de renseignements concernant la **sécurité publique ou la santé publique** doivent être adressées par écrit, de préférence par courriel, à :

Ken Marshall  
Analyste du contenu de l'ICDG  
GéoConnexions  
615, rue Booth, salle 622  
Ottawa (Ontario) K1A 0E9  
Téléphone : 613-947-7074  
Télécopieur : 613-947-2410  
Courriel : ken.marshall@nrcan.gc.ca

## J1 OBJECTIF

GéoConnexions sollicite des propositions de projets qui appuieront l'élaboration et la mise en œuvre coopératives de normes touchant le contenu des données thématiques géospatiales afin de permettre l'échange interopérable entre des organismes de renseignements géospatiaux. Les projets peuvent aboutir, entre autres, à la création de guides des meilleures pratiques, de guides d'échange de données, de profils de métadonnées ou de modèles de données qui permettront des échanges plus efficaces et efficaces entre les communautés de fournisseurs et d'utilisateurs finaux de données dans un des quatre secteurs thématiques suivants : la santé publique; la sécurité publique; l'environnement et le développement durable; les enjeux d'importance pour les peuples autochtones.

La mise en œuvre complète des normes relatives aux données thématiques déterminées n'entre pas dans le cadre de cet avis. L'élaboration des normes pour les données thématiques déterminées peut être appuyée par un projet de publication de données thématiques (catégorie 4). Lorsqu'il est possible, les projets doivent satisfaire aux normes existantes adoptées par GéoConnexions (voir la section 6.1 de l'AOP).

Aux fins de cette offre de participation, le principal promoteur de la proposition de projet ou les collaborateurs au projet doivent :

- être des fournisseurs canadiens de données géospatiales thématiques qui mettront en œuvre les résultats du projet;
- travailler avec au moins deux autres organismes ayant une exigence opérationnelle concernant les normes de données géospatiales thématiques proposées.

Aux fins de cette offre de participation, les données géospatiales que soutiendront les normes doivent être :

- thématiques (voir la définition à la section 2 de la présente annexe);
- collectées, mises à jour et distribuées le plus près de la source officielle;
- pertinentes à un ou plusieurs des quatre secteurs thématiques de GéoConnexions.

Les projets doivent favoriser l'échange interopérable d'ensembles de données thématiques, comme les données de secteurs protégés de plusieurs compétences ou agences différentes, ou des ensembles de données disparates qui peuvent être organisés d'après un thème particulier, tel que le spectre élargi de données servant à la protection des infrastructures essentielles.

Les projets doivent, par nature, être fondés sur la collaboration et le consensus en plus de soutenir une communauté précise d'utilisateurs finaux. S'il y a lieu, les projets doivent être créés dans le cadre de relations inter-organisationnelles existantes, comme celles entre les compétences municipales, provinciales et fédérales.

Aux fins de cette offre de participation, les projets peuvent prendre la forme, entre autres, de projets qui définissent officiellement un profil de communauté d'utilisateurs d'après une norme existante (par exemple, le profil de métadonnées ISO 19115), de projets qui interprètent et appliquent une norme existante à l'usage d'une communauté d'utilisateurs particulière (par exemple, en appliquant une norme internationale dans un contexte

canadien par la création d'un manuel canadien) ou de projets qui exigent une définition collaborative d'une norme d'après les résultats de l'évaluation des besoins des utilisateurs.

Les projets doivent être basés sur les besoins d'une communauté d'utilisateurs finaux et, s'il convient, la communauté d'utilisateurs doit être activement engagée dans les activités du projet, y compris l'essai et la validation itératifs de la norme des données thématiques.

GéoConnexions encourage les fournisseurs de données, engagés dans des projets concernant les normes touchant les données thématiques, à publier leurs données pour l'ICDG par le biais des services Web de métadonnées et de normes à travers un projet subséquent de publication de données thématiques de GéoConnexions (catégorie 4).

## **J2 DÉFINITION DE DONNÉES THÉMATIQUES**

GéoConnexions définit les données thématiques comme des ensembles de données qui décrivent les caractéristiques des entités géospatiales, fournissant ainsi des renseignements sur des sujets précis comme la qualité de l'eau, les secteurs préalablement inondés ou l'emplacement d'installations de soins de santé. Les attributs des données thématiques sont géoréférencés afin d'être en mesure de les lier à des endroits sur la Terre. Presque tous les sujets qui peuvent être exprimés en tant que distribution géographique, ou qui comportent un élément géographique, peuvent être cartographiés.

Les ensembles de données thématiques appartiennent à une classe de couche de données différente de celle des données définies comme élémentaires ou « cadre ». GéoConnexions considère les données-cadre comme l'ensemble des données géospatiales de base continues et pleinement intégrées offrant des renseignements contextuels et référentiels pour le pays. Toutefois, il est souvent possible d'harmoniser les ensembles de données thématiques avec les couches de données-cadre (p. ex. les frontières administratives, les réseaux routiers et l'imagerie par satellite).

### J3 MODÈLES DE PROPOSITION POUR LES NORMES DE DONNÉES THÉMATIQUES

#### Remarques

Reportez-vous à l'avis d'offre de participation (AOP) qui correspond au présent modèle de proposition sur le site Web de GéoConnexions : <http://www.geoconnexions.org> pour prendre connaissance des exigences du projet et des activités admissibles. Le contenu et les exigences du présent document sont sujets à des modifications. Avant de présenter une proposition, assurez-vous d'obtenir la dernière version de ce document sur le site Web.

La préparation de la proposition ne doit être entreprise que lorsque GéoConnexions a accepté la lettre d'intention présentée et ait demandé une proposition. Les propositions peuvent être présentées en anglais ou en français. GéoConnexions est disposé à aider les promoteurs à préparer leurs propositions.

**Si vous désirez être pris en considération pour cette opportunité de financement de GéoConnexions, vous devez faire en sorte que votre proposition parvienne à GéoConnexions au plus tard à minuit (24 h) heure normale du Pacifique, à la date spécifiée dans l'avis d'offre de participation.**

Voir l'annexe A : tableau des échéances des avis pour obtenir les dates d'échéance de présentation des propositions de projet.

La proposition doit être indépendante parce qu'elle sera examinée en fonction de ses propres mérites, selon les critères décrits à l'annexe D de l'avis d'offre de participation et les critères décrits à la section J4 du présent document. Les promoteurs du projet doivent fournir tous les renseignements nécessaires pour permettre l'examen des travaux qu'ils proposent.

Les propositions doivent suivre ce modèle. **Les propositions qui ne suivent pas ce modèle ne seront pas évaluées.**

Le texte en italique indique qu'il s'agit d'instructions et doit être remplacé par votre texte, alors que le texte en police normale est utilisé pour les titres des sections et les autres éléments du modèle de proposition.

GéoConnexions répondra par courriel à toutes les propositions.

*Titre du projet proposé*  
*Organisme promoteur du projet*

Date d'envoi de la proposition : jour-mois-2007  
Proposition valide jusqu'au : *jour-mois-2007*  
Code d'avis : IAO7IC3DS1

## Résumé du projet

<b>Titre du projet proposé :</b>			
<b>Organisme directeur :</b>			
<b>Nom du gestionnaire de projet :</b>			
<b>Coordonnées du gestionnaire :</b>	Adresse postale complète :		
	Numéro de téléphone :		
	Numéro de télécopieur :		
	Adresse de courriel :		
<b>Date de début du projet :</b>			
<b>Date de fin du projet :</b>			
<b>Durée du projet :</b>	<i>en mois</i>		
<b>Secteur prioritaire de GéoConnexions :</b>	<i>Identifier le secteur prioritaire : les enjeux autochtones, l'environnement et le développement durable, la santé publique ou la sécurité publique</i>		
<b>Description du projet :</b>	<i>Brève description (150 mots ou moins) en langage clair et simple du projet proposé et de ses objectifs.</i>		
<b>Coût du projet :</b>	<i>Coût total du projet, en dollars canadiens</i>		
<b>Financement par GéoConnexions :</b>	<i>Montant du financement demandé à GéoConnexions, en dollars Montant du financement demandé à GéoConnexions, en pourcentage du coût total du projet</i>		
<b>Collaborateurs au projet :</b>	<i>Contribution financière (\$ CAN)</i>		
	<b>Contribution en argent</b>	<b>Contribution en nature</b>	
		<b>Description</b>	<b>Valeur en argent</b>
<b>Organisme A</b>		<i>Décrire en quoi consiste la contribution en nature; par exemple, la main-d'œuvre.</i>	
<b>Organisme B</b>			
<b>Organisme C</b>			

## DESCRIPTION DU PROJET

*Illustrez le but du projet, la raison de sa création et ce qui sera accompli, y compris les objectifs à court et à long terme. Décrivez les normes touchant les données thématiques à établir, les résultats du projet (p. ex., un guide d'échange des données, un guide des meilleures pratiques, un modèle de données ou un profil des métadonnées) et les ensembles de données que le projet proposé soutiendra.*

## PORTÉE DU PROJET ET SECTEUR PRIORITAIRE

*Déterminez clairement la portée du projet, y compris sa région géographique, s'il y a lieu. Déterminez les secteurs thématiques auxquels le projet appartient et expliquez comment les résultats du projet répondront aux besoins en matière de normes touchant les données dans ces secteurs thématiques.*

## AVANTAGES PRÉVUS

*Décrivez les avantages probables prévus pour votre organisme et d'autres qui découleront de ce projet. Comment l'établissement de normes touchant les données thématiques améliorera-t-il l'efficacité, le partage, l'utilisation et l'intégration des données? Comment les normes touchant les données thématiques régleront-elles les difficultés actuelles des fournisseurs de données et des utilisateurs?*

## BESOINS DES UTILISATEURS

*Résumez l'analyse de rentabilisation ou les résultats de l'évaluation des besoins des utilisateurs qui appuient les besoins en matière de normes touchant les données géospatiales thématiques proposées (des rapports complets peuvent être ajoutés en appendice à la proposition). Reportez-vous à la section 5 de l'avis d'offre de participation pour obtenir de plus amples renseignements sur la satisfaction des besoins des utilisateurs.*

## DURABILITÉ ET ENGAGEMENT

*Décrivez les plans d'entretien ou de développement continu des normes touchant les données géospatiales thématiques. Démontrez que l'organisme dispose d'une structure de gouvernance. Lorsque le promoteur ou le collaborateur du projet est un fournisseur de données, démontrez que l'organisme a le mandat de mettre en œuvre les normes touchant les données thématiques et d'entretenir les données que les normes proposées auront à soutenir.*

## RISQUES ET FAISABILITÉ

*Cernez et évaluez les défis ou les risques potentiels que peuvent poser la réalisation et/ou l'entretien du projet, leur sévérité (élevée, moyenne ou faible), la probabilité de matérialisation des risques (élevée, moyenne ou faible) et les stratégies d'atténuation pour composer avec chacun de ces risques. Voici des exemples de risques : risques liés aux engagements, risques liés à l'organisme, les risques liés à l'impartition, risques financiers, risques liés aux ressources humaines comme la disponibilité de personnel qualifié ou*

*expérimenté, les questions stratégiques et/ou les dépendances du projet. Vous pouvez employer des références à des recherches antérieures, des projets pilotes, des démonstrations, de l'expérience précédente et des rapports et les inclure dans la stratégie d'atténuation. Évaluez les stratégies d'atténuation de risques contre le plan de mise en œuvre; examinez la disponibilité des ressources et la flexibilité pour adresser les risques potentiels. Décrivez la structure de l'organisme et le niveau de soutien pour le projet.*

<b>Risque</b>	<b>Sévérité (élevée, moyenne, faible)</b>	<b>Probabilité (élevée, moyenne, faible)</b>	<b>Stratégies d'atténuation pour composer avec chacun des risques</b>

## **PLAN DE COMMUNICATION**

*Déterminez et décrivez des plans visant à promouvoir les normes touchant les données géospatiales thématiques au-delà des collaborateurs du projet et au sein de la communauté élargie des utilisateurs.*

## **DESCRIPTION DE L'ORGANISME**

*Décrivez votre organisme, y compris votre mandat et votre vision, votre structure organisationnelle et vos produits ou services actuels.*

*Décrivez les organismes collaborateurs, y compris leur mandat et leur vision, leur structure organisationnelle et leurs produits ou services actuels.*

## **ÉQUIPE DE PROJET**

*Décrivez les rôles, les responsabilités, les principales compétences et l'expérience pertinente ainsi que l'expérience de chaque personne assignée au projet, y compris les partenaires, les organismes collaborateurs et les entrepreneurs, en respectant le modèle suivant. Vous pouvez inclure un organigramme du projet.*

<b>Nom :</b>	
<b>Organisme :</b>	
<b>Rôle :</b>	
<b>Responsabilités :</b>	
<b>Principales compétences :</b>	

*Lorsqu'un projet comprend plus d'un organisme, des lettres de collaboration doivent être fournies pour chaque organisme qui contribue au projet. La lettre de collaboration doit inclure :*

- une description de l'intérêt et du rôle de l'organisme dans le projet;
- une description de l'engagement financier qu'il prendra à l'égard du projet en termes de contribution en argent et/ou en nature;
- une explication du rôle du collaborateur dans le maintien des résultats du projet après la période de financement;
- le nom et le titre de la personne-ressource, son adresse postale complète, ses numéros de téléphone et de télécopieur et son adresse de courriel et l'adresse du site Web de l'organisme;
- décrire toute entente de partage existant déjà.

Les lettres de collaboration fournies par les organismes gouvernementaux de tous les niveaux doivent être signées par une personne membre de la haute direction (c.-à-d. une personne ayant le pouvoir et la responsabilité d'allouer et d'engager des ressources pour ce projet).

Les lettres de collaboration déposées après la date limite de la proposition ne seront pas évaluées.

## CONTENU DES DONNÉES

Utiliser le tableau ci-dessous pour donner des renseignements sur les types de données thématiques que le projet proposé sur les normes touchant les données géospatiales thématiques aura à soutenir.

Thème des données	Domaine spatial	Échelle	Détenteur
Base de données portant sur l'étude des habitats piscicoles	Ontario : lac Ontario	1:10 000	Organisme X
Base de données portant sur l'étude des habitats piscicoles	Ontario : lac Supérieur	1:20 000	Organisme Y

## PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Joignez un plan complet de mise en œuvre du projet et précisez les éléments suivants :

- les phases du projet avec, pour chacune, des activités ou des tâches bien définies et un échéancier sous forme de calendrier;
- les méthodes de contrôle et de suivi du projet (rapports d'étape)
- les mécanismes de communication et de rétroaction (avec la collectivité d'utilisateurs, entre les collaborateurs et avec GéoConnexions);
- les jalons et les produits à livrer (ci-après).

Le projet doit être divisé en phases, ponctuées de jalons qui sont établis à des moments critiques du travail. Vous devez indiquer, pour chaque jalon, les tâches à accomplir. Les demandes de paiement et les produits à livrer doivent être liés à ces jalons. Le montant des paiements pour chaque jalon doit être indiqué.

Remplissez le tableau suivant. L'échéancier de travail est laissé à la discrétion du promoteur du projet. Les demandes de paiement et les produits à livrer doivent être liés à ces jalons.

- La colonne 1 « SRT » : assigne un numéro à chaque tâche, sous-tâche et jalon.
- La colonne 2 « Ventilation des tâches et du travail » : décrit chaque tâche, sous-tâche et jalon. Les sous-tâches doivent être déterminées à un maximum de dix jours. À titre de ligne directrice, il est recommandé de fournir une répartition du travail ou des détails sur toute activité exigeant plus de dix jours d'effort au total.
- La colonne 3 « Durée (jours) » : précise le nombre total de jours de travail qu'exigera l'activité.
- La colonne 4 « Organisme » : précise le nom de l'organisme responsable de la tâche.
- La colonne 5 « Nom des membres d'équipe » : identifie la personne à laquelle l'exécution de la tâche décrite est assignée.
- La colonne 6 « Jours d'effort par personne » : précise le niveau d'effort de travail en jours pour chaque membre de l'équipe.
- La colonne 7 « Taux quotidien » : est le taux quotidien de la personne. Ce chiffre comprend les avantages sociaux jusqu'à concurrence de 20 p. 100. Le promoteur doit expliquer comment la rémunération journalière a été calculée. Une façon de procéder consiste à prendre un salaire annuel raisonnable, à y ajouter des frais généraux et des avantages sociaux, et à diviser le tout par 260,88, soit le nombre de jours facturables dans une année. Dans le cas d'employés du gouvernement, on doit utiliser le taux gouvernemental ou un taux conforme au niveau de classification.
- La colonne 8 « Extrants » : précise la tous les extrants à livrer lors d'un jalon en particulier.
- La colonne 9 « Date de début » : précise la date à laquelle commence la première activité.
- La colonne 10 « Date de livraison » : précise la date de livraison du produit à livrer d'un jalon en particulier.
- La colonne 11 « Contribution de GéoConnexions par tâche » : précise la part du coût de GéoConnexions pour un jalon particulier.
- La colonne 12 « Coûts totaux » : indique le coût, excluant les taxes, de la tâche à exécuter (qu'elle soit financée au moyen d'une contribution en argent ou en nature).

SRT	Ventilation des tâches et du travail	Durée (jours)	Organisme	Nom des membres d'équipe	Jours d'effort par pers.	Taux quotidien	Extrants	Date de début	Date de livraison	Contribution de GéoConnexions par tâche	Coûts totaux (taxes exclues)
<b>1</b>	<b>Lancement du projet</b>	<b>77</b>	Société A Société B sous-traitant				- Rapport examinant le matériel concernant les normes existantes - Rapport examinant l'évaluation des besoins des utilisateurs - Documentation provisoire sur les normes touchant les données géospatiales thématiques	2006-07-01	2006-		
1.1	Réunion inaugurale du projet	7	Société A  Société B sous-traitant	J. Lebrun J. Noiret F. Leblanc T. Boisvert W. Brown	3 1 1 1 1	525 300 600 700 400					
1.2	Examen du matériel existant et évaluation des besoins	30	Société A  Société B sous-traitant	J. Lebrun J. Noiret F. Leblanc T. Boisvert W. Brown							
1.3	Documentation provisoire des normes touchant les données thématiques (c'est-à-dire guide d'échange des données, guide des pratiques exemplaires, etc.)	40									
	....										
<b>2</b>	<b>Élaboration de projet</b>	<b>100</b>					- Rapport sur la rétroaction de la communauté d'utilisateurs - Ébauches itératives de la documentation sur les normes touchant les données thématiques				
2.1	Procédé itératif de validation/consultation avec la communauté d'utilisateurs	100									
<b>3</b>	<b>Conclusion du projet</b>	<b>41</b>					- Documentation finale sur les normes touchant les données				
3.1	Documentation finale des normes touchant les données	31									

3.2	Rapport final du projet	10					<i>thématiques (rapport sur le modèle de données, guide d'échange des données, etc.) - Rapport final du projet</i>				
	Totaux	218									

## INFORMATION FINANCIÈRE

*Inscrivez les détails financiers, y compris un résumé du budget, un résumé des coûts de main-d'œuvre, les jalons et les produits à livrer, le coût des collaborateurs par jalon, la source des fonds du projet et la répartition des fonds du projet selon les tableaux suivants. L'information doit correspondre aux règles et aux restrictions énoncées dans la section 8, « Information financière » du présent avis d'offre de participation.*

*Les projets ne doivent pas durer plus de 8 mois.*

*Le montant de financement minimal offert par GéoConnexions, par projet, est de 10 000 \$. Le montant de financement maximal offert par GéoConnexions, par projet, est de 75 000 \$. Le financement de GéoConnexions ne doit pas dépasser 50 % du coût total du projet. La contribution de GéoConnexions doit être inférieure à la limite de financement maximal, toute taxe exclue. Les taxes doivent être payées par le promoteur ou les collaborateurs et être exclues du calcul du coût total du projet.*

*Voir les coûts de projet admissibles (section 8.2) dans l'avis d'offre de participation.*

### Résumé du budget

*Ce tableau présente un résumé du budget indiquant les coûts du projet et les contributions de chaque organisme collaborateur. Le tableau indique les dépenses admissibles engagées par chaque organisme et classe chaque dépense comme une contribution en argent ou en nature. Une description de chaque « dépenses relatives au projet » doit être fournie dans la case de description. Vous pouvez ajouter des colonnes supplémentaires afin d'inscrire davantage d'organismes.*

*Les factures et les états financiers doivent être fournis à GéoConnexions après la production des produits à livrer pour chaque jalon afin d'obtenir le paiement. Les factures à fournir doivent respecter le format du tableau de résumé du budget et comprendre le numéro, le nom et une brève description du jalon.*

### Remarques :

- L'aide totale du gouvernement fédéral ne peut pas dépasser 75 % du coût total du projet. Toutefois, dans le cas d'organismes autochtones, le financement des services essentiels fourni par AINC ne doit pas être considéré comme un financement fédéral.*
- Il se peut qu'un organisme situé au Québec dont les activités sont partiellement ou entièrement financées par la province du Québec soit assujéti à la Loi sur le Conseil exécutif (L.R.Q., chapitre M-30). Certaines entités, comme les corps municipaux, les commissions scolaires ou les organismes publics, doivent obtenir une autorisation avant de signer tout accord avec le gouvernement du Canada. Voir l'annexe E de l'avis d'offre de participation pour le formulaire lié au projet de loi M-30.*
- Les coûts de projet inadmissibles comprennent :*
  - les coûts liés à l'achat, à l'acquisition ou à la valeur des données; les coûts qui correspondent à toute activité liée à la collecte de données; les activités de collecte de données ne peuvent pas être réclamées à titre de contribution en nature, même si*

- les données sont jugées essentielles à la réussite du projet et si la collecte de données a lieu pendant la période du projet;*
- les profits;*
  - les coûts d'avant-projet;*
  - la propriété intellectuelle sur les renseignements de base;*
  - la taxe sur les produits et services (TPS), la taxe de vente provinciale (TVP) et la taxe de vente harmonisée (TVH) ne sont pas admissibles au financement de GéoConnexions et ne peuvent pas être considérées comme des contributions en nature;*
  - le matériel, les ordinateurs, les systèmes GPS et le matériel d'arpentage ne peuvent pas être amortis pendant la durée du projet.*
- *Sous « Formation », précisez les personnes qui suivent la formation et expliquez où et pourquoi ces personnes suivent cette formation.*

<b>Résumé du budget</b>						
<b>Dépenses relatives au projet et description</b>	<b>Organisme A</b>		<b>Organisme B</b>		<b>GéoConnexions</b>	<b>Coûts totaux du projet</b> Les taxes (TPS, TVP et TVH) ne sont pas admissibles
	<b>en nature</b>	<b>en argent</b>	<b>en nature</b>	<b>en argent</b>	<b>en argent</b>	
<b>Main-d'œuvre</b> (y compris les avantages sociaux : max. 20 %) <i>« En nature » s'applique aux personnes déjà employées par une organisation</i> <i>« En argent » s'emploie pour de nouveaux contrats, pour des personnes recrutées expressément pour le projet</i>						
<b>Logiciels</b> <i>Énumérez tous les logiciels à utiliser de même que le prix d'achat/de licence amorti sur la durée de vie du logiciel et la durée du projet. Par exemple, ArcGIS coûte 5 000 \$ et la durée de vie est de cinq ans. Comme la durée du projet est d'un an, 1 000 \$ peuvent être amortis.</i> <i>« En nature » s'applique si vous possédez déjà le logiciel, « en argent » si vous achetez le logiciel spécifiquement pour le projet.</i>						
<b>Formation</b> <i>Expliquez qui suit la formation, pourquoi la formation est requise, qui la donne et le nombre de jours/d'heures de formation. Inscrivez-la sous « en argent » si vous la payez d'une organisation qui ne contribue pas financièrement au projet.</i>  <b>Remarque :</b> <i>les coûts de formation ne doivent pas dépasser 15 % du coût total du projet.</i>						

<p><b>Matériel, fournitures, composantes</b>  <i>Les coûts d'exploitation réguliers ne font pas partie des coûts en nature : par exemple, si votre organisme paye un loyer (ou l'électricité ou le gaz) pour son bureau dans le cadre des activités permanentes, cette dépense ne peut pas être réclamée comme contribution en nature parce qu'elle serait engagée malgré le projet.  Les coûts administratifs (affranchissement postal, messagerie, photocopie), les coûts de télécommunication (télécopieur, téléphone), les salles de réunion, etc., ne peuvent pas être réclamés.  Les frais généraux doivent être expliqués car il peut s'agir de coûts opérationnels.</i></p>						
<p><b>Déplacements et subsistance</b>  <i>Les frais de déplacement doivent être détaillés. Les demandes de remboursement de frais de transport et d'hébergement devront être accompagnées de factures afin d'être remboursées.  Les frais des repas et les frais divers seront remboursés conformément à la Directive sur les voyages du Conseil du Trésor, publiée sur le site Web suivant : <a href="http://publiservice.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/hrpubs/TBM_113/td-dv_f.asp">http://publiservice.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/hrpubs/TBM_113/td-dv_f.asp</a>.  Dans le cas de transport privé, on applique un taux par kilomètre qui tient compte de la consommation d'essence et de l'usure du véhicule.</i></p>						
<p><b>Sous-traitance</b>  <i>Identifiez le sous-traitant. Les tâches et le nombre de jours d'effort doivent être indiqués dans le plan de mise en œuvre du projet.</i></p>						
<p><b>Autres</b></p>						
<p><b>COÛTS TOTAUX</b></p>						
<p><b>Pourcentage</b></p>		%		%		%
						<b>100%</b>

**ANNEXES : AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS**

*Vous pouvez inclure dans cette section d'autres renseignements pertinents comme les curriculum vitæ des membres de l'équipe du projet, les analyses de rentabilisation existantes, les analyses de durabilité, les prototypes et les rapports sur les projets pertinents de même que les évaluations des besoins des utilisateurs.*

## J4 NORMES TOUCHANT LES DONNÉES THÉMATIQUES : CRITÈRES SUPPLÉMENTAIRES D'EXAMEN DES PROPOSITIONS

### Examen de la proposition

Reportez-vous à l'annexe D « Critères d'examen de la proposition » de l'avis d'offre de participation pour connaître les critères standard appliqués à tous les projets. Les propositions seront examinées selon les critères d'évaluation décrits dans l'avis d'offre de participation en plus des critères décrits ci-après. Chaque section du modèle de proposition sera examinée.

Les critères d'examen supplémentaires sont les suivants :

	Critères	Réussite ou échec
A	<p><b>Collaboration</b> Est-ce qu'il s'agit d'une collaboration entre deux organismes ou plus, y compris au moins un fournisseur de données, activement engagés dans le projet et apportant une contribution financière ou en nature?</p> <p>Oui = réussite Non = échec</p>	
B	<p><b>Besoins des utilisateurs</b> Les besoins de la communauté des utilisateurs ont-ils été déterminés et, s'il y a lieu, la communauté des utilisateurs est-elle activement engagée dans les activités du projet, y compris l'essai et la validation itératifs des normes relatives aux données thématiques?</p> <p>Oui = réussite Non = échec</p>	

# Annexe K

## Catégorie 6

### **Atlas régionaux à des fins de sensibilisation communautaire**

projets qui emploient l'Infrastructure canadienne de données géospatiales (ICDG) pour intégrer des renseignements géospatiaux intergouvernementaux qui sont distribués à l'échelle régionale, et ce, en vue de créer des visualisations thématiques pertinentes à des utilisateurs finaux en particulier

Code d'avis : IAO7IC4RA1

## Sommaire : atlas régionaux à des fins de sensibilisation communautaire

### Remarque :

Reportez-vous à l'avis d'offre de participation (AOP) qui correspond au présent modèle de proposition sur le site Web de GéoConnexions : <http://www.geoconnections.org> pour obtenir d'autres renseignements importants.

### Quel projet peut faire l'objet d'une demande?

GéoConnexions sollicite des propositions de développement coopératif pour des atlas en ligne, qui emploient l'Infrastructure canadienne de données géospatiales (ICDG), dans le but d'intégrer des renseignements géospatiaux intergouvernementaux distribués à l'échelle régionale et de créer des visualisations thématiques pertinentes à des utilisateurs finaux. Les renseignements géospatiaux intégrés dans l'atlas seront consultés à partir de sources distribuées sur Internet au moyen de services Web conformes à l'ICDG. Les atlas régionaux accroîtront le contenu en matière de données géospatiales distribuées disponibles au moyen de l'ICDG. Les atlas régionaux augmenteront également la sensibilisation communautaire et appuieront les besoins décisionnels des communautés d'utilisateurs finaux actifs dans l'un des secteurs prioritaires suivants :

- *La santé publique* : faciliter la **surveillance de la santé de la population** ou les **interventions d'urgence en santé et la planification entre les urgences**
- *La sécurité publique* : faciliter l'identification **des infrastructures essentielles** ou la **connaissance de la situation et la gestion des conséquences**.
- *L'environnement et le développement durable* : faciliter **l'aménagement du territoire** ou **les évaluations environnementales** dans le contexte de la gestion intégrée des écosystèmes.
- *Les questions d'importance pour les peuples autochtones* : faciliter la **gestion des terres et des ressources et la planification communautaire**.

### Combien peut-on demander?

GéoConnexions financera jusqu'à 50 % du coût total d'un projet jusqu'à concurrence de 100 000 \$; excluant la TPS, la TVP et la TVH. Voir la section 8 de l'AOP pour obtenir plus de détails.

**Qui dois-je contacter pour obtenir de plus amples renseignements?**

Denis Poliquin  
Conseiller, atlas régionaux  
GéoConnexions  
615, rue Booth, 6<sup>e</sup> étage  
Ottawa (Ontario) K1A 0E9  
Téléphone : 613-992-1514  
Télécopieur: 613-947-2410  
Courriel : [dpoliqui@nrcan.gc.ca](mailto:dpoliqui@nrcan.gc.ca)

## K1 OBJECTIF

GéoConnexions sollicite des propositions qui rendront les renseignements géospatiaux intergouvernementaux intégrés et distribués à l'échelle régionale disponibles sous forme d'atlas en ligne à des communautés précises d'utilisateurs finaux, afin d'appuyer la sensibilisation communautaire et la prise de décisions éclairées.

Les projets financés en vertu du présent AOP élaboreront des atlas régionaux en ligne qui doivent :

- s'harmoniser avec les principes et l'architecture technique de l'Infrastructure canadienne de données géospatiales (ICDG);
- respecter les normes et les spécifications adoptées par l'ICDG;
- rendre disponible un nouveau contenu intégré de données géospatiales dans l'ICDG à partir de la source la plus officielle;
- être dirigés par la communauté des utilisateurs finaux ou dictés par les exigences décisionnelles d'une communauté d'utilisateurs finaux déterminée et engagée œuvrant dans un ou plusieurs des secteurs prioritaires suivants :
  - La santé publique :
    - la surveillance de la santé de la population
    - l'intervention d'urgence en santé et la planification entre les urgences
  - La sécurité publique :
    - la connaissance de la situation et la gestion des conséquences
    - l'identification des infrastructures essentielles
  - L'environnement et le développement durable :
    - faciliter l'aménagement du territoire ou les évaluations environnementales dans le contexte de gestion intégrée des écosystèmes
  - Les questions d'importance pour les peuples autochtones :
    - la gestion des terres et des ressources et la planification communautaire;
- comprendre la collaboration d'au moins trois organismes discrets (y compris le promoteur du projet. Les entrepreneurs du projet ne sont pas considérés comme des collaborateurs);
- employer les principes et les techniques de conception axée sur l'utilisateur;
- être opérationnels et à la disposition des utilisateurs finaux avant la fin du projet.

Les projets doivent également :

- employer le contenu des données thématiques et des données-cadre, les technologies, les politiques et les services Web existants qui composent l'Infrastructure canadienne de données géospatiales;
- faciliter la consultation et l'échange de renseignements distribués au sein de la communauté élargie de l'ICDG;
- mettre en place des compétences en géomatique et en cartographie Web au sein de la communauté des utilisateurs finaux;
- favoriser la connaissance de l'ICDG dans la communauté des utilisateurs finaux;
- accroître l'utilisation de l'ICDG.

## **K2 ATLAS RÉGIONAUX À DES FINS DE SENSIBILISATION COMMUNAUTAIRE**

Les atlas régionaux permettent de présenter en ligne un éventail de données géospatiales (et non géospatiales) intégrées à l'échelle régionale qui informent le public sur un sujet ou un enjeu particulier. Les atlas régionaux ne sont pas des applications analytiques. Un atlas régional compatible avec l'ICDG vise principalement à mettre des renseignements géospatiaux intergouvernementaux intégrés à l'échelle régionale à la disposition des utilisateurs finaux et de l'ICDG, et ce, en utilisant les normes et les spécifications adoptées par l'ICDG comme le Service de cartographie Web ou le Service d'entités Web de l'OGC (Open Geospatial Consortium).

Les atlas régionaux compatibles avec l'ICDG intègrent le contenu de données géospatiales intergouvernementales d'échelle locale à régionale et le rendent disponible à l'ICDG à partir du point le plus près de la source possible grâce aux services Web conformes à l'OGC. Les atlas régionaux utilisent également un certain nombre de services Web de l'ICDG pour avoir accès à d'autres données géospatiales distribuées et intégrer celles-ci à l'atlas. Le tableau 1 illustre comment les atlas régionaux emploient l'ICDG et y contribuent.

Tableau 1 : exemples d'atlas régionaux compatibles avec l'ICDG

<b>Extrait</b>	<b>Exemple 1</b>	<b>Exemple 2</b>
Un atlas régional développé en collaboration pour un groupe particulier d'utilisateurs finaux...	Un atlas régional qui vise la sensibilisation situationnelle du public en communiquant le risque potentiel des dangers naturels, comme les inondations et les incendies...	Un atlas régional qui montre comment les iniquités sur le plan de la santé et du bien-être des enfants influencent les préoccupations concernant les politiques sociales...
... augmente la quantité de données géospatiales disponibles par la voie de l'ICDG en publiant de nouveaux services Web distribués et conformes à l'ICDG (p. ex. WMS, WFS)...	... apporte des renseignements géospatiaux intégrés sur l'emplacement des infrastructures essentielles de la région et des ressources qui permettent leur protection, et...	...rend disponibles des renseignements agrégés à référence géospatiale sur les incidences de pauvreté, de maladie, de nutrition et d'éducation infantiles sous forme de services de cartographie Web et de services d'entités Web, et...
... et utilise l'ICDG en consultant les services distribués et conformes à l'ICDG existants (p. ex. WMS, WFS)...	... emploie un service de découverte pour trouver des services de cartographie Web qui permettent de visualiser et de consulter des données météorologiques, des données de surveillance du niveau d'eau en temps réel, des données de surveillance des incendies, des cartes écologiques, des cartes topographiques de base et bien plus encore de la part de multiples organismes...	... emploie des services Web pour consulter et afficher des données, comme un service d'entités Web indiquant les noms d'endroits, l'emplacement des soins de santé communautaires, les programmes gouvernementaux, la topographie de base et bien et bien plus encore de la part de multiples organismes ...
... afin de fournir une ressource d'information en ligne qui appuie le processus décisionnel.	... pour la sensibilisation situationnelle intégrée en ce qui concerne les menaces des dangers naturels, permettant ainsi au public de reconnaître et de prendre la responsabilité des prises de décision qui ont une incidence sur la sécurité.	... afin de créer un portrait régional de l'état de santé des enfants et de la réponse gouvernementale face aux iniquités en matière de bien-être vis-à-vis les défenseurs des intérêts des enfants.

On n'exige pas que les atlas régionaux compatibles avec l'ICDG soient accessibles au public, mais on l'encourage fortement. Au minimum, les atlas régionaux doivent être disponibles en ligne pour la communauté des utilisateurs finaux et doivent être axés sur les principes de l'ICDG : donner accès à des données le plus près possible de la source officielle au moyen de services en ligne interopérables et distribués, employant des technologies axées sur des normes et des ensembles de données communs.

Veuillez consulter « Approches intégrées pour la prise de décisions sur le plan régional », disponible sur le site Web de GéoConnexions, pour une discussion approfondie sur les atlas régionaux.

### **K2.1 Besoins des utilisateurs**

Les atlas régionaux compatibles avec l'ICDG doivent répondre aux besoins d'un ou de plusieurs groupes d'utilisateurs finaux dont les exigences et les besoins ont été établis au moyen d'une évaluation des besoins des utilisateurs (ÉBU). L'ÉBU doit être fournie à GéoConnexions en appendice de la proposition. Les atlas régionaux doivent être préparés en utilisant les techniques et les principes liés à la conception axée sur les utilisateurs. Veuillez vous reporter à l'annexe H de l'AOP pour obtenir de plus amples renseignements sur les évaluations des besoins des utilisateurs et la conception axée sur les utilisateurs.

### **K2.2 Organismes collaborateurs**

Les atlas régionaux compatibles avec l'ICDG sont le produit d'une collaboration entre de multiples organismes. Chaque projet d'atlas régional doit être dirigé par le groupe ou la communauté qui utilisera le produit final (les utilisateurs finaux), ou par les facilitateurs des utilisateurs finaux, et doit comprendre la collaboration d'au moins deux autres organismes ayant des intérêts dans l'atlas qui en découlera : il pourrait s'agir d'utilisateurs finaux, de facilitateurs ou de fournisseurs de données.

### **K2.3 Intégration des données**

Les projets augmenteront la valeur des ensembles de données à l'échelle régionale en favorisant des approches normalisées et en dirigeant des efforts liés à l'intégration horizontale des données géographiques intergouvernementales régionales, permettant alors d'utiliser l'information le plus efficacement possible. Les promoteurs des projets élaboreront des modèles de données et appliqueront des normes permettant l'intégration complète d'ensembles de données disparates dans un environnement distribué. Les efforts d'intégration des données seront consignés sous forme de pratiques exemplaires et publiés sur le réseau des développeurs de l'ICDG à l'adresse suivante : <http://www.geoconnections.org/en/communities/developers/standards.html> , au profit de la communauté de l'ICDG. Afin de promouvoir l'interopérabilité, les projets veilleront à aligner verticalement et horizontalement leurs données avec les couches de données-cadre nationales. Les propositions doivent fournir des détails sur les activités prévues en matière d'intégration des données.

## **K2.4 Contribuer au contenu de données de l'ICDG**

Au moyen de services Web, les projets lieront des renseignements géospatiaux régionaux à l'ICDG, conformément aux normes et spécifications adoptées par l'ICDG. Ainsi, les atlas régionaux financés grâce au présent AOP enrichiront le contenu et les capacités disponibles de l'ICDG. L'accès aux données et aux services offerts grâce à l'élaboration d'atlas régionaux : augmentera le contenu et l'approvisionnement en services à l'intérieur de l'ICDG, appuiera les applications de l'ICDG et valorisera l'industrie canadienne de la géomatique. Les propositions doivent contenir une liste descriptive des données et des services découlant du projet qui seront publiés dans l'ICDG. Les données géospatiales que le projet rendra disponibles doivent être enregistrées dans le [Portail de découverte de GéoConnexions](#).

### **K3 MODÈLE DE PROPOSITION D'ATLAS RÉGIONAL À DES FINS DE SENSIBILISATION COMMUNAUTAIRE**

#### **Remarques**

Reportez-vous à l'avis d'offre de participation (AOP) qui correspond au présent modèle de proposition sur le site Web de GéoConnexions : <http://www.geoconnexions.org> pour prendre connaissance des exigences du projet et des activités admissibles. Le contenu et les exigences du présent document sont sujets à des modifications. Avant de présenter une proposition, assurez-vous d'obtenir la dernière version de ce document sur le site Web.

La préparation de la proposition ne doit être entreprise que lorsque GéoConnexions a accepté la lettre d'intention présentée et ait demandé une proposition. Les propositions peuvent être présentées en anglais ou en français. GéoConnexions est disposé à aider les promoteurs à préparer leurs propositions.

**Si vous désirez être pris en considération pour cette opportunité de financement de GéoConnexions, vous devez faire en sorte que votre proposition parvienne à GéoConnexions au plus tard à minuit (24 h) heure normale du Pacifique, à la date spécifiée dans l'avis d'offre de participation.**

Voir l'annexe A : tableau des échéances des avis pour obtenir les dates d'échéance de présentation des propositions de projet.

La proposition doit être indépendante parce qu'elle sera examinée en fonction de ses propres mérites, selon les critères décrits à l'annexe D de l'avis d'offre de participation et les critères décrits à la section K4 du présent document. Les promoteurs du projet doivent fournir tous les renseignements nécessaires pour permettre l'examen des travaux qu'ils proposent.

Les propositions doivent suivre ce modèle. **Les propositions qui ne suivent pas ce modèle ne seront pas évaluées.**

*Le texte en italique indique qu'il s'agit d'instructions et doit être remplacé par votre texte, alors que le texte en police normale est utilisé pour les titres des sections et les autres éléments du modèle de proposition.*

GéoConnexions répondra par courriel à toutes les propositions.

*Titre du projet proposé*  
*Organisme promoteur du projet*

Date d'envoi de la proposition : jour-mois-2007  
Proposition valide jusqu'au : *jour-mois-2007*  
Code d'avis : IAO7IC4RA1

## Résumé du projet

<b>Titre du projet :</b>	<i>Titre intégral du projet proposé</i>		
<b>Organisme directeur :</b>	<i>Nom de l'organisme promoteur</i>		
<b>Nom du gestionnaire de projet :</b>	<i>Nom du gestionnaire de projet</i>		
<b>Coordonnées du gestionnaire :</b>	<i>Adresse postale complète :</i>		
	<i>Numéro de téléphone :</i>		
	<i>Numéro de télécopieur :</i>		
	<i>Adresse de courriel :</i>		
<b>Date de début du projet :</b>			
<b>Date de fin du projet :</b>			
<b>Durée du projet :</b>	<i>Durée en mois</i>		
<b>Secteur prioritaire de GéoConnexions :</b>	<i>Identifier le secteur prioritaire : les enjeux autochtones, l'environnement et le développement durable, la santé publique ou la sécurité publique</i>		
<b>Description du projet :</b>	<i>Brève description (150 mots ou moins) en langage clair et simple du projet proposé. Inclure un aperçu des objectifs, du caractère unique, de la durabilité, des éléments clés de la réussite et de la gestion. Décrivez comment le secteur prioritaire à appuyer en matière de la prise de décisions sera servi.</i>		
<b>Coût du projet :</b>	<i>Coût total du projet, en dollars canadiens</i>		
<b>Financement par GéoConnexions :</b>	<i>Montant du financement demandé à GéoConnexions, en dollars.</i>	<i>Montant du financement demandé à GéoConnexions, en pourcentage du coût total du projet</i>	
<b>Collaborateurs au projet :</b>	<b>Contribution financière (\$ CAN)</b>		
	<b>Contribution en argent</b>	<b>Contribution en nature</b>	
		<b>Description</b>	<b>Valeur en argent</b>
<b>Organisme A</b>		<i>Décrire en quoi consiste la contribution en nature; par exemple, la main-d'œuvre, les logiciels, fournitures, etc.</i>	
<b>Organisme B</b>			
<b>Organisme C</b>			

## DESCRIPTION DU PROJET

*Décrivez l'atlas proposé et les résultats escomptés. Illustrez le but de l'atlas et expliquez la raison de sa création. Décrivez clairement la portée de l'atlas (ce qui est, ou n'est pas inclus), ses objectifs et ses résultats. Cernez et expliquez la région géographique que l'atlas régional couvrira.*

## SECTEUR PRIORITAIRE

*Déterminez le secteur thématique prioritaire et l'enjeu énoncé que l'atlas régional abordera. Expliquez comment les résultats du projet aborderont l'enjeu du secteur thématique. Décrivez les avantages organisationnels que l'on pourra tirer de l'atlas régional, par exemple les avantages sociaux, culturels, économiques ou environnementaux prévus.*

## BESOINS DES UTILISATEURS

*Identifiez les principaux utilisateurs finaux de l'atlas régional proposé. Décrivez les besoins de la communauté des utilisateurs finaux et montrez comment l'atlas proposé satisfera à ces besoins. Résumez l'analyse de rentabilisation ou les résultats d'une évaluation des besoins des utilisateurs qui confirment le besoin d'un atlas régional (les rapports complets peuvent être joints à la proposition en appendice). Veuillez vous reporter à l'annexe H de l'avis d'offre de participation pour obtenir de plus amples renseignements sur l'évaluation des besoins des utilisateurs. Tenez compte de tout utilisateur final secondaire (p. ex. un groupe de revendication ou d'intérêt spécial). Quels intérêts ou avantages prévus les pousseront à utiliser l'atlas dans le cadre de leurs décisions et de leurs interventions?*

## SENSIBILISATION COMMUNAUTAIRE

*Décrivez plusieurs interactions ou scénarios décisionnels potentiels qui découleront de l'utilisation de l'atlas. Décrivez dans quelles circonstances l'atlas régional sera utilisé et quel rôle il jouera. Énoncez les actions ou les résultats que l'utilisation de l'atlas engendra ou appuiera pour les utilisateurs finaux. Indiquez en vertu de quelle loi, quel mandat ou quelle responsabilité les utilisateurs finaux se serviront généralement de l'atlas. Décrivez la fréquence prévue d'accès à l'atlas par utilisateur final. Expliquez pourquoi l'atlas proposé sera la meilleure ressource pour accroître la sensibilisation communautaire et, par conséquent, assurer une prise de décisions plus éclairées.*

## ICDG, NORMES ET INTEROPÉRABILITÉ

*Expliquez le rôle que jouera l'ICDG dans l'atlas régional. Expliquez pourquoi l'ICDG est importante à la réussite de l'atlas régional. Décrivez comment l'ICDG sera utilisée comme moyen permettant aux utilisateurs finaux d'accroître la sensibilisation et de prendre de meilleures décisions. Listez toutes les normes, y compris, mais pas exclusivement, les normes et spécifications adoptées par l'ICDG, que l'atlas régional respectera. Expliquez comment l'atlas régional sera interopérable avec l'ICDG. Expliquez comment l'utilisation des*

normes et la participation de l'atlas à l'infrastructure interopérable de l'ICDG profiteront au groupe d'utilisateurs finaux.

## INTÉGRATION DES DONNÉES

L'intégration des données est facilitée par l'utilisation de normes et de modèles de données thématiques. Cernez et expliquez les moyens d'intégrer les ensembles de données régionaux de manière à produire des renseignements à valeur ajoutée en vue de les intégrer à l'atlas proposé. Joignez les procédures normalisées ou les pratiques exemplaires existantes ou encore les plans d'élaboration et d'application des normes et des modèles de données qui permettront l'intégration complète d'ensembles de données distribués et disparates émanant de multiples organismes régionaux. En outre, cernez et expliquez la manière dont les données intégrées présentées par l'atlas régional pourraient être davantage intégrées dans d'autres atlas, applications ou systèmes nationaux d'information compatibles avec l'ICDG.

Décrivez comment l'atlas abordera la question de l'interopérabilité sémantique, qui désigne la manière d'interpréter de façon homogène des données distribuées et disparates pour fournir la représentation voulue des données dans l'atlas.

## CONTENU DES DONNÉES

Les projets doivent être axés sur les normes et spécifications de l'ICDG et, au moyen de celles-ci, échanger les données entre les organismes collaborateurs, les utilisateurs finaux de l'atlas et l'ICDG. Décrivez les nouvelles données à rendre disponibles au moyen de services Web compatibles avec l'ICDG, l'entité qui les fournit, l'endroit où elles seront localisées et leur fiabilité, leur échelle et aussi toute contrainte d'accès ou d'utilisation. Au moyen du tableau suivant, listez tous les **nouveaux services Web compatibles avec l'ICDG à déployer pour permettre l'accès aux données à l'appui de l'atlas**. Fournissez les liens vers les métadonnées le cas échéant. Consultez le site Web de GéoConnexions sous Développeurs pour obtenir de plus amples renseignements sur les normes adoptées par l'ICDG (<http://www.geoconnections.org/en/communities/developers/standards>).

Utilisez le tableau suivant comme guide pour expliquer les nouveaux services de l'ICDG qui seront offerts par l'atlas régional.

Détenteur des données/fournisseur de service	Utilisation dans l'atlas	Nom de l'ensemble des données	Type de service Web compatible avec l'ICDG
Ville de Newmarket	Visualisation de données	Zonage local	WMS
Ville de Richmond Hill	Visualisation de données	Zonage local	WMS
Office de protection de la nature de Toronto et de la région	Visualisation de données	Frontière générique de l'office de protection de la nature	WMS

## UTILISATION DE L'ICDG

Les projets doivent être axés sur l'utilisation de l'ICDG. Au moyen du tableau suivant, listez toutes les **données-cadre, les technologies, les politiques et tous les services Web existants de l'ICDG dont on tirera profit**. Décrivez comment ils permettront la création de l'atlas proposé. Consultez le site Web de GéoConnexions sous Développeurs pour obtenir de plus amples renseignements sur les normes adoptées par l'ICDG : (<http://www.geoconnections.org/fr/communities/developers/standards> ).

Utilisez le tableau suivant comme guide pour expliquer les services existants de l'ICDG qui seront mis à profit et comment ils permettront la création de l'atlas.

Fournisseur de service	Utilisation dans l'atlas	Nom de l'ensemble de données	Adresse URL	Type de service Web compatible avec l'ICDG
GéoBase	Visualisation de données	Réseau routier national v1.0	<a href="http://wms.geobase.ca/wms-bin/cubeserv.cgi?request=getCapabilities">http://wms.geobase.ca/wms-bin/cubeserv.cgi?request=getCapabilities</a> ....	WMS
Service canadien de toponymie	Accès aux données	Toponymes canadiens	<a href="http://cgns.nrcan.gc.ca/wfs/cubeserv.cgi">http://cgns.nrcan.gc.ca/wfs/cubeserv.cgi</a>	WFS
...				

## DESCRIPTION DE L'ORGANISME R

Décrivez votre organisme : quand a-t-il été fondé, votre mandat fonctionnel, votre structure et vos fonctions organisationnelles, les facteurs qui influent sur vos activités et sur les produits et services actuels. Vous pouvez également inclure les énoncés de vision et de mission.

## ÉQUIPE DE PROJET

Au moyen du modèle suivant, décrivez les rôles, les responsabilités, les principales compétences et l'expérience pertinente de chaque personne assignée au projet, y compris le promoteur, les organismes collaborateurs et les entrepreneurs. Vous pouvez inclure un organigramme du projet. Fournissez les curriculum vitæ de chaque personne participant au projet en appendice à la proposition.

<b>Nom :</b>	
<b>Organisme :</b>	
<b>Rôle :</b>	
<b>Responsabilités :</b>	
<b>Principales compétences :</b>	

Lorsqu'un projet comprend plus d'un organisme, des lettres de collaboration doivent être fournies pour chaque organisme qui contribue au projet. La lettre de collaboration doit inclure :

- une description de l'intérêt et du rôle de l'organisme dans le projet;
- une description de l'engagement financier qu'il prendra à l'égard du projet en termes de contribution en argent et/ou en nature;
- une explication du rôle du collaborateur dans le maintien des résultats du projet après la période de financement;
- le nom et le titre de la personne-ressource, son adresse postale complète, ses numéros de téléphone et de télécopieur et son adresse de courriel et l'adresse du site Web de l'organisme;
- décrire toute entente de partage existant déjà.

Les lettres de collaboration fournies par les organismes gouvernementaux de tous les niveaux doivent être signées par une personne membre de la haute direction (c.-à-d. une personne ayant le pouvoir et la responsabilité d'allouer et d'engager des ressources pour ce projet).

Les lettres de collaboration déposées après la date limite de la proposition ne seront pas évaluées.

## ÉCHANGE D'INFORMATION

Comment l'ICDG sera-t-elle utilisée comme moyen d'échange d'information? Décrivez comment et avec qui le projet proposé échangera des données ou des produits d'information. Décrivez l'approche du projet en matière de diffusion et d'homologation des renseignements géospatiaux à mettre à la disposition de l'ICDG à la suite du projet. Précisez si les organismes qui apportent des données à l'atlas régional ont un mandat organisationnel ou une justification relative aux licences pour échanger des renseignements géospatiaux. Déterminez la portée de cette justification ou de ce mandat : vise-t-on une communauté limitée ou protégée ou plutôt le grand public? Décrivez clairement les niveaux d'échange de données en précisant toute contrainte relative à l'accès et à l'utilisation. Précisez les modes d'accès, par exemple, l'accès par réseau local seulement, par services de l'ICDG, par ftp. Décrivez comment les collaborateurs du projet permettront l'échange de données et de services par un accès transparent, peu importe la compétence ou les formats de stockage exclusifs. Vous pouvez consulter « La diffusion des données géographiques gouvernementales au Canada - Guide des pratiques exemplaires » ([http://www.geoconnections.org/publications/Best\\_practices\\_guide/html/summary\\_f.html](http://www.geoconnections.org/publications/Best_practices_guide/html/summary_f.html)) afin d'obtenir de plus amples renseignements à ce sujet.

## DURABILITÉ ET ENGAGEMENT

Selon la méthode de la conception centrée sur l'utilisateur, l'atlas fera l'objet d'un processus de développement itératif qui commence lorsque le mode de production débute. Décrivez les plans de développement itératif axé sur l'utilisateur de l'atlas, de la deuxième à la cinquième année. Précisez qui (organisme et personnel ou ressources) sera responsable d'entretenir l'atlas proposé après la période de financement de GéoConnexions. Démontrez que l'organisme dispose d'une structure de gouvernance et du mandat nécessaires pour assurer la pérennité de l'atlas. Fournissez tout document à l'appui, comme les matrices des

*responsabilités à l'égard de la gestion du contenu et de l'information géospatiale. Vous devez décrire comment vous comptez donner suite aux demandes d'amélioration qui émaneront de la collectivité des utilisateurs finaux.*

## **PLAN DE COMMUNICATION**

*Décrivez comment les résultats du projet seront échangés et diffusés au sein de la communauté des utilisateurs finaux. Décrivez comment l'atlas régional forgera des liens avec d'autres initiatives. Cernez et décrivez les plans visant à promouvoir l'utilisation de l'atlas proposé auprès de vos utilisateurs cibles, y compris les conférences, les ateliers, les réunions, les articles, les contacts avec les médias, etc.*

## **RISQUES ET FAISABILITÉ**

*Cernez et évaluez les défis ou les risques potentiels que peuvent poser la réalisation et/ou l'entretien du projet, leur sévérité (élevée, moyenne ou faible), la probabilité de matérialisation des risques (élevée, moyenne ou faible) et les stratégies d'atténuation pour composer avec chacun de ces risques. Voici des exemples de risques : risques liés aux engagements, risques liés à l'organisme, les risques liés à l'impartition, risques financiers, risques liés aux ressources humaines comme la disponibilité de personnel qualifié ou expérimenté, les questions stratégiques et/ou les dépendances du projet. Vous pouvez employer des références à des recherches antérieures, des projets pilotes, des démonstrations, de l'expérience précédente et des rapports et les inclure dans la stratégie d'atténuation. Évaluez les stratégies d'atténuation de risques contre le plan de mise en œuvre; examinez la disponibilité des ressources et la flexibilité pour adresser les risques potentiels. Décrivez la structure de l'organisme et le niveau de soutien pour le projet.*

<b>Risque</b>	<b>Sévérité (élevée, moyenne, faible)</b>	<b>Probabilité (élevée, moyenne, faible)</b>	<b>Stratégies d'atténuation pour composer avec chaque risque</b>

## **PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET**

*Joignez un plan complet de mise en œuvre du projet et précisez clairement les éléments suivants :*

- les phases du projet avec, pour chacune, des activités ou des tâches bien définies et un échéancier sous forme de calendrier;*
- les méthodes de contrôle et de suivi du projet (rapports d'étape);*
- les mécanismes de communication et de rétroaction (avec la collectivité d'utilisateurs, entre les collaborateurs et avec GéoConnexions);*
- les jalons et les produits à livrer (ci-après).*

*Le projet doit être divisé en phases ponctuées de jalons qui sont établis à des moments critiques du travail. Vous devez indiquer, pour chaque jalon, les tâches à accomplir. Les demandes de paiement et les produits à livrer doivent être liés à ces jalons. Le montant des paiements pour chaque jalon doit être précisé.*

*Remplissez le tableau suivant. L'échéancier de travail est laissé à la discrétion du promoteur du projet. Les demandes de paiement et les produits à livrer doivent être liés à ces jalons.*

- *La colonne 1 « SRT » : assigne un numéro à chaque tâche, sous-tâche et jalon.*
- *La colonne 2 « Ventilation des tâches et du travail » : décrit chaque tâche, sous-tâche et jalon. Les sous-tâches doivent être définies à un maximum de dix jours. À titre de ligne directrice, il est recommandé de fournir une répartition du travail ou des détails sur toute activité exigeant plus de dix jours d'effort au total.*
- *La colonne 3 « Durée (jours) » : indique le nombre total de jours de travail qu'exigera l'activité.*
- *La colonne 4 « Organisme » : indique le nom de l'organisme responsable de la tâche.*
- *La colonne 5 « Nom des membres d'équipe » : identifie la personne à laquelle l'exécution de la tâche décrite est assignée.*
- *La colonne 6 « Jours d'effort par personne » : indique le niveau d'effort de travail en jours pour chaque membre de l'équipe.*
- *La colonne 7 « Taux quotidien » : est le taux quotidien de la personne. Ce chiffre comprend les avantages sociaux jusqu'à concurrence de 20 p. 100. Le promoteur doit expliquer comment la rémunération journalière a été calculée. Une façon de procéder consiste à prendre un salaire annuel raisonnable, à y ajouter des frais généraux et des avantages sociaux, et à diviser le tout par 260,88, soit le nombre de jours facturables dans une année. Dans le cas d'employés du gouvernement, on doit utiliser le taux gouvernemental ou un taux conforme au niveau de classification.*
- *La colonne 8 « Extrants » : indique tous les résultats à livrer à un jalon particulier.*
- *La colonne 8 « Extrants » : indique tous les résultats à livrer à un jalon particulier.*
- *La colonne 9 « Date de début » : indique la date à laquelle commence la première activité.*
- *La colonne 10 « Date de livraison » : indique la date de livraison du produit à livrer pour un jalon particulier.*
- *La colonne 11 « Contribution de GéoConnexions par tâche » : indique la part de GéoConnexions du coût pour une tâche particulière. GéoConnexions doit connaître la tâche pour laquelle nous payons.*
- *La colonne 12 « Coûts totaux » : indique le coût, excluant la taxe, de la tâche à exécuter (qu'elle soit financée au moyen d'une contribution en argent ou en nature).*

SRT	Ventilation des tâches et du travail	Durée (jours)	Organisme	Nom des membres d'équipe	Jours d'effort par pers.	Taux quotidien	Extrants	Date de début	Date de livraison	Contribution de GéoConnexions par tâche	Coûts totaux (taxes exclues)
1	<b>Architecture</b>	<b>292</b>	Org A Org B sous-traitant				Jalon #1 - Rapport sur les besoins des utilisateurs - Rapport sur l'architecture - Sommaire du projet	2006-07-01	2006-10-02	20 000 \$	50 000 \$
1.1	Déplacement pour la réunion inaugurale du projet	4	Société B sous-traitant	F. Leblanc T. Boisvert W. Brown	2 1 1	600 700 400					
1.2	Réunion inaugurale du projet	7	Société A  Société B sous-traitant	J. Lebrun  J. Noiret F. Leblanc T. Boisvert W. Brown	3 1 1 1 1	525 300 600 700 400					
1.3	Examen du matériel existant	56	Société A  Société B sous-traitant	J. Lebrun  J. Noiret F. Leblanc T. Boisvert W. Brown							
1.4	Examen des besoins	38	Société A  Société B sous-traitant	J. Lebrun  J. Noiret F. Leblanc T. Boisvert W. Brown							
1.5	Révision de la portée et du concept à long terme en fonction des besoins	27	sous-traitant	T. Boisvert W. Brown							
1.6	Définition des protocoles d'échange	38	sous-traitant	T. Boisvert W. Brown							

1.7	Architecture (manipulation de données; normes et spécifications de l'ICDG)	70	sous-traitant	T. Boisvert W. Brown						
1.8	Validation de l'utilisateur	33	Société A  Société B sous-traitant	J. Lebrun  J. Noiret F. Leblanc T. Boisvert W. Brown						
1.9	Rapport sur l'architecture	19	Société A  Société B sous-traitant	J. Lebrun  J. Noiret F. Leblanc T. Boisvert W. Brown						
<b>2</b>	<b>Élaboration</b>	<b>356</b>								
2.1	Élaboration de l'analyse et des fonctions	47								
2.2	Élaboration des protocoles d'échange	55								
2.3	Achat de logiciels									
2.4	Intégration des données	67								
2.5	Élaboration des menus d'aide et des fonctions	41								
2.6	Validation de l'utilisateur	55								
2.7	Intégration de la rétroaction de l'utilisateur et finalisation de l'application	63								
2.8	Formation	28								
<b>3</b>	<b>Conclusion du projet</b>	<b>48</b>								
3.1	Documentation	31								
					Jalon #2 - Version alpha de l'application - Rapport sur la rétroaction de l'utilisateur - Version bêta de l'application - Sommaire du projet	2007-11-02	2006	50 000 \$	120 000 \$	
					Jalon #3 - Guide de l'utilisateur	2007-01-03	2007-03-31	30 000 \$	80 000 \$	

3.2	<i>Rapport final</i>	17					- Rapport final - Sommaire du projet				
	Totaux	696								100 000 \$	250 000 \$

## INFORMATION FINANCIÈRE

*Inscrivez les détails financiers, y compris un résumé du budget, un résumé des coûts de main-d'œuvre, les jalons et les produits à livrer, le coût des collaborateurs par jalon, la source des fonds du projet et la répartition des fonds du projet selon les tableaux suivants. L'information doit correspondre aux règles et aux restrictions énoncées dans la section 8, « Information financière » du présent avis d'offre de participation.*

*Les projets ne doivent pas durer plus de 14 mois.*

*Le montant de financement maximal offert par GéoConnexions, par projet, est de 100 000 \$. Le financement par GéoConnexions ne doit pas dépasser 50 % du coût du projet. La contribution de GéoConnexions doit être inférieure à la limite de financement maximale, toute taxe exclue. Les taxes doivent être payées par le promoteur ou les collaborateurs et être exclues du calcul du coût total du projet.*

*Voir les coûts de projet admissibles (section 8.2) et les coûts de projet inadmissibles (section 8.3) dans l'avis d'offre de participation.*

### Résumé du budget

*Ce tableau présente un résumé du budget précisant les coûts du projet et les contributions par organisme collaborateur. Le tableau décrit les dépenses admissibles engagées par chaque organisme et classe chaque dépense comme une contribution en argent ou en nature. Une description de chaque « dépenses relatives au projet » doit être fournie dans la case de description. Vous pouvez ajouter des colonnes supplémentaires afin d'inscrire davantage d'organismes.*

*Les factures et les états financiers doivent être fournis à GéoConnexions après la production des produits à livrer pour chaque jalon afin d'obtenir le paiement. Les factures à fournir doivent respecter le format du tableau de résumé du budget et comprendre le numéro, le nom et une brève description du jalon.*

### Remarques :

- L'aide totale du gouvernement fédéral ne peut pas dépasser 75 % du coût total du projet. Toutefois, dans le cas d'organismes autochtones, le financement des services essentiels fourni par AINC ne doit pas être considéré comme un financement fédéral.*
- Il se peut qu'un organisme situé au Québec dont les activités sont partiellement ou entièrement financées par la province du Québec soit assujéti à la Loi sur le Conseil exécutif (L.R.Q., chapitre M-30). Certaines entités, comme les corps municipaux, les commissions scolaires ou les organismes publics, doivent obtenir une autorisation avant de signer tout accord avec le gouvernement du Canada. Voir l'annexe E de l'avis d'offre de participation pour le formulaire lié au projet de loi M-30.*
- Les coûts de projet inadmissibles comprennent :*
  - les coûts liés à l'achat, à l'acquisition ou à la valeur des données; les coûts qui correspondent à toute activité liée à la collecte de données; les activités de collecte de données ne peuvent pas être réclamées à titre de contribution en nature, même si*

- les données sont jugées essentielles à la réussite du projet et si la collecte de données a lieu pendant la période du projet;*
- les profits;*
  - les coûts d'avant-projet;*
  - la propriété intellectuelle sur les renseignements de base;*
  - la taxe sur les produits et services (TPS), la taxe de vente provinciale (TVP) et la taxe de vente harmonisée (TVH) ne sont pas admissibles au financement de GéoConnexions et ne peuvent pas être considérées comme des contributions en nature;*
  - le matériel, les ordinateurs, les systèmes GPS et le matériel d'arpentage ne peuvent pas être amortis pendant la durée du projet.*
- *Sous « Formation », précisez les personnes qui suivent la formation et expliquez où et pourquoi ces personnes suivent cette formation.*

<b>Résumé du budget</b>						
<b>Dépenses relatives au projet et description</b>	<b>Organisme A</b>		<b>Organisme B</b>		<b>GéoConnexions</b>	<b>Coûts totaux du projet</b> Les taxes (TPS, TVP et TVH) ne sont pas admissibles
	<b>en nature</b>	<b>en argent</b>	<b>en nature</b>	<b>en argent</b>	<b>en argent</b>	
<b>Main-d'œuvre</b> (y compris les avantages sociaux : max. 20 %) <i>« En nature » s'applique aux personnes déjà employées par une organisation</i> <i>« En argent » s'emploie pour de nouveaux contrats; pour des personnes recrutées expressément pour le projet</i>						
<b>Logiciels</b> <i>Énumérez tous les logiciels à utiliser de même que le prix d'achat/de licence amorti sur la durée de vie du logiciel et la durée du projet. Par exemple, ArcGIS coûte 5 000 \$ et la durée de vie est de cinq ans. Comme le projet a une durée d'un an, 1 000 \$ peuvent être amortis.</i> <i>« En nature » s'applique si vous possédez déjà le logiciel, « en argent » si vous achetez le logiciel spécifiquement pour le projet.</i>						
<b>Formation</b> <i>Expliquez qui suit la formation, pourquoi la formation est requise, qui la donne et le nombre de jours/d'heures de formation. Inscrivez-la sous « en argent » si vous la payez d'une organisation qui ne contribue pas financièrement au projet.</i>  <b>Remarque :</b> <i>Les coûts de formation ne doivent pas dépasser 15 % du coût total du projet.</i>						

<p><b>Matériel, fournitures, composantes</b>  <i>Les coûts d'exploitation réguliers ne font pas partie des coûts en nature : par exemple, si votre organisme paye un loyer (ou l'électricité ou le gaz) pour son bureau dans le cadre des activités permanentes, cette dépense ne peut pas être réclamée comme contribution en nature parce qu'elle serait engagée malgré le projet.  Les coûts administratifs (affranchissement postal, messagerie, photocopie), les coûts de télécommunication (télécopieur, téléphone), les salles de réunion, etc., ne peuvent pas être réclamés.  Les frais généraux doivent être expliqués car il peut s'agir de coûts opérationnels.</i></p>						
<p><b>Déplacements et subsistance</b>  <i>Les frais de déplacement doivent être détaillés. Les demandes de remboursement de frais de transport et d'hébergement devront être accompagnées de factures afin d'être remboursées.  Les frais des repas et les frais divers seront remboursés conformément à la Directive sur les voyages du Conseil du Trésor, publiée sur le site Web suivant : <a href="http://publiservice.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/hrpubs/TBM_113/td-dv_f.asp">http://publiservice.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/hrpubs/TBM_113/td-dv_f.asp</a>.  Dans le cas de transport privé, on applique un taux par kilomètre qui tient compte de la consommation d'essence et de l'usure du véhicule.</i></p>						
<p><b>Sous-traitance</b>  <i>Identifiez le sous-traitant. Les tâches et le nombre de jours d'effort doivent être indiqués dans le plan de mise en œuvre du projet.</i></p>						
<p><b>Autres</b></p>						
<p><b>COÛTS TOTAUX</b></p>						
<p><b>Pourcentage</b></p>		%		%		%
						<b>100 %</b>

**ANNEXES : AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS**

*Vous pouvez inclure dans cette section d'autres renseignements pertinents comme les curriculum vitæ des membres de l'équipe du projet, les analyses de rentabilisation existantes, les analyses de durabilité, les prototypes et les rapports sur les projets pertinents de même que les évaluations des besoins des utilisateurs.*

## K4 ATLAS RÉGIONAUX À DES FINS DE SENSIBILISATION COMMUNAUTAIRE : CRITÈRES SUPPLÉMENTAIRES D'EXAMEN DE LA PROPOSITION

### Examen de la proposition

Reportez-vous à l'annexe D « Critères d'examen de la proposition » de l'avis d'offre de participation pour connaître les critères standard appliqués à tous les projets. Les propositions seront examinées selon les critères d'évaluation décrits dans l'avis d'offre de participation en plus des critères décrits ci-après. Chaque section du modèle de proposition sera examinée.

Les critères d'examen supplémentaires sont les suivants :

	<b>Critères</b>	<b>Réussite ou échec</b>
A	<p><b>Collaborations</b> Le projet exige-t-il la collaboration de deux organismes ou plus, y compris la communauté des utilisateurs finaux, à titre de promoteur ou de collaborateur du projet, activement engagés dans le projet et apportant une contribution financière ou en nature?</p> <p>Oui = réussite Non = échec</p>	
B	<p><b>Besoins des utilisateurs</b> Les besoins de la communauté des utilisateurs finaux ont-ils été déterminés et la communauté des utilisateurs finaux est-elle activement engagée dans les activités du projet, y compris la validation et l'essai itératifs de l'atlas?</p> <p>Oui = réussite Non = échec</p>	
C	<p><b>Intégration des données</b> Le projet permettra-t-il l'intégration complète d'ensembles de données disparates dans un environnement Web distribué?</p> <p>Oui = réussite Non = échec</p>	

D	<b>Contenu des données</b>  Le projet permet-il l'utilisation de nouveaux renseignements géospatiaux pertinents à l'un des quatre secteurs prioritaires dans l'atlas régional et l'ICDG?  Oui = réussite Non = échec	
---	---	--

# Annexe L

## Catégorie 7

### **Systemes géospatiaux d'aide à la décision**

projets qui utilisent l'Infrastructure canadienne de données géospatiales (ICDG)  
afin de faciliter la prise de décisions en  
santé publique,  
sécurité publique,  
environnement et développement durable et  
enjeux d'importance pour les peuples autochtones

Code d'avis : IAO7UC2DS1

## Sommaire : systèmes géospatiaux d'aide à la décision (SGAD)

### Remarque:

Reportez-vous à l'avis d'offre de participation (AOP) qui correspond au présent modèle de proposition sur le site Web de GéoConnexions : <http://www.GéoConnexions.org> pour obtenir d'autres renseignements importants.

### Quels projets peuvent faire l'objet d'une demande?

GéoConnexions sollicite des propositions d'élaboration de systèmes géospatiaux d'aide à la décision dans l'un des secteurs prioritaires suivants :

- *Santé publique* : faciliter la **surveillance de la santé de la population** ou les **interventions d'urgence en santé et la planification entre les urgences**.
- *Sécurité publique* : faciliter l'identification **des infrastructures essentielles** ou la **connaissance de la situation et gestion des conséquences**.
- *Environnement et développement durable* : faciliter **l'aménagement du territoire** ou **les évaluations environnementales** dans le contexte de la gestion intégrée des écosystèmes.
- *Enjeux d'importance pour les peuples autochtones* : faciliter la **gestion des terres et des ressources et la planification communautaire**.

### Combien peut-on demander?

GéoConnexions financera jusqu'à 50 p. 100 des coûts de projet jusqu'à concurrence de 150 000 \$, excluant la TPS, la TVP et la TVH. Consultez la section 8 du présent avis pour obtenir plus de détails.

### Qui dois-je contacter pour obtenir de plus amples renseignements?

Nina Wesch  
Conseillère de programme, santé publique  
GéoConnexions  
Téléphone : 613-943-4239  
Télécopieur : 613-947-2410  
Courriel : [nina.wesch@nrcan.gc.ca](mailto:nina.wesch@nrcan.gc.ca)

Philip Dawe  
Conseiller de programme, sécurité publique  
GéoConnexions  
Téléphone : 613-943-4238

Télécopieur : 613-947-2410  
Courriel : philip.dawe@nrcan.gc.ca

Tony Turner  
Conseiller de programme, environnement et développement durable  
GéoConnexions  
Téléphone : 613-992-1407  
Télécopieur : 613-947-2410  
Courriel : tony.turner@nrcan.gc.ca

Simon Riopel  
Conseiller de programme, collectivités autochtones  
GéoConnexions  
Téléphone : 613-947-5694  
Télécopieur : 613-947-2410  
Courriel : siriopel@nrcan.gc.ca

## L1 OBJECTIF

GéoConnexions sollicite des propositions d'élaboration et de déploiement de systèmes géospatiaux d'aide à la décision abordant des enjeux particuliers dans l'un de quatre secteurs prioritaires de GéoConnexions : santé publique, sécurité publique, environnement et développement durable et enjeux d'importance pour les peuples autochtones.

### L1.1 Systèmes géospatiaux d'aide à la décision

Les systèmes géospatiaux d'aide à la décision (SGAD) traitent et analysent des données et des renseignements essentiels, y compris les données et renseignements géospatiaux requis par les décideurs. Par exemple, un SGAD peut être utilisé par des décideurs en sécurité publique pour concevoir les zones d'évacuation, les chemins d'entrée et de sortie et d'autres mesures d'atténuation. Dans une autre situation, un SGAD peut être utilisé par les planificateurs de l'aménagement du territoire pour déterminer l'impact environnemental net de multiples propositions de développement sur un écosystème de terre humide ou un bassin hydrographique. Les SGAD sont en fait des systèmes d'information géospatiaux spécialisés qui sont conçus pour échanger des renseignements entre les organismes.

Afin de permettre la prise de décision au sein d'organismes, un SGAD incorpore les technologies et les ensembles de données axés sur des normes qui composent l'Infrastructure canadienne de données géospatiales (ICDG). Plutôt que de simplement visualiser des renseignements géospatiaux provenant de multiples sources, un SGAD permet aux décideurs de modéliser, de consolider, de résumer ou de visualiser les données. Les extraits reposent sur des analyses géospatiales, mais peuvent être présentés sous des formes non géospatiales conformes aux exigences décisionnelles, par exemple sous forme de tableaux, de graphiques ou de rapports. **Les SGAD doivent satisfaire** les besoins particuliers des utilisateurs tels que déterminés dans le cadre d'un processus de conception axée sur l'utilisateur. Les consultations particulières qui ont été menées auprès des utilisateurs doivent être démontrées.

Les SGAD ne doivent pas nécessairement fonctionner au moyen d'un fureteur Web mais ils doivent néanmoins s'appuyer sur les principes de l'ICDG, par exemple en donnant accès à des données le plus près possible de leur source officielle au moyen de services en ligne interopérables et distribués, en employant des technologies et des ensembles de données axés sur des normes. Les SGAD ne doivent pas obligatoirement être disponibles pour le public.

### L1.2 Critères généraux relatifs au promoteur et aux collaborateurs

Le promoteur du projet de SGAD **doit être** l'organisme ayant le **mandat et la responsabilité** d'aborder un enjeu dans l'un des quatre secteurs prioritaires suivants :

- *Santé publique* : faciliter la **surveillance de la santé de la population** ou les **interventions d'urgence en santé et la planification entre les urgences.**

- *Sécurité publique* : faciliter l'identification **des infrastructures essentielles** ou la **connaissance de la situation et gestion des conséquences**.
- *Environnement et développement durable* : faciliter **l'aménagement du territoire** ou **les évaluations environnementales** dans le contexte de la gestion intégrée des écosystèmes.
- *Enjeux d'importance pour les peuples autochtones* : faciliter la **gestion des terres et des ressources et la planification communautaire**.

Le promoteur du projet doit préciser **un enjeu de secteur prioritaire de GéoConnexions seulement**, celui auquel son projet correspond le mieux. Consultez la section 2.4 de l'avis afin d'obtenir plus détails sur les secteurs prioritaires de GéoConnexions et les enjeux. Des exemples d'information quant aux types d'organismes recherchés comme promoteurs est fournie à la section 2.5 de l'avis.

Les systèmes géospatiaux d'aide à la décision sont le produit de la collaboration entre de multiples organismes. Chaque projet doit exiger la collaboration du promoteur et **d'au moins deux autres organismes** ayant un intérêt dans le système d'aide à la décision qui découlera du projet. Les SGAD sont conçus afin de d'épauler le processus décisionnel pour les enjeux qui exigent une **collaboration entre les organismes**. Afin d'aider au processus décisionnel, le projet doit démontrer que le promoteur et les organismes collaborateurs ont un besoin clair d'échange d'information et de prise de décision.

### **L1.3 Évaluations des besoins des utilisateurs et conception axée sur l'utilisateur**

Les promoteurs de propositions de SGAD doivent décrire clairement les enjeux prioritaires abordés par l'application et démontrer comment l'application répond aux besoins des utilisateurs finaux. **Les promoteurs doivent avoir exécuté une évaluation des besoins des utilisateurs avant de présenter une proposition de projet.**

Une **évaluation des besoins des utilisateurs** (ÉBU) est un processus permettant de distinguer et d'évaluer les besoins des utilisateurs et d'élaborer des solutions pour satisfaire les besoins définis. Les évaluations des besoins des utilisateurs présentées à GéoConnexions doivent comprendre des commentaires des utilisateurs finaux sur leurs besoins et leurs préférences en ce qui concerne un SGAD particulier qui vise à satisfaire leurs exigences décisionnelles. Mettre en œuvre un SGAD exige l'application des principes de conception axée sur l'utilisateur (CAU). La CAU exige la participation des utilisateurs à la conception d'un système afin de garantir que celui-ci est facile à utiliser et répond aux besoins de ses utilisateurs. GéoConnexions examinera les propositions en fonction de l'intégration par les promoteurs des activités de CAU dans les plans de projet. Pour de plus amples renseignements sur l'ÉBU et la CAU, veuillez vous reporter au document intitulé : *Comprendre les besoins des utilisateurs et la conception axée sur l'utilisateur* disponible à l'adresse suivante :

[http://www.geoconnections.org/publications/Key\\_documents/UNA\\_UCD\\_Guide\\_F.pdf](http://www.geoconnections.org/publications/Key_documents/UNA_UCD_Guide_F.pdf) .

## L2 MODÈLE DE PROPOSITION

### Remarques

Reportez-vous à l'avis d'offre de participation (AOP) qui correspond au présent modèle de proposition sur le site Web de GéoConnexions : <http://www.geoconnexions.org> pour prendre connaissance des exigences du projet et des activités admissibles. Le contenu et les exigences du présent document sont sujets à des modifications. Avant de présenter une proposition, assurez-vous d'obtenir la dernière version de ce document sur le site Web.

La préparation de la proposition ne doit être entreprise que lorsque GéoConnexions a accepté la lettre d'intention présentée et ait demandé une proposition. Les propositions peuvent être présentées en anglais ou en français. GéoConnexions est disposé à aider les promoteurs à préparer leurs propositions.

**Si vous désirez être pris en considération pour cette opportunité de financement de GéoConnexions, vous devez faire en sorte que votre proposition parvienne à GéoConnexions au plus tard à minuit (24 h) heure normale du Pacifique, à la date spécifiée dans l'avis d'offre de participation.**

Voir l'annexe A : tableau des échéances des avis pour obtenir les dates d'échéance de présentation des propositions de projet.

La proposition doit être indépendante parce qu'elle sera examinée en fonction de ses propres mérites, selon les critères décrits à l'annexe D de l'avis d'offre de participation et les critères décrits à la section L3 du présent document. Les promoteurs du projet doivent fournir tous les renseignements nécessaires pour permettre l'examen des travaux qu'ils proposent.

Les propositions doivent suivre ce modèle. **Les propositions qui ne suivent pas ce modèle ne seront pas évaluées.**

*Le texte en italique indique qu'il s'agit d'instructions et doit être remplacé par votre texte, alors que le texte en police normale est utilisé pour les titres des sections et les autres éléments du modèle de proposition.*

GéoConnexions répondra par courriel à toutes les propositions.

*Titre du projet proposé*  
*Organisme promoteur du projet*

Date d'envoi de la proposition : jour-mois-2007  
Proposition valide jusqu'au : *jour-mois-2007*  
Code d'avis : IAO7UC2DS1

## Résumé du projet

<b>Titre du projet proposé :</b>			
<b>Organisme directeur :</b>			
<b>Nom du gestionnaire de projet :</b>			
<b>Coordonnées du gestionnaire :</b>	Adresse postale complète :		
	Numéro de téléphone :		
	Numéro de télécopieur :		
	Adresse de courriel :		
<b>Date de début du projet :</b>			
<b>Date de fin du projet :</b>			
<b>Durée du projet :</b>	<i>en mois</i>		
<b>Secteur prioritaire de GéoConnexions :</b>	<i>Identifier le secteur prioritaire : les enjeux autochtones, l'environnement et le développement durable, la santé publique ou la sécurité publique</i>		
<b>Description du projet :</b>	<i>Brève description (150 mots ou moins) en langage clair et simple du projet proposé et de ses objectifs.</i>		
<b>Coût du projet</b>	<i>Coût total du projet en dollars canadiens.</i>		
<b>Financement de GéoConnexions</b>	<i>Montant total du financement demandé à GéoConnexions, en dollars. Montant total du financement demandé à GéoConnexions, en pourcentage du coût total du projet.</i>		
<b>Collaborateurs du projet</b>	<b>Contribution financière (\$ CAN)</b>		
	<b>Contribution en argent</b>	<b>Contribution en nature</b>	
		<b>Description</b>	<b>Valeur en argent</b>
<b>Organisme A</b>		<i>Décrire en quoi consiste la contribution en nature; par exemple main-d'œuvre, logiciels, fournitures, etc.</i>	
<b>Organisme B</b>			
<b>Organisme C</b>			

## DESCRIPTION DU PROJET

*Décrivez le but du projet et expliquez pourquoi il est lancé. Définissez clairement la portée du projet (les éléments qu'il contient), la région géographique ou administrative qu'il couvre et les résultats attendus. Décrivez le système lui-même, les données qu'il consommera et les résultats qu'il produira pour aider à la décision. Indiquez comment les résultats du projet aborderont un enjeu dans l'un des secteurs prioritaires suivants :*

- *Santé publique : faciliter la **surveillance de la santé de la population** ou les **interventions d'urgence en santé et la planification entre les urgences** (voir les exigences détaillées à la section 2.4).*
- *Sécurité publique : faciliter l'identification **des infrastructures essentielles** ou la **connaissance de la situation et gestion des conséquences** (voir les exigences détaillées à la section 2.4).*
- *Environnement et développement durable : faciliter **l'aménagement du territoire** ou les **évaluations environnementales** dans le contexte de la gestion intégrée des écosystèmes (voir les exigences détaillées à la section 2.4).*
- *Enjeux d'importance pour les peuples autochtones : faciliter la **gestion des terres et des ressources et la planification communautaire** (voir les exigences détaillées à la section 2.4).*

**Remarque :** *Les projets ne doivent pas durer plus de 14 mois et doivent se terminer au plus tard le 31 mars 2009.*

## BESOINS DES UTILISATEURS

*Identifiez, aussi précisément que possible, les principaux utilisateurs des résultats du projet. Expliquez comment ils utiliseront les résultats pour améliorer la prise de décisions. Décrivez la ou les méthodes de consultation utilisées pour découvrir les exigences des utilisateurs en matière d'information, en utilisant des références. Présentez les résultats détaillés de l'évaluation des besoins des utilisateurs à l'annexe.*

*Reportez-vous à la section 5.0 de l'avis d'offre de participation pour obtenir de plus amples renseignements sur la satisfaction des besoins des utilisateurs.*

## AVANTAGES

*Expliquez comment le système et les extrants engendreront des effets positifs, aidant ainsi les utilisateurs finaux à prendre de meilleures décisions. Indiquez les avantages pour l'organisme promoteur du projet, les organismes collaborateurs et les autres.*

## DURABILITÉ ET ENGAGEMENT

*Décrivez les plans d'entretien et/ou d'approfondissement du système pendant les années qui suivent la période de financement de GéoConnexions. Identifiez le plus précisément possible l'organisme et le secteur (ou la division) qui sera responsable d'entretenir le SGAD. Démontrez que l'organisme dispose d'une structure de gouvernance active, du mandat et des ressources nécessaires pour entretenir le SGAD.*

## PLAN DE COMMUNICATIONS

*Décrivez les moyens qui seront utilisés pour communiquer et promouvoir l'évolution du projet (comme la construction du système), les extrants du système et leur utilisation par les décideurs de l'organisme promoteur, des organismes collaborateurs et d'ailleurs. Décrivez tout lien avec d'autres initiatives.*

## DESCRIPTION DE L'ORGANISME

*Décrivez l'organisme promoteur, son mandat, sa structure organisationnelle, ses fonctions, ses produits et services actuels de même que leur lien avec le projet de SGAD décrit.*

## UTILISATION DE L'ICDG

*Les projets doivent être axés sur les principes de l'ICDG. **Veillez consulter le glossaire du présent avis pour obtenir une explication de l'ICDG.** Décrivez comment le projet sera utilisé pour accéder, consulter, cartographier et/ou échanger des renseignements géospatiaux. Indiquez les technologies et les services existants de l'ICDG à utiliser. Décrivez toute nouvelle technologie et tout nouveau service à bâtir et à déployer qui contribuera à l'ICDG. Décrivez les liens avec d'autres systèmes ou portails qui seront mis à profit dans le cadre de ce projet. Veillez vous reporter à la section 6 du présent avis pour obtenir de plus amples renseignements sur les nouveaux services.*

*Consultez le site Web de GéoConnexions sous développeurs pour obtenir de plus amples renseignements sur les normes adoptées par l'ICDG à l'adresse suivante : (<http://www.geoconnections.org/fr/communities/developers/standards>).*

*En utilisant le tableau suivant comme guide, expliquez les services existants de l'ICDG qui seront mis à profit et comment ils permettront la création de l'application.*

<b>Fournisseur de service</b>	<b>Adresse URL</b>	<b>Type de service</b>	<b>Description des données</b>
<i>Atlas du Canada</i>	<i><a href="http://atlas.gc.ca/cgi-bin/atlaswms_en?VERSION=1.1.0&amp;request=GetCapabilities">http://atlas.gc.ca/cgi-bin/atlaswms_en?VERSION=1.1.0&amp;request=GetCapabilities</a></i>	<i>WMS</i>	<i>- Réseau routier (1:2 000 000) - Drainage (1:2 000 000)</i>

			- <i>Frontières</i>
GéoBase	<a href="http://www.geobase.ca/">http://www.geobase.ca/</a>	WMS	- <i>National Road Network</i> - <i>Digital Elevation Data</i> - <i>Geographical Names</i> - <i>National Imagery</i> - <i>Geopolitical Boundaries</i>
Information sur les terres de l'Ontario	<a href="http://wfs.mnr.gov.on.ca/wfs/http?request=GetCapabilities&amp;service=WFS">http://wfs.mnr.gov.on.ca/wfs/http?request=GetCapabilities&amp;service=WFS</a>	WFS	- <i>Peuplements</i> - <i>Routes</i> - <i>Eau</i>
Municipalité de Truro, Nouvelle-Écosse	<a href="http://142.176.62.108/cgi-bin/mapserv.exe?map=d:\ms441oci\maps\TRURO_WMS.map&amp;wmtver=1.1.0&amp;request=capabilities">http://142.176.62.108/cgi-bin/mapserv.exe?map=d:\ms441oci\maps\TRURO_WMS.map&amp;wmtver=1.1.0&amp;request=capabilities</a>	WMS	- <i>Rues</i> - <i>Parcs</i>
Région du Yukon et du Pacifique d'Environnement Canada	<a href="http://excise.pyr.ec.gc.ca/cgi-bin/mapserv.exe?map=/LocalApps/Maps/urfer/PYRWQMP.map&amp;version=1.1.1&amp;service=WMS&amp;request=GetCapabilities">http://excise.pyr.ec.gc.ca/cgi-bin/mapserv.exe?map=/LocalApps/Maps/urfer/PYRWQMP.map&amp;version=1.1.1&amp;service=WMS&amp;request=GetCapabilities</a>	WMS	- <i>Qualité de l'eau</i>
Service canadien de toponymie	<a href="http://cgns.nrcan.gc.ca/wfs/cubeserv.cgi?request=getCapabilities">http://cgns.nrcan.gc.ca/wfs/cubeserv.cgi?request=getCapabilities</a>	WFS	- <i>Noms d'endroits</i>
Service météorologique du Canada	<a href="http://map.ns.ec.gc.ca/stservice/map.aspx?service=WMS&amp;version=1.1.1&amp;request=GetCapabilities">http://map.ns.ec.gc.ca/stservice/map.aspx?service=WMS&amp;version=1.1.1&amp;request=GetCapabilities</a>	WMS	- <i>Conditions atmosphériques (historiques et actuelles)</i>

## RISQUES ET FAISABILITÉ

Comprenez et évaluez les défis ou les risques potentiels que peuvent poser la réalisation et/ou l'entretien du projet, leur sévérité (élevée, moyenne ou faible), la probabilité de matérialisation des risques (élevée, moyenne ou faible) et les stratégies d'atténuation pour composer avec chacun de ces risques. Voici des exemples de risques : risques liés aux engagements, risques liés à l'organisme, les risques liés à l'impartition, risques financiers, risques liés aux ressources humaines comme la disponibilité de personnel qualifié ou expérimenté, les questions stratégiques et/ou les dépendances du projet. Vous pouvez employer des références à des recherches antérieures, des projets pilotes, des démonstrations, de l'expérience précédente et des rapports et les inclure dans la stratégie d'atténuation. Évaluez les stratégies d'atténuation de risques contre le plan de mise en œuvre; examinez la disponibilité des ressources et la flexibilité pour adresser les risques potentiels. Décrivez la structure de l'organisme et le niveau de soutien pour le projet.

Risque	Sévérité (élevée, moyenne, faible)	Probabilité (élevée, moyenne, faible)	Stratégies d'atténuation pour composer avec chaque risque

## ÉQUIPE DE PROJET

*Décrivez les rôles, les responsabilités, les principales compétences et l'expérience pertinente de chaque personne assignée au projet, y compris l'organisme promoteur, les organismes collaborateurs et les entrepreneurs. Si les entrepreneurs précis ne sont pas connus au moment de l'élaboration de la proposition, listez les rôles et responsabilités qui leur seront dévolus et les principales compétences qui seront recherchées. Utilisez le modèle suivant.*

<b>Nom :</b>	
<b>Organisme :</b>	
<b>Rôle :</b>	
<b>Responsabilités :</b>	
<b>Principales compétences :</b>	

**Lorsqu'un projet comprend plus d'un organisme**, des lettres de collaboration doivent être fournies pour chaque organisme qui contribue au projet. La lettre de collaboration doit inclure :

- l'intérêt de l'organisme dans le projet;
- une description de l'engagement qu'il prendra à l'égard du projet en termes de contribution en argent et/ou en nature;
- une explication du rôle du collaborateur dans le maintien des résultats du projet après la période de financement, le cas échéant;
- les coordonnées du signataire et l'adresse du site Web de l'organisme.

Les lettres de collaboration fournies par les organismes gouvernementaux de tous les niveaux doivent être signées par une personne membre de la haute direction (c.-à-d. une personne ayant le pouvoir et la responsabilité d'allouer et d'engager des ressources pour cette application).

Les lettres de collaboration déposées après la date limite de la proposition ne seront pas évaluées.

## PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Joignez un plan complet de mise en œuvre du projet et précisez clairement les éléments suivants :

- les phases du projet avec, pour chacune, des activités ou des tâches bien définies et un échéancier sous forme de calendrier;
- les méthodes de contrôle et de suivi du projet (rapports d'étape);
- les mécanismes de communication et de rétroaction (avec la collectivité d'utilisateurs, entre les collaborateurs et avec GéoConnexions);
- les jalons et les produits à livrer (ci-après).

*Le projet doit être divisé en phases ponctuées de jalons qui sont établis à des moments critiques du travail. Vous devez indiquer, pour chaque jalon, les tâches à accomplir. Les demandes de paiement et les produits à livrer doivent être liés à ces jalons. Le montant des paiements pour chaque jalon doit être précisé.*

*Remplissez le tableau suivant. L'échéancier de travail est laissé à la discrétion du promoteur du projet. Les demandes de paiement et les produits à livrer doivent être liés à ces jalons.*

- *La colonne 1 « SRT » : assigne un numéro à chaque tâche, sous-tâche et jalon.*
- *La colonne 2 « Ventilation des tâches et du travail » : décrit chaque tâche, sous-tâche et jalon. Les sous-tâches doivent être définies à un maximum de dix jours. À titre de ligne directrice, il est recommandé de fournir une répartition du travail ou des détails sur toute activité exigeant plus de dix jours d'effort au total.*
- *La colonne 3 « Durée (jours) » : indique le nombre total de jours de travail qu'exigera l'activité.*
- *La colonne 4 « Organisme » : indique le nom de l'organisme responsable de la tâche.*
- *La colonne 5 « Nom du membre de l'équipe » : identifie la personne à laquelle l'exécution de la tâche décrite est assignée.*
- *La colonne 6 « Jours d'effort par personne » : indique le niveau d'effort de travail en jours pour chaque membre de l'équipe.*
- *La colonne 7 « Taux quotidien » : est le taux quotidien de la personne. Ce chiffre comprend les avantages sociaux jusqu'à concurrence de 20 p. 100. Le promoteur doit expliquer comment la rémunération journalière a été calculée. Une façon de procéder consiste à prendre un salaire annuel raisonnable, à y ajouter des frais généraux et des avantages sociaux, et à diviser le tout par 260,88, soit le nombre de jours facturables dans une année. Dans le cas d'employés du gouvernement, on doit utiliser le taux gouvernemental ou un taux conforme au niveau de classification.*
- *La colonne 8 « Extrants » : indique tous les résultats à livrer à un jalon particulier.*
- *La colonne 9 « Date de début » : indique la date à laquelle commence la première activité.*
- *La colonne 10 « Date de livraison » : indique la date de livraison du produit à livrer final pour un jalon particulier.*
- *La colonne 11 « Contribution de GéoConnexions par tâche » : indique la part de GéoConnexions du coût pour une tâche particulière. GéoConnexions doit connaître la tâche pour laquelle nous payons.*
- *La colonne 12 « Coûts totaux » : indique le coût, excluant la taxe, de la tâche à exécuter (qu'elle soit financée au moyen d'une contribution en argent ou en nature).*

SRT	Ventilation des tâches et du travail	Durée (jours)	Organisme	Nom des membres d'équipe	Jour d'effort par personne	Taux quotidien	Extrants	Date de début	Date de livraison	Contribution de GéoConnexions par tâche	Coûts totaux (taxes exclues)
<b>1.</b>	<b>Phase de lancement</b>	<b>37</b>	<b>Organisme A Organisme B Organisme C Sous-traitant</b>		<b>20</b>			<b>6 jan. 2006</b>		<b>5 000 \$</b>	<b>10 400 \$</b>
1.1	<i>Déplacement pour la réunion inaugurale du projet</i>	10	Organisme B Sous-traitant Sous-traitant	F. White T. Greene W. Lebrun	2 1 1	600 \$ 700 \$ 400 \$					2 300 \$
1.2	Réunion inaugurale du projet	12	Organisme A Organisme B Organisme B Sous-traitant	J. Brown J. Black F. White T. Greene W. Lebrun	3 1 1 1 1	525 \$ 300 \$ 600 \$ 700 \$ 400 \$					3 575 \$
1.3	Confirmation des exigences auprès des utilisateurs	15	Organisme A Organisme B Organisme B Sous-traitant	J. Brown J. Black F. White T. Greene	5 2 1 1	525 \$ 300 \$ 600 \$ 700 \$					4 525 \$
1.4	Phase de lancement achevée						<b>Jalon #1 -Spécification des exigences -Rapport de situation du projet</b>		<b>22 fév. 2006</b>		
<b>2.</b>	<b>Phase de conception</b>	<b>40</b>			<b>22</b>			<b>23 fév. 2006</b>		<b>10 000 \$</b>	<b>20 425 \$</b>
2.1	Examen de la conception avec les utilisateurs finaux	10	Organisme A	J. Brown	5	600 \$					3 000 \$
2.2	Examen de l'architecture et du modèle de données	10	Organisme B	F. White	10	600 \$					6 000 \$

SRT	Ventilation des tâches et du travail	Durée (jours)	Organisme	Nom des membres d'équipe	Jour d'effort par personne	Taux quotidien	Extrants	Date de début	Date de livraison	Contribution de GéoConnexions par tâche	Coûts totaux (taxes exclues)
2.3	Rédaction du document d'architecture et de conception	15	Organisme B Sous-traitant	F.White T. Greene	3 10	600 \$ 700 \$					8 800 \$
2.4	Mise à jour du document de conception en fonction de la rétroaction des utilisateurs	5	Organisme A	J. Brown	5	525 \$					2 625 \$
2.5	Document de conception achevé								12 avr. 2006		
2.6	Phase de conception achevée						Jalon #2 -Spécification de la conception -Rapport de situation du projet		19 avr. 2006		
<b>3.</b>	<b>Phase de construction</b>	<b>150</b>			<b>140</b>			<b>20 avr. 2006</b>			<b>100 000 \$</b>
3.1	<i>Description des tâches</i>										
3.2											
<b>4.</b>	<b>Phase de mise en œuvre</b>	<b>40</b>			<b>30</b>			<b>16 nov. 2006</b>			<b>10 000 \$</b>
4.1	<i>Description des tâches</i>										
4.2											
<b>5.</b>	<b>Phase de conclusion du projet</b>	<b>20</b>			<b>20</b>			<b>11 jan. 2007</b>			<b>15 000 \$</b>
5.1	<i>Description des tâches</i>										
5.2											
	<b>Totaux</b>	<b>287</b>			<b>232</b>				<b>7 fév. 2007</b>		<b>155 825 \$</b>

## RÉSUMÉ DU BUDGET

*Ce tableau résumant le budget détermine les coûts du projet et les contributions par organisme collaborateur. Le tableau indique les dépenses admissibles engagées par chaque organisme et classe chaque dépense comme une contribution en argent ou en nature. Une description de chaque dépense de projet doit être fournie dans la case « Dépenses relatives au projet et description ». Vous pouvez ajouter des colonnes supplémentaires pour inscrire davantage d'organismes.*

*Le montant maximal de financement accordé par GéoConnexions est de 150 000 \$ et ne doit pas dépasser 50 p. 100 du coût du projet.*

### **Remarques :**

- *L'aide totale du gouvernement fédéral ne peut pas dépasser 75 % du coût total du projet. Toutefois, dans le cas d'organismes autochtones, le financement des services essentiels fourni par AINC ne doit pas être considéré comme un financement fédéral.*
- *Il se peut qu'un organisme situé au Québec dont les activités sont partiellement ou entièrement financées par la province du Québec soit assujéti à la Loi sur le Conseil exécutif (L.R.Q., chapitre M-30). Certaines entités, comme les corps municipaux, les commissions scolaires ou les organismes publics, doivent obtenir une autorisation avant de signer tout accord avec le gouvernement du Canada. Voir l'annexe E de l'avis d'offre de participation pour le formulaire lié au projet de loi M-30.*
- *Les coûts de projet inadmissibles comprennent :*
  - *les coûts liés à l'achat, à l'acquisition ou à la valeur des données; les coûts qui correspondent à toute activité liée à la collecte de données; les activités de collecte de données ne peuvent pas être réclamées à titre de contribution en nature, même si les données sont jugées essentielles à la réussite du projet et si la collecte de données a lieu pendant la période du projet;*
  - *les profits;*
  - *les coûts d'avant-projet;*
  - *la propriété intellectuelle sur les renseignements de base;*
  - *la taxe sur les produits et services (TPS), la taxe de vente provinciale (TVP) et la taxe de vente harmonisée (TVH) ne sont pas admissibles au financement de GéoConnexions et ne peuvent pas être considérées comme des contributions en nature;*
  - *le matériel, les ordinateurs, les systèmes GPS et le matériel d'arpentage ne peuvent pas être amortis pendant la durée du projet.*
- *Sous « Formation », précisez les personnes qui suivent la formation et expliquez où et pourquoi ces personnes suivent cette formation.*

Résumé du budget								
Dépense relatives au projet et description	Organisme A		Organisme B		Organisme C		GéoConnexions	Coûts totaux du projet Les taxes (TPS, TVP et TVH) ne sont pas admissibles
	En argent	En nature	En argent	En nature	En argent	En nature		
<b>Main-d'œuvre</b> (y compris avantages sociaux : max. 20 %) <i>« En nature » s'applique aux personnes déjà à l'emploi d'une organisation</i> <i>« En argent » s'emploie pour de nouveaux contrats, pour des personnes recrutées expressément pour le projet</i>								
<b>Logiciels</b> <i>Énumérez tous les logiciels à utiliser de même que le prix d'achat/de licence amorti sur la durée de vie du logiciel et la durée du projet. Par exemple, ArcGIS coûte 5 000 \$ et la durée de vie est de cinq ans. Comme le projet a une durée d'un an, 1 000 \$ peuvent être amortis.</i> <i>« En nature » s'applique si vous possédez déjà le logiciel, « en argent » si vous achetez le logiciel spécifiquement pour le projet.</i>								

<p><b>Formation</b>  <i>Expliquez qui suit la formation, pourquoi la formation est requise, qui la donne et le nombre de jours/d'heures de formation. Inscrivez-la sous « en argent » si vous payez de la formation donnée par une organisation qui ne contribue pas financièrement au projet.</i></p> <p><b>Remarque :</b> <i>Les coûts de formation ne doivent pas dépasser 15 % du coût total du projet.</i></p>								
<p><b>Matériel, fournitures, composantes</b>  <i>Les coûts d'exploitation réguliers ne font pas partie des coûts en nature : par exemple, si votre organisme paye un loyer (ou l'électricité ou le gaz) pour son bureau dans le cadre des activités permanentes, cette dépense ne peut pas être réclamée comme contribution en nature parce qu'elle serait engagée malgré le projet.</i>  <i>Les coûts administratifs (affranchissement postal, messagerie, photocopie), les coûts de télécommunication (télécopieur, téléphone), les salles de réunion, etc., ne peuvent pas être réclamés.</i>  <i>Les frais généraux doivent être expliqués car il peut s'agir de coûts opérationnels.</i></p>								

<p><b>Déplacements et subsistance</b>  <i>Les frais de déplacement doivent être détaillés. Les demandes de remboursement de frais de transport et d'hébergement devront être accompagnées de factures afin d'être remboursées.</i>  <i>Les frais des repas et les frais divers seront remboursés conformément à la Directive sur les voyages du Conseil du Trésor, publiée sur le site Web suivant : <a href="http://publiservice.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/hrpubs/TBM_113/td-dv_f.asp">http://publiservice.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/hrpubs/TBM_113/td-dv_f.asp</a>.</i>  <i>Dans le cas de transport privé, on applique un taux par kilomètre qui tient compte de la consommation d'essence et de l'usure du véhicule.</i></p>								
<p><b>Sous-traitance</b>  <i>Identifiez le sous-traitant. Les tâches et le nombre de jours d'effort doivent être indiqués dans le plan de mise en œuvre du projet.</i></p>								
<p><b>Autres</b></p>								
<p><b>COÛTS TOTAUX</b></p>								
<p><b>Pourcentage</b></p>	%	%	%	%	%	%	%	100%

**ANNEXES : AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS**

*Vous pouvez inclure dans cette section d'autres renseignements pertinents comme les évaluations des besoins des utilisateurs, les prototypes et les rapports sur les projets pertinents.*

## L3 CRITÈRES D'EXAMEN DE LA PROPOSITION

### Évaluation de la proposition

« Critères d'évaluation » de l'avis d'offre de participation pour les critères d'évaluation qui s'appliquent à tous les projets. Les propositions seront révisées selon les critères décrits dans l'avis d'offre de participation ainsi que les critères décrits ci-dessous. Chaque critère du modèle de proposition sera révisé.

Les critères d'évaluation supplémentaires sont les suivants :

	<b>Critères</b>	<b>Réussite ou échec</b>
A	<p><b>Collaborations</b></p> <p>Le projet exige-t-il la collaboration d'au moins trois organismes, y compris le promoteur et les collaborateurs du projet? (Veuillez noter que les collaborateurs du projet fournissent au projet des ressources en argent ou en nature appuyées par une lettre de collaboration)</p> <p>Oui = réussite Non = échec</p>	
B	<p><b>Besoins des utilisateurs et conception axée sur l'utilisateur</b></p> <p>Les besoins de la communauté des utilisateurs finaux ont-ils été déterminés au moyen d'une évaluation des besoins des utilisateurs et étayés par des références à des documents, des ateliers, etc.? La communauté des utilisateurs finaux est-elle activement engagée dans les activités du projet, y compris la validation et l'essai itératifs du système d'aide à la décision?</p> <p>Oui = réussite Non = échec</p>	
C	<p><b>Aide à la décision</b></p> <p>Le projet démontre-t-il clairement le besoin d'un SGAD et des extraits pour appuyer le processus décisionnel concernant l'un des enjeux associés aux secteurs prioritaires de GéoConnexions?</p> <p>Oui = réussite Non = échec</p>	

D	<p><b>Mandat du promoteur</b></p> <p>Le mandat du promoteur du projet comprend-il la responsabilité de diriger l'élaboration du SGAD pour l'enjeu associé au secteur prioritaire de GéoConnexions (voir la section 2.5 du document de l'avis d'offre de participation pour des directives)?</p> <p>Oui = réussite Non = échec</p>	
---	---	--